

UNIVERSITE DE GALATASARAY
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES
DEPARTEMENT DES RELATIONS INTERNATIONALES

L'ENTREE DE LA TURQUIE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE FACE À
L'INFLUENCE FRANÇAISE ET LA PRESENCE CHINOISE

THESE DE MASTER RECHERCHE

K.Pierre-Francis BOLOU

Directrice de Recherche: Yrd.Doç.Dr. F.Selcan SERDAROĞLU

JUILLET 2011

PREFACE

« En Afrique, quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle », avait écrit, l'auteur malien Amadou Hampaté Bâ. Pour toutes ces bibliothèques, qui ont brûlé en Afrique, je voudrais apporter ma contribution, pour leur reconstruction.

Moi aussi, j'ai un rêve. Je veux croire, en une Afrique développée, stable, unie et prospère. Je veux croire en une Afrique, où, parce qu'à la recherche d'une vie agréable, la jeunesse ne s'entasse plus dans les canots, pour aller s'offrir en holocauste, aux vagues de la méditerranée. Je veux croire, en une Afrique où on rit plus qu'on ne pleure. Cependant, les récents éclats d'obus en Côte d'Ivoire et en Libye, les coups d'Etat à répétition et la pauvreté grandissante dans les pays africains, défient au quotidien mon optimisme.

Aujourd'hui, je voudrais dédier mon travail à une Afrique digne, dont l'existence ne se résume plus, à la résignation et à la charité. Je voudrais aussi exprimer tous mes remerciements à ma directrice de mémoire, le Docteur **Selcan SERDAROĞLU**, qui a manifesté à mon égard une disponibilité sans faille et sans l'assistance de qui, l'achèvement de mon mémoire n'aurait pas été effectif. En outre, je voudrais aussi dire, mes remerciements au Professeur **Mehmet ARDA**, pour son soutien. Enfin, je ne saurais conclure, sans avoir une pensée profonde pour ma mère **Yao Amalan**, qui m'a toujours soutenue malgré la distance.

PREFACE

SOMMAIRE

ABREVIATIONS

RESUME

ABSTRACT

ÖZET

INTRODUCTION

I- L’Afrique sub-saharienne dans le système international

A- De la colonisation à l’indépendance

B- Du non-alignement aux relations Nord-Sud

C- L’Afrique sub-saharienne dans le contexte de la mondialisation

II- Les Coopérations française, chinoise, turque en Afrique sub-saharienne

A- L’aide au développement

B- Les échanges commerciaux et les investissements

C- Les échanges culturels comme une aide à la démocratie ?

III- La distinction de la coopération turque en Afrique sub-saharienne : un partenariat stratégique?

A- Les domaines choisis du partenariat

B- La mise en œuvre du partenariat

C- Le regard des africains et des turcs sur le partenariat

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

LES ABREVIATIONS

AEF: Afrique Equatoriale Française

AGOA: African Growth and Opportunity Act

AID: Association Internationale pour le Développement

AKP: Adalet Kalkınma Partisi

AOF: Afrique Occidentale Française

APD: Aide Publique au Développement

BAD: Banque Africaine de Développement

BIRD: Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement

CAD: Comité d'Aide et de Développement

CCF: Centre Culturel Français

CEDEAO: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CEE: Communauté Economique Européenne

CNUCED: Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement

CPI: Cour Pénale Internationale

EAC : East African Community

ENA : Ecole Nationale d'Administration

EUROSTAT : Office Européen des Statistique

FAO : Food and Agriculture Organization

FMI : Fond Monétaire International

FNLA : Front National de Libération de l'Angola

HSK : Hanyu Shuiping Kaoshi

IDE : Investissement Direct à l'Etranger

IHH : İnsan Hak ve İnsan Hürriyetleri İnsanı Yardım Vakfı

KOBİ : Küçük ve Orta Büyüklükteki İşletme

MPLA : Mouvement Populaire de Libération de l'Angola

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement
OCI : Organisation de la Conférence Islamique
OMC : Organisation Mondiale du Commerce
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
ONG : Organisation Non-Gouvernementale
ONU : Organisation des Nations Unies
OPEP : Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
PVD : Pays en Voie de Développement
PMA : Pays les moins Avancés
PME : Petites et Moyennes Entreprises
PNB : Produit National Brut
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
RFI : Radio France International
TASAM : Türk Asya Stratejik Araştırmalar Merkezi
TIKA : Türk İşbirliği Kalkınma Ajansı
TUSKON : Türkiye İşdamları ve Sanayiciler Konferasyonu
TÜSİAD : Türk Sanayicileri ve İşdamları Derneği
UNCTAD : United Nations Conference on Trade and Development
UNITA : Union Nationale pour l'Indépendance Totale de l'Angola
URSS : Union des Républiques Soviétiques Socialistes
USA : United States of America
ZES : Zone de Coopération Economique et Commerciale
ZSP : Zone de Solidarité Prioritaire

RESUME

Un siècle après la présence de l'Empire Ottoman dans la partie nord du continent africain, l'actuelle République de la Turquie, ambitionne aujourd'hui de se positionner au-delà de l'Afrique du Nord.

Absente de la grande partie de l'Afrique sub-saharienne pendant plusieurs décennies, elle cherche aujourd'hui à se rattraper, en multipliant ses actions dans cette partie du continent africain qui échappait jusque-là à son champ d'action.

En pleine croissance économique, la Turquie cherche également à conforter son statut de puissance régionale et à s'ouvrir spécialement de nouveaux marchés en Afrique sub-saharienne qui regorge des marchés jeunes et dynamiques.

Avant tout, il faut rappeler que l'Afrique sub-saharienne ou encore appelée Afrique noire, est généralement subdivisée en quatre grandes sous-régions connues sous les appellations: d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique de l'Est, d'Afrique centrale, d'Afrique australe.

L'Afrique sub-saharienne est séparée de l'Afrique du Nord par le désert du Sahara, elle regroupe exactement 49 pays y compris les îles et constitue la partie la plus démunie du continent africain, notamment sur le plan économique.

Elle est aussi la partie la plus mouvementée sur le plan politique. Cependant il peut paraître exact de dire que, ces réalités renferment de grands paradoxes, car cette partie de l'Afrique regorge aussi de grandes richesses naturelles.

L'Afrique Sub-saharienne a connu plusieurs périodes dans le système international. L'indépendance et la souveraineté dont se réjouit la plupart des pays de l'Afrique sub-saharienne est l'aboutissement d'une longue marche aussi éprouvante que passionnante.

Aujourd'hui, il ya environs cinquante années que, ces pays sont devenus des Etats indépendants. Traités négrières, colonisations, relations Nord-Sud et mondialisation, marquent donc leur existence dans le système international.

Longtemps restés sous la domination de puissances étrangères, ces pays sont aujourd'hui déstabilisés aussi bien sur le plan politique, économique que culturel. Si, l'indépendance arrachée aux puissances colonisatrices, a été une fierté et a suscité beaucoup d'espoir pour ces pays, force est de constater, qu'ils sont toujours très dépendants dans ce jeu d'interdépendance que propose la société internationale. Sur les quarante-huit pays les moins avancés de la planète, trente-trois proviennent de l'Afrique sub-saharienne.

La configuration que présente l'Afrique sub-saharienne, amène plusieurs autres Etats, notamment, la France, la Chine et la Turquie, à proposer leurs coopérations aux africains. Cependant, derrière cet altruisme que ces Etats manifestent à l'Afrique sub-saharienne, existent plusieurs enjeux économiques.

D'abord, la France, en tant qu'ancienne puissance colonisatrice, conserve une grande influence dans ses anciennes colonies, elle est aujourd'hui le troisième bailleur de fonds destinés aux pays les moins avancés, elle apporte même la moitié de son aide au développement à l'Afrique, mais il faut aussi ajouter qu'elle représente le premier fournisseur de l'Afrique sub-saharienne, avec une part de marché avoisinant 30%.

Ensuite, La République Populaire de Chine, perçu comme un ami historique depuis son soutien affiché aux africains à Bandoung dans leur marche vers l'indépendance, est aujourd'hui le premier prêteur de fonds à taux préférentiel à l'Afrique, mais est aussi le troisième partenaire économique du continent africain.

Enfin, la Turquie, qui prône la solidarité aux africains à travers la *Pax Ottomana*, est devenue un partenaire stratégique de l'Afrique et commence à multiplier le volume de son commerce avec les africains.

L'Afrique se présente ainsi comme un vaste marché dynamique destiné à l'écoulement de produits manufacturés mais aussi comme une source efficace d'approvisionnement en matières premières pour plusieurs pays dont les marchés traditionnels sont devenus saturés.

Aujourd'hui, l'arrivée plus ou moins tardive, de la Turquie en Afrique sub-saharienne par rapport à la France et à la Chine et aussi, son influence encore très peu répandue, laissent penser, qu'elle est en position de faiblesse face à ses prédécesseurs.

Mais lorsqu'on observe le parcours de la Turquie en Afrique sub-saharienne, dont les actions ont effectivement démarré en 2003, pour atteindre en 2008, la consécration de partenaire stratégique de l'Afrique, nous pouvons affirmer, qu'en cinq ans, la Turquie a réussi à revitaliser des relations qui semblaient pourtant incertaines, vu le manque de connaissance entre les deux parties et les premières tentatives manquées de rapprochement.

En effet, la politique d'action et d'ouverture de la Turquie sur l'Afrique, trouve ses racines depuis les années 1980 avec le président Turgut Özal, qui a multiplié plusieurs tentatives de rapprochement avec l'Afrique sub-saharienne.

Ces tentatives vont rencontrer cependant plusieurs obstacles, notamment le déclenchement de la guerre du Golfe en 1990, amène la Turquie à revaloriser son rôle d'acteur géostratégique entre l'Europe et l'Asie au détriment de la politique en Afrique où l'enjeu était faible.

En 1998, le célèbre ministre turc des affaires étrangères de l'époque, Ismail Cem, réussit à faire adopter au niveau du gouvernement le fameux plan d'action et d'ouverture sur l'Afrique (*Afrika Açılım ve Eylem Planı*).

Ce plan va mettre l'accent sur le développement des relations économiques, politiques avec la partie de l'Afrique qui échappe au champ traditionnel d'action de la Turquie : en l'occurrence l'Afrique sub-saharienne ou encore l'Afrique noire.

Cependant, de nouveaux obstacles vont être dressés devant la mise en œuvre de ce plan pour l'Afrique, à savoir : les soubresauts politiques internes, la capture de Abdullah Öcalan chef du groupe terroriste PKK, le grand tremblement de terre de 1999 et la crise économique de 2001.

En 2002, l'AKP (Parti de la justice et du développement), accède au pouvoir et on assiste à la concrétisation du plan d'action et d'ouverture sur l'Afrique

Pour la première fois dans l'histoire de la République de la Turquie, un premier ministre turc se rend en visite officiel dans un pays d'Afrique sub-saharienne. En effet, en mars 2005, le premier ministre turc Recep Tayyip Erdoğan, s'est rendu en visite officielle en Ethiopie et en Afrique du Sud.

En 2005, la Turquie devient membre observateur de l'Union africaine et l'année 2005 est même dédiée à l'Afrique. En janvier 2008, au cours de son 10ème sommet, à Addis-Abeba, l'Union africaine, déclare la Turquie comme partenaire stratégique de l'Afrique.

Plus tard, en août 2008, on assiste à Istanbul, au tout premier sommet Turquie-Afrique, qui enregistre la participation de plusieurs chefs d'Etats et de Gouvernements africains. Aux sorties, de ce sommet, le partenariat Turquie-Afrique est davantage renforcé et 51 pays sur les 53 que compte l'Afrique, accordent leurs votes à la Turquie pour son élection comme membre non permanent du Conseil de Sécurité de l'organisation des Nations Unies.

Nous pouvons donc remarquer que, le nouveau partenariat stratégique Turco-africain, bien que récent, a déjà produit des effets aussi bien sur le plan politique que sur le plan économique : un approfondissement dans les relations diplomatiques turco-africaines, matérialisé par la multiplication en un temps concis, de plusieurs représentations diplomatiques turques en Afrique sub-saharienne.

Alors qu'elle ne comptait que, seulement sept ambassades en Afrique sub-saharienne pour le compte de l'année 2008, aujourd'hui la Turquie dispose au total, de vingt-sept ambassades dont vingt sont déjà entrées en fonction.

Au niveau de l'Assemblée générale de l'ONU, les africains n'ont pas hésité à s'aligner derrière la Turquie en 2008, qui s'est présentée comme "la porte voix" de l'Afrique au niveau de cette instance et a même déclaré avoir une responsabilité "morale" vis-à-vis de l'Afrique.

Au niveau économique, la Turquie est devenue le 25^{ème} membre non-régional de la BAD (Banque Africaine de Développement) en 2008 et la Turquie a également construit un pont de commerce extérieur, entre la Turquie et l'Afrique, ce qui a favorisé l'augmentation considérable du volume de commerce de la Turquie en Afrique sub-saharienne et les africains empruntent davantage la destination commerciale d'Istanbul, où un forum de rencontre entre les hommes d'affaires de la Turquie et des pays de l'Afrique sub-saharienne, est organisé chaque année.

Les relations de la Turquie avec l'Afrique sub-saharienne, semblent ainsi en bon état et se développent de façon décomplexée à côté des autres relations (françaises et chinoises) que connaît l'Afrique sub-saharienne.

Toutefois, si les turcs en général, pensent que les actions de la Turquie en Afrique subsaharienne sont entreprises dans un esprit de solidarité et coopération, d'où l'appellation du sommet turco-africain de 2008 « Turkey-Africa cooperation summit, “*solidarity and partnership for a common future*” », certains africains, qui gardent encore en mémoire, les amertumes de la colonisation, sont très soupçonneux de cette coopération internationale turque. Ils n'hésitent pas à penser que les actions de la Turquie en Afrique subsaharienne sont menées dans le seul et unique but de satisfaire des intérêts économiques et de bénéficier du soutien diplomatique des africains dont le poids numérique est très important au niveau de l'Assemblée général des Nations Unies.

Toutefois nous pouvons remarquer, qu'il existe certes des enjeux économiques pour la Turquie en Afrique subsaharienne, mais si une comparaison est faite par rapport aux intérêts économiques de la France et de la Chine existant en Afrique subsaharienne, nous pourrions aussi remarquer que les intérêts économiques de la Turquie en Afrique subsaharienne demeurent encore insignifiants.

Par exemple, les importations de la Turquie à partir de l'Afrique, sont inférieures à ses exportations vers l'Afrique qui sont essentiellement composées de matériels de construction. Cela pourrait montrer que, la présence de la Turquie en Afrique subsaharienne n'est pas seulement basée sur l'extraction de ressources premières mais aussi basée sur la construction, qui représente d'ailleurs la plus grande part des projets de la Turquie en Afrique.

En somme, nous pouvons dire que, les actions de la Turquie en Afrique subsaharienne étant encore récentes, il parait prématuré d'y porter un jugement efficace et définitif. Par ailleurs, la Turquie pourrait être perçu par les africains, qui cherchent toujours à s'inscrire sur le chemin du développement, comme un nouveau médicament dont on ignore encore l'efficacité, mais, qui a l'avantage de ne présenter aucun effet secondaire pour l'instant.

ABSTRACT

One century after the presence of the Ottoman Empire in the northern part of Africa, the Republic of Turkey wants to develop its relationship with the sub-Saharan African countries. In fact, because of its old relationship with the countries of northern Africa, the activities of Turkey were essentially concentrated in this part of Africa but today Turkey wants to act and diversify its activities everywhere in the continent.

Turkey, with a growing economy, also wants to open some new markets in sub-Saharan African countries that we can consider to have markets that are still young and dynamic in comparison to Turkey's old markets, which are now saturated.

At the beginning we can remark that, Sub-Saharan Africa, also called Black Africa, is generally divided into four sub-regions known as: West Africa, East Africa, Central Africa and Southern Africa.

Sub-Saharan Africa is separated off from North Africa by the Sahara desert. It consists of 49 countries including the islands, and is the most impoverished region of the African continent, particularly in terms of its economy. It is also the most turbulent region politically. However, it may seem exact to observe that these realities hide great paradoxes, since this region of Africa also boasts some very valuable natural resources.

Sub-Saharan Africa has gone through several eras with relation to its international system. The independence and sovereignty which most Sub-Saharan countries now enjoy is the fruit of a long process which was as grueling then, as it is now fascinating.

It is now about 50 years ago that these countries have become independent states. Slave trades, colonization, North-South relationships and globalization have therefore left their mark on the international system.

Having remained dominated by foreign powers for such a long time, these countries are now destabilized just as much politically as economically and culturally. Even if the snatched independence from the colonizing powers was once a source of pride and resulted in much hope

for these countries, one has to ascertain that these countries are still very dependent in this game of interdependence around which the international society resolves.

Amongst the forty-eight least developed countries in the world, thirty-three are located in Sub-Saharan Africa. The lie of the land which Sub-Saharan Africa offers has led several other states, notably France, China and Turkey, to propose to Africans co-operations. Yet there exists behind the altruism which these countries show towards Sub-Saharan Africa, a number of economical stakes.

Firstly, France, which as a former colonizing power retains much of its influence, is today the third silent partner of less developed countries. France even dedicates half of its aid for development to Africa, but one must also add that France features as the number one supplier to Sub-Saharan Africa, with a market share of close to 30%.

Secondly, the People's Republic of China, seen as a historical ally since it offered its support to the Africans of Bandung in their quest towards independence, is today not only its number one money-lender at prime lending rate, but also Africa's third economic partner.

Finally, Turkey, which advocates its solidarity towards Africans through the *Pax Ottomana*, has become a strategic partner of Africa and is starting to multiply the volume of its business trade with Africans.

In this way Africa presents itself as a vast and dynamic market intended for the distribution and sale of manufactured products, as well as an efficient supply source of primary materials for several countries whose traditional markets have become saturated.

The relatively late arrival of Turkey in Sub-Saharan Africa compared to France or China, considering its current influence is still limited, appears to show that Turkey is in a weaker position than its predecessors.

However, when one observes Turkey's progress in Sub-Saharan Africa, whose actions in effect started in 2003, and which by 2008 had managed to attain the status of strategic partner with Africa, one can conclude that in just five years, Turkey has been able to revitalize its

relations which may at first have seemed uncertain, in view of the lack of knowledge from both sides and their first failed attempts at rapprochements.

Indeed, the political plan of action to open up Turkey to Africa finds its roots in the 1980's thanks to president Turgut Özal, who made frequent attempts at rapprochement with Sub-Saharan Africa. These attempts were to stumble upon several obstacles, particularly the triggering of the Gulf War in 1990, which brought Turkey to revalue its geo-strategic role between Europe and Asia, at the expense of its politics in Africa where the stakes were too low.

In 1998, the then Turkish foreign affairs minister, Ismail Cem, succeeded in passing through government the famous plan of action to open up to Africa (*Afrika Açılım ve Eylem Planı*). This plan would focus on developing economic and political relations with the area of Africa which usually escapes Turkey's traditional field of action: in this case, Sub-Saharan Africa, or Black Africa. Yet other new obstacles were to come in the way of this plan for Africa. That is to say: spastic internal political movements, the capture of Abdullah Öcalan, head of the terrorist organization PKK, the great earthquake of 1999 and the economical crisis of 2001.

In 2002, the AKP (Party for justice and development) came to power and a concrete expression of the plan of action to open up to Africa could be observed.

For the first time in the history of the Republic of Turkey, a Turkish prime minister went on an official visit to a Sub-Saharan country. In fact, the turkish prime minister Recep Tayyip Erdoğan went for an official visit in 2005, first to Ethiopia and after to South Africa.

In 2005, Turkey received observer status in the African Union and the year 2005 was even dedicated to Africa. In January 2008, during its 10th summit in Addis-Ababa, the African Union pronounced Turkey as strategic partner of Africa. Later on, in August 2008, the very first Turkey-Africa summit took place in Istanbul, where the participation of several heads of African states and governments was recorded. After this summit, 51 countries on 53 countries of Africa voted Turkey as a non-permanent member at the security council of the United Nations Organization.

The new Turco-African strategic partnership, although recent, has already produced effects as much at a political, as at an economic level.

One can ascertain a consolidation in Turco-African diplomatic relations, materialized thanks to the multiplication, over a short period of time, of several Turkish diplomatic representations in Sub-Saharan Africa. Whilst in 2008 only seven embassies were to be found in Sub-Saharan Africa, Turkey now has at its disposal a total of twenty-seven embassies, twenty of which have already taken office.

At the United Nations general assembly, the African people did not hesitate in backing Turkey in 2008, which presented itself as a “spokesperson” for Africa at this authority level and even declared it had a “moral” responsibility towards Africa.

At an economic level, Turkey became the 25th non-regional member of the ADB (African Development Bank) in 2008.

Turkey also built an exterior business bridge – between Turkey and Africa – which considerably encouraged the trade volume between Turkey and Sub-Saharan Africa. Africans tend more to use the commercial destination of Istanbul, where a businessman meeting forum of Turkey and the countries of Sub-Saharan Africa is organized every year.

The relations between Turkey and Sub-Saharan Africa therefore seem to be healthy and are developing in a non-complex way compared to the other relations (with France and China) that Sub-Saharan Africa maintains.

That said, one must assert that Turkey's actions in Sub-Saharan Africa have brought comments from both the African and Turkish parties. Whilst the Turks, on the whole, believe that Turkey's actions in Sub-Saharan Africa are enterprises in the spirit of solidarity and co-operation, hence the naming of the Turco-African summit of 2008 as “ Turkey-Africa cooperation summit”, some Africans, who keep in mind the bitterness of colonization, are very suspicious of this Turkish international co-operation.

They do not hesitate in thinking that Turkey's actions in Sub-Saharan Africa are lead solely in the single aim of satisfying economic interests and to benefit from the diplomatic support of Africans whose diplomatic weight is very important at the level of the general assembly of the United Nations.

Nevertheless, one can observe that some economic stakes exist for Turkey in Sub-Saharan Africa. When a comparison in terms of economic interests is made between France and China, we can also remark that Turkey's economic interests in Sub-Saharan Africa remain currently insignificant

For example, imports to Turkey from Africa are lower than its exports to Africa which, for the most part, consist of construction materials.

This could show that Turkey's presence in Sub-Saharan Africa is not only based on the extraction of primary resources, but is also based on construction, which, moreover, represents the largest part of Turkish projects in Africa.

To conclude, one can say that Turkey's actions in Sub-Saharan Africa still being so recent; it would seem premature to judge them efficiently and definitely.

In addition, Turkey could be perceived by Africans, who are still looking to pave their way to development, as a new medicine, whose efficiency one is as yet unaware of, but which has the advantage of not presenting any second effects for the moment.

ÖZET

Osmanlı İmparatorluğu'nun Afrika kıtasının kuzeyindeki mevcudiyetinden bir asır sonra Türkiye Cumhuriyeti bugün Sahra'nın ötesinde konumlanma tutkusu içerisinde. Onyıllar boyunca Sahraaltı Afrika'da varlık göstermemiş olmasına rağmen günümüz Türkiye'si kıtanın bu kısmında eylemlerini arttırarak varlık gösterme niyetinde.

Ekonomik büyümeyle beraber Türkiye hem bölgesel güç olma iddiasını daha da sağlamlaştırmak hem de yeni pazarlara açılmak istiyor.

Uluslararası platformda önemli bir aktör olma yolunda ilerleyen Türkiye Sahraaltı Afrikayı da göz ardı etmeyen etkileyici bir dış politika etkinliği sergiliyor.

Sahraaltı Afrika veya halen zikredildiği şekliyle Kara Afrika genel olarak Batı Afrika, Doğu Afrika, Orta Afrika ve Güney Afrika olarak adlandırılan dört alt bölgeye ayrılır.

Sahra Çölü tarafından Kuzey Afrika'dan coğrafi olarak ayrılan Sahraaltı Afrika, içinde adaları da barındıran 49 ülkeden müteşekkildir ve Afrika kıtasının özellikle ekonomik yönden en yoksul kısmını oluşturur. Aynı zamanda kıtanın politik yönden de en hareketli kısmıdır.

Bununla birlikte bu gerçeklerin birçok çelişkiyi de bir arada bulundurduğunu açıkça söyleyebiliriz çünkü Afrika'nın bu kısmı doğal kaynaklar açısından zenginlik içinde yüzmektedir.

Sahraaltı Afrika uluslararası sistem içerisinde birçok döneme tanıklık etti. Tutku uyandırıcı olduğu kadar daynilması güç, uzun bir yolculuğun sonucunda Sahraaltı Afrika ülkelerinin çoğu bugün bağımsızlık ve egemenliği tatmış vaziyettedir.

Bu ülkeler hemen hemen elli sene önce bağımsızlıklarını ilan ettiler. Köle ticareti, sömürgeleştirme, kuzey-güney münasebetleri ve küreselleşme gibi olgular uluslararası sistem içerisindeki varlıklarının alametifarikası haline geldi.

Uzun müddet dış güçlerin tahakkümü altında kalmış bu ülkeler ; bugün siyasi, ekonomik ve kültürel yönden istikrarsızlık içerisinde. Sömürgeci devletlere kaşı kazanılan bu bağımsızlık zaferleri Afrika ülkeleri için her ne kadar gurur verici ve umut besleyici bir adım olsa da günümüz uluslararası toplumunun önerdiği karşılıklı bağımlılık oyununda Afrika ülkeleri her zaman bağımlı olan tarafta.

Gezeenin en az gelişmiş kırk sekiz ülkesinden otuz üçü Sahraaltı Afrika'da yer alan ülkeler. Sahraaltı Afrika'nın yansıttığı tablo özellikle Fransa, Çin ve Türkiye gibi ülkeleri Afrikalılarla iş birliği yapma niyeti öne sürülerek Kara kıtaya getiriyor. Bununla birlikte bu ülkelerin Sahraaltı Afrika'ya karşı sergiledikleri diğergamlığın arkasında ekonomik menfaatlerin önemli bir rolü olduğu açık.

Her şeyden önce, eski sömürgeci güç olarak Fransa eski sömürgeleri üzerinde büyük bir nüfuza sahip. Fransa, bugün, az gelişmiş ülkelere ayrılan fonları destekleyen üçüncü ülke durumunda. Kalkınmaya ayırdığı desteğin yarısını da Afrika'ya harcıyor. Ancak yine aynı Fransa'nın, % 30'luk pazar payıyla Sahraaltı Afrika'nın en büyük tedarikçisi olduğunu eklemek gerekiyor.

Bunun dışında, Bandbung'da bağımsızlığa yürüyüşlerinde Afrikalılara açık desteğini ilan ettiğinden beri tarihi bir dost olarak görülen Çin Halk Cumhuriyeti Afrika'ya tercihli oranda borç ödeyen birinci ülke olmakla birlikte Afrika kıtasının üçüncü ekonomik ortağı.

Son olarak « Osmanlı Barışı » sayesinde Afrikalıları dayanışma içerisinde tuttuğuyla övünen Türkiye, Afrika'nın stratejik ortağı haline geldi ve Afrikalılarla yapılan ticaret hacmini hızlı bir biçimde arttırma yolunda.

Afrika, geleneksel piyasaları doygunluğa ulaşmış birçok ülke için etkili bir hammadde tedarik kaynağı olmaya ama aynı zamanda da işlenmiş ürünlerin sürümüne odaklanmış büyük bir dinamik Pazar olma niteliği taşıyor.

Bugün, Fransa veya Çin'e kıyasla Sahraaltı Afrika'ya girişi gecikmiş olan Türkiye'nin etkisi henüz pek yaygın sayılmaz. Seleflerine göre pozisyonunun daha zayıf olduğu söylenebilir.

Ancak Sahraaltı Afrika'yla ilişkilerinin hareketlenmeye başladığı 2003 senesinden 2008 tarihine dek yaşanan hadiseler, Afrika'nın stratejik partner olarak kabul edilmesi, beş sene içerisinde Türkiye'nin, iki tarafın da birbirlerini yakından tanımamasından kaynaklanan bilgi eksikliğinin de ayrıca neden olduğu daha önceden belirsiz olan ilişkileri canlandırmayı başardığını gösteriyor.

Gerçekte Türkiye'nin Afrikaya açılmasının ve siyasi olarak harekete geçişinin kökleri 1980'li yıllara, Sahraaltı Afrika'yla birçok kez yakınlaşma girişiminde bulunan Başbakan Turgut Özal'a dayanıyor. Bu süreç içerisinde bahsi geçen girişimle birçok engelle karşı karşıya geldi. Özellikle 1990 yılında patlak veren Körfez Savaşı Türkiye'yi, getirisi zayıf olan Afrika'da siyaset yapmanın riskini yeniden ele almasına ve Avrupa ve Asya arasında oynadığı rolü yeniden değerlendirmesine neden oldu.

1998 senesinde, dönemin meşhur dışişleri bakanı İsmail Cem ünlü Afrika Açılım ve Eylem Planı'nı hükümet nezdinde benimsetmeyi başardı. Bu plan Türkiye'nin Afrika'da geleneksel etkinlik alanının dışında kalmış veya gözden kaçırılmış olan kısmı olan Sahraaltı Afrika'da veya diğer bir deyişle Kara Afrika'da ekonomik ve siyasi ilişkilerin geliştirilmesini amaçlıyordu.

Bu sırada açılımın gerçekleşmesinin önüne başka engeller de çıkıyordu : Terörist PKK örgütünün lideri Abdullah Öcalan'ın yakalanması, 1999 yılında yaşanan büyük deprem ve 2001 ekonomik krizi gibi birden bire kestirilemez şekilde patlar veren iç meseleler.

2002 senesinde, AKP (Adalet ve Kalkınma Partisi) iktidara geldi ve Afrika Açılım ve Eylem Planı'nın hayata geçmesi adına önemli adımlar atmaya başladı. Türkiye Cumhuriyeti tarihinde ilk kez bir Türk başbakanı bir Sahraaltı Afrika ülkesine resmi ziyarette bulundu. Önek olarak, 2005'te Başbakan Recep Tayyip Erdoğan, Etiyopya'da ve Güney Afrika Cumhuriyetinde resmi ziyaretler gerçekleştirmiştir.

2005 yılında Türkiye, Afrika Birliği'nin gözlemci üyesi olur ve hatta 2005, Afrika yılı kabul edilir. 2008 Ocak ayında, Addis-Abeba'daki onuncu zirve esnasında ise Afrika Birliği, Türkiye'yi Afrika'nın stratejik ortağı ilan eder. Sonrasında, 2008 Ağustos ayında, İstanbul'da ilk Türkiye-Afrika zirvesi düzenlenir ve bu zirveye pek çok Afrika ülkesinin devlet başkanları ve başbakanları katılır. Bu zirveden sonra Afrika'nın 53 ülkelerden 51 ülke Türkiye'ye oy vermişti ve Birleşmiş Milletler güvenlik konseyindeki geçici üye olarak Türkiye seçildi.

Bu yeni Türkiye-Afrika stratejik ortaklığı, geçmişe rağmen, daha şimdiden hem siyasi hem de ekonomik alanda olumlu sonuçlar doğurdu.

Türkiye-Afrika arasındaki diplomatik ilişkiler de ciddi anlamda gelişmiştir. Bunun en somut örneği, Sahraaltı Afrika'da Türkiye'nin diplomatik temsilcilerinin sayısındaki artıştır. Öyle ki 2008 yılına kadar Sahraaltı Afrika'da yalnızca yedi Türk Büyükelçiliği varken, bugün planlanan toplam Büyükelçilik sayısı on beş olmuştur.

Birleşmiş Milletler Genel Kurulu'nda, 2008 senesinde, Afrikalılar Türkiye'ye destek vermekten çekinmediler. Bu süreç, BM nezdinde Afrika'nın sözcülüğünü yapmak olarak görüldü ve Afrika'ya karşı ahlaki bir sorumluluk ilan edildi.

Ekonomik yönden ise 2008 yılında Türkiye Afrika Kalkınma bankasının yirmi beşinci üyesi oldu. Türkiye aynı zamanda, Afrika'yla arasında bir dış ticaret köprüsü kurmuş, Sahraaltı Afrika ile olan ticaret hacmini ciddi anlamda büyütmüş ve her yıl düzenlediği forumlarda Türk ve Afrikalı iş adamlarının buluşturmuş, böylece Afrikalıların da ticaret güzergahı olarak daha çok İstanbul'u tercih etmelerini sağlamıştır.

Türkiye'nin Sahraaltı Afrika ile ilişkileri gayet iyi olup, Afrika'nın diğer ilişkilerine (Fransa ve Çin) göre çok daha sorunsuz biçimde gelişmektedir.

Bununla birlikte , Türkiye'nin Sahraaltı Afrika'daki girişimlerine Afrikalıların bakışının Türklerinki kadar olumlu olduğu söylenemez. Türklerin, Sahraaltı Afrika'daki girişimlere bir dayanışma ve ortaklık ruhuyla yaklaşmaları, örneğin 2008'deki Türk-Afrika zirvesinin isminin « *ortak bir gelecek için birlik ve beraberlik* » oluşu, hâlâ hafızalarında sömürgeciğin olumsuz izlerini taşıyan Afrikalıların, Afrika'nın Türkiye ile böyle bir uluslararası işbirliğine girmesine şüphe ile yaklaşmalarına neden olmaktadır.

Türkiye'nin Sahraaltı Afrika'daki etkinliğinin yalnızca ekonomik çıkar sağlamak ve Birleşmiş Milletler Genel Kurulu'nda sayıca ağırlığı bulunan Afrika ülkelerinin desteğinden faydalanmak olduğunu düşünmekten çekinmemektedirler.

Bununla birlikte, Türkiye'nin Sahraaltı Afrika'da ekonomik çıkarlarının olduğunu dikkate alabiliriz ancak Fransa ve Çin'in Sahraaltı Afrika'daki ekonomik menfaatleriyle mukayese ettiğimizde Türkiye'nin Sahraaltı Afrika'daki menfaatinin çok daha az belirgin olduğunu rahatlıkla söyleyebiliriz.

Örneğin Türkiye'nin Afrika'ya ithalatı, esasında yapı malzemelerinden müteşekkil olan ihracatından daha az.

Bu, Türkiye'nin Sahraaltı Afrika'daki varlığının sadece doğal kaynakları elde etmeye yönelik değil aynı zamanda da inşa üzerine temellendiğini gösteriyor ki zaten bugüne kadarki projeler bunu hedefliyor.

Sonuç olarak Türkiye'nin kısa bir geçmişi olan, Sahraaltı Afrika'ya yönelik eylemleri henüz kesin bir yargıda bulunmamızı sağlayabilecek bir netliğe ve etkiye sahip değil.

Öte yandan, Türkiye Afrikalılar tarafından, Afrika'da kalkınma eksenli faaliyet gösteren, etkisi henüz kestirilemeyen fakat şimdilik yan etkilerinin olmadığı görülen bir ilaç olarak algılanıyor.

INTRODUCTION

Un siècle après la présence de l'Empire Ottoman dans la partie nord du continent africain, la Turquie ambitionne aujourd'hui de se positionner au-delà du Sahara. Absente de la grande partie de l'Afrique sub-saharienne pendant plusieurs décennies, elle cherche aujourd'hui à se rattraper, en multipliant ses actions dans cette partie du continent africain. En pleine croissance économique, la Turquie cherche également à conforter son statut de puissance régionale et à s'ouvrir de nouveaux marchés.

Dans sa marche vers l'acquisition d'une place confirmée sur la scène internationale, la Turquie déploie un activisme diplomatique impressionnant, qui ne laisse pas l'Afrique sub-saharienne en marge. La politique d'action et d'ouverture sur l'Afrique élaborée en 1998, est mise en marche et on peut constater que le gouvernement AKP (Parti de la justice et du développement), arrivé au pouvoir en 2002, n'a pas lésiné sur les moyens.

En 2005, la Turquie devient membre observateur de l'Union Africaine, avant de devenir depuis 2008, le 25^{ème} membre non-régional de la BAD (Banque Africaine de Développement). L'année 2005, est même dédiée à l'Afrique et les actions de la Turquie en Afrique sub-saharienne prennent de l'ampleur.¹

En Janvier 2008, au cours de son 10ème sommet, à Addis-Abeba, l'Union africaine, déclare la Turquie comme partenaire stratégique de l'Afrique. Plus tard en août 2008, on assiste à Istanbul, au tout premier sommet Turquie-Afrique, qui enregistre la participation de plusieurs chefs d'Etats et de Gouvernements africains. Aux sorties de ce sommet, le partenariat Turquie-Afrique est davantage renforcé et 51 pays sur les 53 que compte l'Afrique, accordent leurs votes à la Turquie pour son élection comme membre non permanent du Conseil de Sécurité de l'organisation des Nations Unies².

¹ <http://www.mfa.gov.tr/turkiye-afrika-iliskileri.tr.mfa>, consulté le 26 Avril 2011

² <http://www.afrik.com/article19570.html>, consulté le 26 Avril 2011

Les bases d'une nouvelle relation Turco-africaine sont ainsi jetées. Cependant, il est important de rappeler que, si aujourd'hui, les pays d'Afrique sont devenus des "partenaires stratégiques" de la Turquie, ils entretiennent depuis longtemps de grandes relations avec des pays comme la France et la Chine, qui ont respectivement un passé lointain et récent en Afrique sub-saharienne.

Pour ce qui concerne la France, nous pouvons souligner qu'elle a des liens étroits avec les pays d'Afrique sub-saharienne, car longtemps restée sous le joug colonial français, une grande partie des pays d'Afrique sub-saharienne, entretient des relations privilégiées avec l'ancienne puissance colonisatrice. La France est aujourd'hui l'un des principaux fournisseurs de l'Afrique Sub-saharienne et pour désigner les bonnes relations qui prévalent entre la France et les anciennes colonies, on parle même très souvent de la "Françafrique".

En outre, il faut rappeler qu'une grande partie des pays de l'Afrique sub-saharienne a gardé comme langue officielle le français et hérité du système politique français, ce qui constitue un grand atout pour les relations entre la France et l'Afrique.

Quant à la Chine, elle n'a jamais été une puissance colonisatrice pour l'Afrique, mais bien au contraire, elle a été d'un grand soutien pour les pays africains dans leur marche vers la décolonisation depuis la conférence de Bandoung de 1955. Parce qu'aux côtés des africains à Bandung, de nombreux pays africains nouvellement indépendants, n'hésitent pas à apporter leur soutien à la Chine dans la lutte diplomatique qui l'oppose à la Taiwan.

À partir d'octobre 2000, la Chine crée le premier forum africain, tout comme la Turquie, la Chine baptise l'année 2006, année de l'Afrique et en référence à la "Françafrique", le terme "Chinafrique" est créé, pour nommer les bonnes relations qui existent entre les africains et le géant Chinois. Ainsi, la présence de la Chine sur le continent africain devient de plus en plus répandue et effective.

Alors, lorsqu'on connaît les valeurs historiques que renferme la relation Franco-africaine et lorsqu'on sait la relation "amicale" qui existe entre la Chine et l'Afrique depuis Bandoung,

on pourrait être tenté de dire que, la récente relation de la Turquie avec l'Afrique Sub-saharienne, aura fort à faire pour s'assurer une longévité.

Mais aujourd'hui, dans le contexte actuel de la mondialisation et des intégrations régionales où les Etats africains, sont de plus en plus interdépendants, soucieux de diversifier leurs relations, et sont supposés être capables d'orienter leurs politiques extérieures, selon leur propre vouloir, il paraît légitime, de se poser la question suivante: Est-ce que la relation de la Turquie avec l'Afrique Sub-saharienne est vulnérable face aux relations de la France et de la Chine avec l'Afrique sub-saharienne ?

À priori, la relation turco-africaine semble vulnérable du fait qu'elle soit encore récente, et aussi du fait de l'ancienneté des autres relations. Toutefois, elle pourrait garder toutes ses chances de réussite, car les africains qui s'inscrivent davantage sur la voie du développement, ne sont pas hostiles à la diversification de leurs relations à travers le monde.

Mais pour trouver une réponse concrète à notre interrogation, il serait peut-être utile dans un premier temps, d'évaluer l'Afrique sub-saharienne dans le système international **(I)** et ensuite analyser les différentes coopérations française, chinoise et turque avec l'Afrique sub-saharienne **(II)**, avant de comprendre le nouveau partenariat stratégique Turco-africain **(III)**.

I- L'AFRIQUE SUB-SAHARIENNE DANS LE SYSTEME INTERNATIONAL

Pour désigner les relations entretenues par les différents Etats entre eux, la notion de système international est utilisée. Nous pouvons définir le système international comme un ensemble constitué d'Etats qui entretiennent des relations économiques, politiques, culturelles et de divers ordres entre eux. Le politologue français Raymond Aron, semble aussi partager cette idée lorsqu'il affirme : « J'appelle système international l'ensemble constitué par des unités politiques qui entretiennent les unes avec les autres des relations régulières et qui sont toutes susceptibles d'être impliquées dans une guerre générale»³.

Au nombre de ces unités politiques, figurent les pays de l'Afrique sub-saharienne, qui ont une importance indéniable dans le système international. Justement cette importance qu'un Etat peut avoir sur la scène internationale vis-à-vis des autres Etats, tire son origine dans les accords de Westphalie.

En effet, au XVIIe siècle, une guerre sanglante secoue l'Europe pendant trente années et n'arrive à prendre fin qu'avec le traité de Westphalie. La paix ainsi rétablie avec ce traité signé en 1648, annonce l'Europe territoriale moderne.⁴ À l'idée du monde chrétien, se substitue celle d'un système d'Etats indépendants comprenant la souveraineté externe des Etats. « *Rex est imperato en regno suo* ».

Cependant, dans le système Westphalien, la souveraineté ne peut être appréciée qu'au regard de l'équilibre des puissances : aucun Etat ne doit être plus puissant que tous les autres réunis. Un acteur nouveau remplace le découpage du pouvoir entre comtés, villages, duchés ; c'est l'Etat moderne. Comme l'a écrit Raymond Aron, « Le centre des relations internationales, ce sont les relations (...) interétatiques ».

³ Raymond Aron, "Paix et guerre entre les nations", Paris, Calmann-Lévy, 1962, p.103

⁴ Arnaud Blin, 1648, "la paix de Westphalie ou la naissance politique de l'Europe moderne", Paris, Editions Complexe, 2006, p.216

Le monde est alors morcelé entre Etats au sein desquels la souveraineté doit être respectée par les Etats limitrophes en vertu de la conception westphalienne de la frontière.⁵

Après la deuxième Guerre Mondiale, la Charte des Nations Unies, signée à San Francisco le 26 juin 1945, a confirmé cet ordre international. Ainsi, dans son article 2, elle dispose que l'ONU est fondée sur la souveraineté des Etats, que leur intégrité territoriale et leur indépendance constituent la base de leurs relations internationales, et que le lien qu'ils mettent ainsi en place n'affecte pas leur propre souveraineté à conduire leurs affaires intérieures comme ils l'entendent.⁶

En outre, le 21 décembre 1965, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une déclaration sur l'inadmissibilité de toute intervention dans les affaires intérieures des Etats et sur la protection de leur indépendance et de leur souveraineté.⁷ Cette déclaration vient renforcer le principe de la souveraineté, tel que proposé par le système westphalien.

La guerre froide aidant, le système westphalien s'est ainsi maintenu jusqu'au XXème siècle. Les deux blocs disposant d'armes de destructions massives, créant l'équilibre de la terreur, ont d'une façon ou d'une autre, garanti une stabilité dans le système mondiale jusqu'à la disparition de la bipolarité.

Plus tard, le système Westphalien basé sur la souveraineté des Etats va connaître une grande remise en cause à la fin du XXème siècle. Comme l'explique James Rosenau, « le concept de la souveraineté lui-même, apparaît dans toute sa complexité dans cette période de fort changement social. »⁸

⁵ Thierry de MONTBRIAL, "Mémoire du temps présent", Paris, *Flammarion*, 1996, p. 98

⁶ Article 2 de la Charte des Nations Unies, San-Francisco, 1945

⁷ *Déclaration des sur l'inadmissibilité de toute intervention dans les affaires intérieures des Etats et sur la protection de leur indépendance et de leur souveraineté, adopté par l'assemblée générale des Nations Unies à sa 20^{ème} session*, New York, 1965, p. 135-137

⁸ James N. ROSENAU, "Along the Domestic-Foreign Frontier", Cambridge, *Cambridge University Press*, 1997, p. 219

Toutefois cette remise en cause de la souveraineté absolue ne va pas faire disparaître l'Etat, mais seulement il se trouvera opposé à la société internationale née de l'interdépendance.⁹ Le système Westphalien étant ainsi contesté, on s'acheminera progressivement vers un système post-westphalien et trois grandes raisons pourraient être à l'origine de ce changement.

Dans un premier temps, comme affirmait James Rosenau, « l'expansion de l'interdépendance a des implications substantielles sur le concept de souveraineté »¹⁰. La pensée selon laquelle, des domaines relèveraient exclusivement des compétences intérieures ne fait plus l'unanimité. Ainsi, plusieurs éléments liés à l'interdépendance ont contribué à la remise en cause de la souveraineté des Etats, notamment, l'émergence des droits de l'homme, comme question centrale de la politique post-internationale et aussi l'action d'organisations transnationales comme Amnesty international.

Ensuite, on peut noter l'opposition entre le principe de la souveraineté étatique et le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Au sein des Etats, des minorités nationales sont parvenues à former de nouveaux Etats. On peut prendre pour exemple, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie ou encore le Sud-Soudan.

Enfin, une nouvelle notion de droit international, a fait son apparition au début des années 1990. Il s'agit du droit d'ingérence. En effet, ce principe permet de s'ingérer dans les affaires intérieures d'un Etat lorsque les droits de l'homme sont menacés. On l'appelle aussi le principe d'ingérence humanitaire.

Ce principe a été utilisé à plusieurs reprises. Par exemple pour la protection des Kurdes d'Irak au nord du 32ème parallèle avec la résolution 688 du 5 avril 1991 des Nations Unies ; pour l'intervention en Somalie face à la défaillance absolue d'un Etat à l'égard de ses ressortissants avec la résolution 794 du 3 décembre 1992 ; pour la création du Tribunal pénal international pour

⁹ Jan Aart SCHOLTE, "Global Civil Society: Changing the World?" Department of Politics and International Studies, University of Warwick, *CSGR Working Paper* No. 31/99, p. 23

¹⁰ James N. ROSENAU, "Turbulence in World Politics, A Theory of Change and Continuity", New Jersey, *Princeton University Press*, 1990, p. 435

l'Ex-Yougoslavie avec la résolution 808 du 22 février 1993 ; pour la création du Tribunal pénal international pour le Rwanda avec la résolution 955 du 8 novembre 1994 et enfin pour l'intervention de l'Otan au Kosovo.¹¹

Par ailleurs, il faut rappeler que ce principe qui porte atteinte à la souveraineté des Etats, reste lui aussi controversé et ne figure pas dans la Charte des Nations Unies. Il porte souvent le nom de doctrine Kofi Annan, car il a été rappelé par ce dernier : « Dans aucun pays, le gouvernement n'a le droit de se dissimuler derrière la souveraineté nationale pour violer les droits de l'Homme ou les libertés fondamentales des habitants de ce pays. »¹²

L'Afrique sub-saharienne qui regroupe aujourd'hui plusieurs Etats indépendants, a ainsi réalisé son existence dans ce système international comprenant plusieurs variations. Mais avant tout, il paraît aussi important de présenter l'Afrique sub-saharienne.

En effet, l'Afrique sub-saharienne est aussi appelée Afrique noire et se distingue de l'Afrique du nord par le désert du Sahara. L'Afrique subsaharienne est généralement subdivisée en quatre sous-régions connues sous les appellations: d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique de l'Est, d'Afrique centrale, d'Afrique australe.

L'Afrique sub-saharienne regroupe 49 pays y compris les îles et constitue la partie du continent la plus démunie, notamment sur le plan économique, et la plus mouvementée sur le plan politique. Cependant il faut ajouter que ces réalités renferment de grands paradoxes car cette partie de l'Afrique, regorge de grandes ressources naturelles susceptibles de favoriser le développement économique et efficace d'un Etat.

L'Afrique Sub-saharienne ou encore l'Afrique noire a connu plusieurs périodes dans le système international. Aujourd'hui l'indépendance et la souveraineté dont se réjouit la plupart des pays de l'Afrique sub-saharienne est l'aboutissement d'une longue marche aussi éprouvante que passionnante.

¹¹Résolutions et comptes rendus de l'Assemblée générale de l'ONU:
<http://www.un.org/fr/documents/garesolution.shtml>, consulté le 10 juin 2011

¹² Kofi ANNAN, "Two concepts of sovereignty", dans *The Economist*, 18 septembre 1999

Longtemps avoir ployé sous la domination coloniale, les pays de l'Afrique subsaharienne, ont fini par obtenir leur indépendance et ont même mis à épreuve cet indépendance nouvellement acquise en s'inscrivant dans le mouvement des non-alignés pendant la guerre froide. Ensuite les pays d'Afrique subsaharienne sont devenus des acteurs des relations Nord-sud avant d'être impliqués aujourd'hui dans le contexte de la mondialisation.

A- De la colonisation à l'indépendance

La période de colonisation qu'ont vécue les pays de l'Afrique subsaharienne a été précédée d'une longue période de traites négrières. Les peuples de l'Afrique subsaharienne ont vécu des époques bien maussades avant de connaître la colonisation, il serait ainsi important de revenir sur les différentes traites négrières qui ont précédées la colonisation.

1- Les traites négrières

Egalement appelées traite des Nègres ou encore traite des Noirs, peuvent être appréhendées comme les commerces d'esclaves dont ont été victimes, par millions, les populations de l'Afrique subsaharienne durant plusieurs siècle. Ce trafic a consisté à échanger des marchandises contre des noirs africains ou à les acheter pour les employer ou les revendre en qualité d'esclaves. Il y a eu trois principales traites négrières qu'on peut respectivement nommer ; traite orientale, traite occidentale et traite intra-africaine.

- **La traite orientale**

Elle peut être aussi définir comme la traite arabe selon l'historien français Olivier Pétregrenouilleau, car elle a principalement été menée par les grands empires arabes de l'époque. Elle a alimenté le monde arabe en esclaves noirs utilisés dans plusieurs domaines.

La traite orientale fournissait une main d'œuvre servile employée à des travaux domestiques et de services. Notamment des esclaves noirs utilisés comme employés de maison, souvent affectés à des tâches d'entretien des palais et des infrastructures, aussi à des activités directement ou indirectement sexuelles. Mais également dans l'agriculture, l'artisanat et l'extraction minière ou le métier des armes.¹³

- **la traite occidentale ou encore la traite atlantique**

Nous pouvons dire qu'elle est la plus connue et été la plus intense. La traite occidentale fût un phénomène horrible. Elle fût de grande ampleur du fait de sa durée, du nombre de victimes et du fait du transport sur de longues distances et dans des conditions calamiteuses d'Êtres humains, mais aussi du fait de leur asservissement.

Au cours de cette traite, plusieurs millions de noirs ont été déportés sur le continent Américain pour palier au manque de main d'œuvre et aussi pour remplacer la main d'œuvre Amérindienne qui ne satisfaisait plus les besoins des grands propriétaires de plantations de tabac, de café ou encore de cannes à sucre.

Cette traite peut être aussi connu sous l'appellation de commerce triangulaire car elle se passait essentiellement entre trois continents : l'Amérique, L'Europe et l'Afrique. Les Navires Européens se rendaient sur les côtes africaines pour échanger des esclaves africains contre des objets banals comme des peignes, des miroirs, ou encore des tasses à café.

L'Afrique était ainsi dépossédée de ces enfants, de jeunes qu'on appelait les bras valides. Ces jeunes étaient par la suite transférés vers les Amériques pour travailler dans les plantations de canne à sucre, de tabac etc. En retour, les occidentaux repartaient vers l'Europe avec du sucre, du tabac, du café, de l'indigo et des objets dits de valeurs. Par ailleurs, il est important de signaler que les Portugais étaient les premiers à se risquer sur les côtes atlantiques de l'Afrique.¹⁴

¹³ Olivier Pétré-Grenouilleau, "Les Traites négrières, essai d'histoire globale", Paris, *Gallimard*, 2004, pp.448–451

¹⁴ Hugh Thomas, "La Traite des Noirs", Paris, *Robert Laffont*, 2006, p.40

C'est en 1441 que débuta véritablement la traite atlantique lorsqu'un grand navigateur portugais du nom de Antao Gonçalves, captura des Africains noirs, des Azenègues, pour les offrir en trophée au prince Henri dont il était le valet.¹⁵

Et vers 1448 environs 1000 esclaves noirs ont été déportés au Portugal et sur les îles portugaises; les Açores et Madère.¹⁶ Cela constitue l'origine de la traite occidentale qui a coûté très chère à l'Afrique sur le plan humain vu le nombre de victimes orchestrées par cette traite de l'homme noir. Enfin, la traite intra-africaine comme son nom l'indique est celle qui s'est passée entre les africains eux-mêmes.

- **La traite intracontinentale des Noirs Africains**

Elle commence vers le XI^e siècle.¹⁷ Au cours cette traite, de nombreux noirs seront faits esclaves par d'autres noirs. A cette époque, on s'est trouvé dans le monde qu'avait imaginé Thomas Hobbes, l'homme noir était devenu un loup pour un autre homme noir.

Plusieurs hommes noirs étaient enlevés par d'autres hommes noirs afin d'être remis aux négriers qui en retour leur donnaient des objets qui demeuraient tout à fait extraordinaires pour eux, mais qui en réalité étaient banals et sans valeur matérielle. Cependant il faut noter que ces noirs qui enlevaient d'autres noirs, étaient utilisés par des négriers occidentaux qui n'arrivèrent pas souvent à atteindre les profondeurs du continent noir.¹⁸

- **L'abolition de l'esclavage**

Vers le XV^eme siècle ces traites vont devenir très gênantes aux yeux de plusieurs régimes. La papauté va même essayer d'y mettre fin en condamnant l'esclavage. Plusieurs papes de l'époque vont directement afficher leur opposition à la traite négrière.

¹⁵ Ibid, p.39

¹⁶ Ibid, p.45

¹⁷ Melchior Mbonimpa, "Idéologies de l'indépendance africaine", Paris, *L'Harmattan*, 1989, p.247

¹⁸ Melchior Mbonimpa, *op. cit*, p.247

Nous pouvons énumérer par exemple, les papes Paul III, Pie II, Pie V, Urbain VIII et Benoît XIV.¹⁹

Plusieurs voix vont donc se lever contre ce fléau qui va progressivement être prohibé. Le Royaume uni l'interdira en 1807 tandis que les Etats-Unis d'Amérique l'interdiront en 1808.²⁰ La traite deviendra illégale dans plusieurs pays d'Europe et aussi sur le continent américain. En dépit de cette prohibition, la traite négrière va se prolonger dans le temps mais cette fois-ci de façon illégale et clandestine. Les demandes des propriétaires terriers étaient toujours grandes car le système économique de leurs exploitations était basé essentiellement sur l'esclavage. Ainsi plusieurs pays vont contourner l'interdiction pour s'adonner à une traite clandestine. Les français sont les plus actifs dans cette traite clandestine, qui feront perdurer.

À cette époque, les négriers français sont même armés au su et au vu de tout le monde dans les ports de Nantes et Bordeaux. Entre 1815 et 1833, on comptabilise environ 353 bateaux de traite dans le port de Nantes.²¹

La traite va complètement disparaître grâce à un pacte entre la France et la Grande-Bretagne qui décideront de contrôler et empêcher tous les navires susceptibles d'être liés à la traite. Ainsi le tout dernier Navire transportant des esclaves noirs accoste dans un port de Cuba en 1867.²² Ces périodes noires vont scarifier pendant longtemps l'existence de l'homme noir. Si leur abolition est venue susciter un brin d'espoir pour les peuples d'Afrique noirs, elle marqua aussi le commencement d'un autre phénomène qui prorogera l'assujettissement des peuples africains.

¹⁹ Jean Sévilla, "Historiquement correct. Pour en finir avec le passé unique", Paris, Perrin, 2003, p.252

²⁰ Christian Delacampagne, "Histoire de l'esclavage. De l'Antiquité à nos jours, Paris", *Le livre de poche*, 2002, p.208

²¹ Jean Sévilla, *op. cit*, p.251

2- La colonisation

Selon le dictionnaire *le petit Robert*, la colonisation désigne l'action de coloniser c'est-à-dire l'occupation, l'exploitation, la domination politique, culturelle ou religieuse et la mise sous tutelle d'un territoire et ses habitants.

Les colons définissaient quant à eux, la colonisation comme une mission civilisatrice. Les peuples colonisés étant considérés comme des primitifs, selon eux, ils avaient donc pour mission de mener des expéditions en Afrique en vue de civiliser ces peuples encore à l'état brut. À la tribune du palais de Bourbon en 1885, le français Jules Ferry, l'a même déclaré dans son allocution ²³

Pour les colons, il est donc clair, qu'ils agissaient par humanisme même si leurs actions sur le terrain, laissent voir d'autres formes d'esclavages, d'exploitation, de pillages ou encore d'assujettissements de l'homme par l'homme. En ce qui concerne la colonisation de l'Afrique sub-saharienne, elle débuta avec exactitude au XIX^{ème} vers 1880. À cette époque, les traites négrières et l'esclavage avaient légalement pris fin. Les Européens qui s'étaient généralement limités aux côtes africaines, décidaient de partir à la conquête du reste du continent africain.

- **La conquête du continent**

Grâce à leurs avancées technologiques, les Européens pénétraient sur le continent noir et découvrir de nouveaux territoires. Les nombreuses richesses notamment les métaux, l'ivoire, le bois, le charbon, le fer, le zinc, l'argile, l'or, le diamant, le pétrole, le soufre et le sel²⁴ dont regorgent les nouveaux territoires découverts faisaient considérablement augmenter le nombre des candidats à la conquête de l'Afrique. C'est le début de la ruée vers les profondeurs de l'Afrique.

²² Christian Delacampagne, *op. cit.*, p.215

²³ « *Les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures. Je dis qu'il ya pour elles un droit, parce qu'il ya un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures.* », Bernard Phan, "Colonisations et décolonisations françaises depuis 1850", Paris, *Armand Colin*, 1999, p.14

²⁴ <http://www.afrique-annuaire.com/continent/richesses-naturelles.html>, consulté le 2 mai 2011

Chaque puissance colonisatrice manifestait le souhait d'arriver avant les autres afin de tirer le plus grand profit de toutes ces richesses naturelles. Les grandes puissances d'Europe furent engagées alors dans une grande course contre la montre.

La France, le Portugal, l'Angleterre, l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, la Suède et la Hollande partiront donc à la conquête du continent noir.

Dans l'ensemble les pays européens avaient réalisé d'importants progrès sur le plan technologique et dans le domaine industriel ce qui rendait très facile le transport et les communications, spécialement dans la marine à vapeur mais aussi le transport ferroviaire et le télégraphe. Tous ces progrès facilitaient l'exploration des "terres vierges".²⁵

En outre, dans le domaine médical, il y avait aussi d'importantes avancées car l'Afrique sub-saharienne est en grande partie située dans une zone tropicale où les maladies tropicales étaient aussi importantes. Grâce à leurs avancées sur le plan médical, les Européens réussissaient à développer la quinine qui fût un traitement très efficace contre le paludisme ce qui les permit de pénétrer dans de grandes zones tropicales.²⁶

- **Le partage de l'Afrique**

Selon les Européens, posséder des terres productrices de matières premières dont ils avaient besoin pour le fonctionnement de leurs industries, les éviterait de gaspiller des devises pour les acquérir.²⁷

Le continent africain disposant de plusieurs potentialités, regorgeant d'importantes richesses naturelles comme citées ci-avant, les européens vont nourrir l'ambition de contrôler les différentes sources d'approvisionnement des matières premières pour le fonctionnement de leurs industries et accroître leurs puissances économiques afin de faire face à la rivalité qui était grandissante sur le continent européen. En outre, il faut ajouter que, ces puissances européennes

²⁵ Bernard Phan, *op. cit.*, p.12

²⁶ Albert Adu Boahen, "L'Afrique sous domination coloniale, 1880–1935", Paris, *Éditions Unesco/NEA*, 1987, p.940

²⁷ Bernard Phan, *op. cit.*, p.12

en contrôlant des territoires, pourraient avoir la possibilité de garantir à ses industriels, l'écoulement de leur production sur un marché protégé.²⁸

Le continent africain sera donc divisé en plusieurs zones sur lesquelles la puissance conquérante, exerçait sa domination et sa suprématie contre le gré des populations autochtones. Très souvent l'arrivée de ces puissances colonisatrices rencontrait l'opposition farouche et la résistance des populations africaines. De véritables batailles furent engagées entre les puissances colonisatrices et les populations locales. Disposant de moyens très archaïques pour leur défense, les africains étaient pour la plupart vaincus par les puissances colonisatrices qui mettaient sous leur autorité les différents territoires conquis.

De grands empires coloniaux ont ainsi connu le jour. La France et l'Angleterre ont été les mieux servis dans cette course au trésor. La France conquît de grands territoires en Afrique de l'ouest et en Afrique centrale tandis que l'Angleterre s'accapara d'énormes territoires en Afrique australe et à l'est du continent noir. Le reste des territoires de l'Afrique sub-saharienne fût reparti entre la Belgique, l'Allemagne, le Portugal et l'Espagne.

Les grandes potentialités, les immenses richesses et les estimations sur la localisation de ces grandes richesses ont augmenté la voracité des puissances colonisatrices. Certains pays cherchaient de plus en plus, à trouver d'autres territoires au-delà de ceux qui étaient déjà sous leur emprise, pour justement bénéficier davantage des retombés de cette expédition sur le continent africain.

Dans cette quête d'agrandissement de territoires, plusieurs puissances colonisatrices se heurtaient aux ambitions d'autres puissances de la colonisation, d'autres se retrouvaient sur les mêmes territoires créant ainsi souvent des tensions. Le point de départ des ambitions européennes se situe au Congo. À cette époque le roi des Belges, Léopold II, qui s'intéresse aux questions coloniales ambitionne l'exploration du bassin du Congo. Les ambitions du roi Léopold II se heurtent aux ambitions françaises. L'explorateur français Pierre Savorgnan-de-Brazza s'engage alors dans l'arrière-pays du Gabon, sur un affluent du Congo. Les Portugais font état de droits

²⁸ Ibid

historiques sur l'embouchure du Congo. L'enjeu devient européen; les ambitions de Léopold se heurtent à celles d'autres pays colonisateurs.²⁹

Les différends entre les puissances colonisatrices s'intensifiaient et il leur fallait trouver un moyen pacifique afin de les résoudre, ainsi ils se réunissaient à Berlin pour trouver des compromis.

- **Les règles du partage de l'Afrique: la conférence de Berlin**

Ainsi sous les auspices du chancelier allemand Otto Von Bismarck, la conférence de Berlin sera organisée en novembre 1884. Otto Von Bismarck, jusque-là qui était intéressé par les seuls problèmes européens, propose une conférence à Berlin, afin de régler les problèmes du commerce dans le bassin du Congo et se rallie à l'idée de protéger les marchands allemands en Afrique.³⁰

Convoquée par le chancelier Otto Von Bismarck, la Conférence de Berlin débute le 15 novembre 1884 et prend fin le 26 février 1885. Cette conférence a réuni les grandes puissances de l'époque. 14 pays ont pris part à cette conférence notamment l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la France, le Royaume-Uni, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, la Russie, la Suède-Norvège, l'empire Ottoman, les États-Unis d'Amérique.³¹

Le principal but de cette conférence de Berlin était de créer un cadre juridique à la colonisation en Afrique et aussi d'établir des règles internationales régissant le partage des territoires sur le continent. Par ailleurs, il s'agissait aussi de régler pacifiquement les litiges existants, la reconnaissance d'une annexion territoriale, la liberté de commerce dans les territoires

²⁹ <http://icp.ge.ch/po/cliotexte/xixe-et-xxe-siecle-colonisation-et-imperialisme/colonisation.colonies.6.html>, consulté le 13 Avril 2011

³⁰ Ibid

³¹ Acte général de la conférence de Berlin, 26 Février 1885

colonisés, notamment la liberté de navigation sur les grands fleuves africains comme le fleuve Congo et le fleuve Niger.³²

Aux sorties de cette conférence, les pays ayant participé, ont signé un acte final qui dorénavant devaient régir les activités des puissances colonisatrices en Afrique.

Les puissances coloniales se sont mises d'accord pour mener leurs "missions civilisatrices" dans l'entente et le respect de chaque puissance.³³ Cependant, il faut noter que, si la conférence de Berlin, incarne les règles de partage de l'Afrique, elle marque aussi le début d'un esprit de coopération en Afrique. Mais une coopération entre les puissances colonisatrices afin d'accomplir leur mission "civilisatrice".

Les français et les autres puissances colonisatrices se sont donc inscrits dans une coopération sur le continent africain, mais sans pour autant inviter les africains, pourtant les premiers concernés. Nous pouvons alors nous demander, si la coopération actuelle française en Afrique ne tire son inspiration de la première coopération issue de l'entente de Berlin ?

Il paraît difficile de donner une réponse exacte mais l'instant, retenons que dans la coopération actuelle, les africains sont certes invités mais cette coopération est conditionnée. Nous y reviendrons dans notre deuxième partie qui y est entièrement consacrée.

Par ailleurs, il est très important de rappeler l'absence des africains à cette conférence de Berlin, ce qui laisse entendre que les règles du partage de l'Afrique ont donc été régies sans l'avis et l'approbation des peuples africains. Le continent noir fût ainsi divisé seulement en tenant compte des aspirations des puissances colonisatrices.

En outre, il faut aussi noter qu'avant la colonisation, l'Afrique sub-saharienne disposait de grands Empires et Royaumes comme l'Empire du Ghana, l'Empire Songhaï, l'Empire du Mali, l'Empire Monomotapa, l'Empire Sosso, l'Empire Zoulou, le Royaume de Tombouctou, le Royaume de Kanem, le Royaume d'Oyo, le Royaume de Nubie, le Royaume de Dahomey ou

³² Ibid

³³ Ibid

encore le Royaume de Gao. Ces Empires et royaumes qui étaient organisés et administrés selon les coutumes et traditions africaines, seront disloqués après le partage de l'Afrique.

Les populations de ces empires et royaumes seront divisées et séparées pour une raison principale qu'on peut comprendre comme suit : les populations qui n'ont jamais cohabités, qui ne partagent pas les mêmes coutumes et traditions, qui ne parlent pas les mêmes dialectes d'où ne se comprennent pas, sont mises ensembles par les colons afin de les rendre incapables de mener une révolte véritable.

Aujourd'hui, cela a encore des répercussions sur l'Afrique. Par exemple en Côte d'Ivoire, il existe 60 groupes ethniques qui peinent à former une nation véritable car ils n'ont pas souvent la même culture, les mêmes coutumes.

L'Afrique fût ainsi donc reconstituée. Les premiers vrais Empires africains étaient remplacés par des empires coloniaux dans les lesquels les colons agissaient selon leur bon vouloir au détriment des populations africaines. Les frontières africaines furent donc retracées, tandis que la France dominait la partie ouest de l'Afrique, l'Angleterre était maîtresse à l'est et au sud. Ces deux grands pays se menaient une rivalité et ils affichaient leurs puissances. Mais Bernard Phan, dans son ouvrage, "*Colonisations et décolonisations françaises depuis 1885*", explique qu'au XIXème siècle, les grands pays européens furent à l'apogée de leur puissance en Europe.³⁴

C'est-à-dire, ils n'avaient plus la capacité d'imposer leur volonté à d'autres. La manifestation de ces puissances était donc délocalisée vers d'autres régions du monde. Dans le cas de la colonisation, il s'agissait d'imposer leur souveraineté dans les territoires annexés comme ce fut le cas en Afrique.³⁵

En dehors de la France et de l'Angleterre, Le Portugal, la Belgique, l'Espagne et l'Allemagne se partageaient le reste des territoires d'Afrique sub-saharienne qui échappaient au

³⁴ Bernard Phan, *op.cit*, p.11

³⁵ Ibid

contrôle français ou anglais. La Belgique disposa de trois territoires, l'actuelle République Démocratique du Congo plus grande que la Belgique, le Rwanda et la Burundi.

Le Portugal quant à lui, contrôla l'actuel Angola, la Mozambique, la Guinée-Bissau et le Cap-Vert. L'Allemagne disposa du Cameroun, du Togo et de la Namibie avant de se voir dépossédée de ses colonies en 1919 au profit de la France et de l'Angleterre.³⁶

L'Espagne un peu plus occupée sur le continent américain, n'eut qu'un seul territoire en Afrique noire ; l'actuelle Guinée Equatoriale. Quant à l'Italie, elle tentera sans succès de mettre l'Ethiopie sous sa coupole. La France compta à elle seule 18 territoires coloniaux en Afrique subsaharienne qui sont : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Cameroun, les îles Comores, le Djibouti, le Gabon, la Guinée, Madagascar, le Mali, l'île Maurice, le Niger, la République centrafricaine, la République du Congo, le Sénégal, les îles Seychelles, le Tchad et le Togo.

- **Le déroulement de la colonisation**

Depuis les années 1880 jusqu'en 1960, la grande partie de l'Afrique Sub-saharienne resta sous domination coloniale. Cette partie de la terre fût spoliée de ces richesses, toutes les ressources importantes qui étaient découvertes sur ces territoires étaient rapatriées vers les capitales des puissances colonisatrices. Les populations étaient soumises à l'autorité des colons et constituaient une main d'œuvre quasi gratuite car ils recevaient pour la plupart une rémunération dérisoire, insignifiante pour les travaux qu'ils accomplissaient.

On se trouvait dans une sorte de système d'esclavage modéré car les participants de la conférence de Berlin, avaient notifié dans l'article 6 de l'acte final de Berlin que les puissances colonisatrices, s'engageaient à veiller aux conditions de vies des populations indigènes et à concourir à la suppression de l'esclavage et surtout à la traite des noirs.³⁷

Malgré la domination qu'ils exerçaient sur les populations autochtones et aussi l'exploitation des ressources qu'ils découvraient, les colons campaient sur la position selon

³⁶ Anne Stamm, "l'Afrique de la colonisation à l'indépendance", Paris, *Que sais-je ?*, PUF, 1998, p.21

³⁷ Acte général de la conférence de Berlin, 26 Février 1885

laquelle, ils menaient des missions civilisatrices en Afrique. Et même si, des actions ont été menées dans le but de peindre de vérité l'idéologie de mission civilisatrice, des doutes subsistent toujours quant à la sincérité de ces actions.

On se demande si, c'est seulement par solidarité, qu'elles ont été menées vers le continent africain ? Il paraît légitime de donner une réponse négative lorsqu'on sait que, pendant la période coloniale, l'Afrique a été vidée d'importantes richesses, elle a enregistré d'énormes pertes aussi matérielles qu'humaines.

En 1914, lorsque la première guerre mondiale éclate, les populations africaines sont utilisées par les "civilisateurs" comme des boucliers. Les Africains envoyés à la guerre, étaient placés en première ligne et subissaient à outrance la fureur des canons ennemis. Ils disposaient d'armes à feu qu'ils ne savaient pas manipuler. Sous les feux des ennemis, ils improvisaient et tiraient dans le hasard, ce qui leur a valu l'appellation sarcastique de "soldats tire-ailleurs."

La France avait bâti un véritable empire colonial, elle reparti ses colonies en plusieurs sections administratives. Les colonies françaises en Afrique sub-saharienne étaient regroupées en deux grands gouvernorats. Il y avait le gouvernorat de l'AOF (Afrique Occidentale Française) dont la capitale se trouvait à Dakar au Sénégal et le gouvernorat de l'AEF (Afrique Equatoriale Française) avec pour capitale Brazzaville l'actuelle capitale de la République du Congo. Elle avait également mis en place un système déconcentré pour mieux diriger ces colonies depuis la capitale, c'est-à-dire chaque gouverneur, chef de canton ou en encore chef de circonscription administrait sa zone mais devait rendre compte à sa hiérarchie.

Toutes les grandes décisions émanaient de Paris, la métropole. Comme le disait Odilon Barrot, au sujet du système administratif de la déconcentration, « c'est le même marteau qui frappe mais seulement qu'on en a raccourci le manche. »

Ainsi donc, les populations africaines ont connu la domination et la soumission aux autorités coloniales. De primitifs, ils sont passés à indigènes avant d'être appelés les évolués pour ceux qui avaient eût la chance d'aller à l'école coloniale. C'est justement ces évolués qui plus tard vont être animés d'un éveil de conscience pour sonner la révolte.

3- La décolonisation et les indépendances

Des mouvements nationalistes vont être menés par des intellectuels Africains de l'époque tels l'ivoirien Félix Houphouët Boigny, le sénégalais Léopold Sédar Senghor, le Ghanéen Kwamé N'Nkrumah ou encore le congolais Emery Patrick Lumumba.

En effet, après la Deuxième guerre mondiale, les Empires coloniaux vont connaître un grand chamboulement. Au lendemain de la guerre, les pays européens sont affaiblis, déconsidérés après la seconde guerre mondiale, ils sont vaincus. En réalité, ils n'ont plus les moyens de contrôler leurs colonies.

En outre, de nouveaux principes anticolonialistes avaient connu le jour. Par exemple la charte de l'Atlantique d'août 1941 qui posa comme principe fondamental le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et aussi la charte de San-Francisco de juin 1945 instituant l'Organisation des Nations Unies, tribune à laquelle la cause des peuples colonisés sera défendue. Par ailleurs les deux grandes puissances de l'époque à savoir les Etats Unis d'Amérique et l'Union des Républiques Socialistes et Soviétiques se montraient enclines à la décolonisation.

Les puissances colonisatrices quant à elles, restèrent hostiles à l'idée de la décolonisation mais selon chaque puissance colonisatrice, il existait un degré de modération. Par exemple les anglais acceptaient facilement de décoloniser leurs anciens territoires et de maintenir des liens avec qu'eux à travers la Commonwealth.

Concernant la France, elle affichait une plus grande opposition à la décolonisation car elle ambitionnait d'utiliser son empire colonial pour refaire son économie après 1945. Cela était parfaitement compris dans les propos d'un élu français, Gaston Monnerville, lors de l'assemblée consultative du 25 mai 1945.³⁸

Concernant le Portugal, la Belgique et les Pays-Bas, ils étaient catégoriquement opposés aux indépendances des colonies ce qui sera la cause d'une décolonisation bâclée dans leurs

³⁸ « Sans son empire, la France ne serait qu'un pays libérée. Grâce à son empire, la France est un pays vainqueur », Pascal Boniface, *les relations internationales de 1945 à nos jours*, Paris, Dalloz, 2008, p.48

anciennes colonies. La décolonisation s'est ainsi déroulée selon des méthodes différentes. A l'opposée de la décolonisation négociée qu'on pourrait aussi appeler le modèle anglais, a existé la décolonisation arrachée.

- **La décolonisation négociée**

En Afrique noire, la décolonisation a débuté dans les territoires anglais et s'est relativement bien achevée à l'exception du Kenya où la révolte des "Mau Mau" a durement été réprimée. En effet, "Mau-Mau", est un mouvement militant africain qui agissait au nom des populations Kikuyu opprimés par l'Empire Britannique au Kenya.

De 1952 à 1956, le mouvement Mau-Mau, mène une série d'actions violentes, aboutissant à l'instauration de l'Etat d'urgence. La répression, particulièrement brutale, s'accompagne d'emprisonnements, de torture et de meurtres. Le bilan "officiel" du côté Mau-Mau est de 7 811 morts et de 80 000 à 100 000 internés. Mais, malgré l'écrasement de la révolte, les colons blancs doivent accepter le droit de propriété des Africains de toutes ethnies sur les hautes terres en 1959. Perçu comme l'instigateur de la révolte Mau-Mau, Jomo Kenyatta est condamné à sept ans de prison. A sa libération, en 1961, il prend la direction du KANU (l'Union nationale africaine du Kenya). Lorsque le pays accède à l'indépendance, le 12 décembre 1963, Kenyatta en devient le premier président, jusqu'à sa mort, en 1978.³⁹

Excepté ce drame du Kenya, les autres colonies anglaises ont obtenues leur indépendance de façon négociée et pacifique. Le Ghana fût donc la première colonie d'Afrique noire à obtenir son indépendance en 1957, suivi des autres pays dans le courant de 1960.⁴⁰

Concernant la France, elle va après plusieurs atermoiements concéder l'indépendance à ses colonies. Mais l'attribution de l'indépendance aux colonies, a connu plusieurs étapes. D'abord, la loi cadre Defferre de 1946 qui accorde une autonomie interne et ensuite en 1958 le choix de l'indépendance ou de l'appartenance à une communauté française créée par la 5^{ème}

³⁹ <http://www.monde-diplomatique.fr/2005/01/A/11817>, consulté le 9 juin 2011

⁴⁰ Anne Stamm, *op. cit.*, p.76

république française. Le référendum organisé recueille 96 à 99 % de “OUI” dans tous les pays africains à l’exception de la Guinée qui, refusant l’entrée dans la nouvelle communauté française, devient ipso facto indépendante.⁴¹

Dès 1959, la communauté s’effrite car partagée entre les tendances fédérales de Félix Houphouët Boigny et les tendances confédérales de Léopold Sedar Senghor. Plus tard en 1960, toutes les anciennes colonies françaises d’Afrique noire, deviennent des pays indépendants de façon pacifique.⁴²

- **La décolonisation arrachée**

Quant à la Belgique, elle marqua une opposition catégorique à une décolonisation de son empire mais face à la radicalisation du nationalisme dans ses colonies, elle cédera de façon inopinée ce qui entrainera tout de suite une très grande instabilité et une désorganisation totale au Congo belge et aussi dans les autres colonies belges (Burundi, Rwanda).

Concernant les portugais, il faut dire que les africains payeront du prix de leur sang pour arracher leur indépendance face à l’obstination des portugais de conserver courte que courte leurs empires coloniaux. En Angola et au Mozambique, le régime du dictateur Salazar au Portugal s’obstinant à conserver les vestiges de l’Empire portugais, les africains vont rechercher des soutiens de l’étranger notamment dans le bloc de l’est pour combattre les forces portugaises. Mais il faudra attendre la Révolution des œillets au Portugal en 1974 et la chute de la dictature pour que les colonies portugaises obtiennent leur indépendance.

Cependant le départ brusque des colons, va aussi laisser ces pays dans une désorganisation totale.⁴³ Par exemple en Angola, les mouvements nationalistes MPLA (Mouvement Populaire de Libération de l’Angola), le FNLA (Front National de Libération de

⁴¹ Ibid, pp.74-76

⁴² Ibid

⁴³ Anne Stamm, *op. cit*, p.81

l'Angola) et l'UNITA (Union Nationale pour l'Indépendance Totale de l'Angola) proclament chacun l'indépendance du pays et se mènent une grave guerre.⁴⁴

Débutée avec le Ghana en 1957, la décolonisation de l'Afrique noire va se poursuivre avec les autres colonies. 1960 marquera l'année d'une décolonisation généralisée, la plupart des pays africains vont connaître l'indépendance sous la pression conjuguée des deux super grandes puissances de l'époque à savoir les Etats-Unis d'Amérique et l'Union Soviétique mais aussi sous les pressions de l'Organisation des Nations Unies et les mouvements nationalistes qui avaient vus le jour. Dans le courant des années 1960, l'Afrique noire enregistrera 17 pays indépendants, la plupart des autres pays seront quant à eux indépendants dans la première moitié de la décennie.⁴⁵

- **Les exceptions de la colonisation**

Par ailleurs, il serait important de souligner un fait exceptionnel. Si la plupart des pays africains ont connu la colonisation, deux pays africains en ont été épargnés. Il s'agit de l'Ethiopie et du Libéria.

Pour ce qui est du Libéria, elle a été créée par une société de colonisation américaine en 1822 et sera indépendante le 26 juillet 1847.⁴⁶ En réalité, le Libéria est le premier pays africain à être indépendant mais à la différence des autres pays africains, il n'a pas connu la colonisation.

Quant à l'Ethiopie, anciennement appelée Abyssinie, c'est un Etat historiquement souverain depuis l'antiquité, elle fit échec à la tentative de colonisation de l'Italie, à qui, elle infligea une sévère défaite lors de la bataille d'Adoua.

En effet, cette bataille a été livrée près du village d'Adoua, au centre de la région du Tigré dans le nord de l'Ethiopie en mars 1896. À cette époque, l'improbable s'est produit dans le village d'Adoua, les forces italiennes dirigées par le colonel Baratier, confortées dans leurs

⁴⁴ Ibid

⁴⁵ Christian Comeliau, "les Relations Nord-Sud, Paris", *la Découverte*, 1991, p.15

⁴⁶ Jacob Festus Ade Ajayi, "Histoire générale de l'Afrique: L'Afrique au XIXe siècle jusque vers les années 1880", Paris, éd. UNESCO, 1996, p.108

positions par l'idée de l'état primitif des noirs, pensaient avoir affaire à un peuple désorganisé. Forts de leurs armements "modernes", les forces italiennes vont attaquer les Ethiopiens. Les italiens buteront sur les forces éthiopiennes portées par leur guide, Negusse Negest Menelik II, pourtant armées de sagaies, de flèches et de lance-pierres mais surtout de détermination. Les italiens sont sévèrement matés. Il s'agit de la première victoire décisive africaine sur une puissance colonisatrice.⁴⁷

En dehors de ces deux exceptions, l'Afrique a ainsi été partagée et colonisée par les Européens. Après la conquête militaire, les richesses des contrées africaines sont exploitées dans un but commercial. L'implantation coloniale eut à faire face à des résistances plus ou moins vives selon les différentes régions, néanmoins un nouveau système économique et social lié à la colonisation se met en place entraînant des transformations démographiques et politiques sans précédent.

L'indépendance que les pays africains obtiendront finalement après la deuxième Guerre Mondiale, va poser les bases d'un nouveau départ. Les pays d'Afrique sub-saharienne vont faire leur entrée dans le système Westphalien. Ils sont dorénavant des Etats indépendants au même titre que leurs anciennes puissances colonisatrices.

L'article 2 de la Charte des Nations Unies leur garantie une souveraineté qu'ils vont mettre en épreuve en décidant librement de ne pas se ranger derrière un camp, lors de la rivalité qui opposait les USA (United States of America) et l'URSS (Union des Républiques Soviétiques Socialistes). Ils s'inscriront dans le mouvement des pays non-alignés.

⁴⁷ Ibid

B- Du non-alignement aux relations Nord-Sud

À partir de 1960, l'Afrique sub-saharienne dispose de plusieurs pays indépendants. Après de longues périodes d'assujettissement politique, économique et culturel, les peuples africains ont enfin obtenu le droit à l'indépendance sous la pression des mouvements nationalistes et des deux grandes puissances de l'époque.

Nouvellement indépendants et particulièrement faibles sur le plan économique, ils porteront l'appellation de pays du tiers monde, expression utilisée pour la première fois par l'économiste et démographe français Alfred Sauvy.⁴⁸

En effet, le tiers monde n'est pas seulement composé de pays africains, il réunit aussi plusieurs pays d'Amérique et d'Asie nouvellement décolonisés affichant d'énormes problèmes économiques et de développement.

Après la décolonisation, les Etats d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine qui viennent fraîchement d'obtenir leur indépendance vont essayer de s'affirmer politiquement et diplomatiquement. Il s'agira en fait pour ces pays qu'on appelle à tort ou à raison pays du tiers monde de mettre à l'épreuve la souveraineté et l'indépendance qu'ils viennent d'obtenir.

1- La conférence de Bandung 1956

En effet, en 1956 sous proposition du premier président de la République d'Indonésie, une conférence se tint à Bandung du 17 au 24 Avril. Elle réunit 29 pays d'Asie et Afrique, notamment le Ghana, le Libéria, l'Ethiopie, la Somalie, le Soudan, l'Egypte et la Lybie.

La Conférence de Bandoung enregistrait aussi la présence de pays pro-occidentaux comme la Turquie et de pays communiste comme la Chine.⁴⁹ La présence de la Turquie à

⁴⁸ *Magazine France Observateur*, Paris, 14 août 1952, n°118, p.14

⁴⁹ Pascal Boniface, *op.cit*, p.64

Bandoung peut susciter des interrogations car ce pays était dans le bloc occidental, c'est-à-dire aux côtés des colons européens qui étaient opposés à la décolonisation des pays. Par ailleurs, il faut aussi rappeler que ce pays était présent en 1885, à Berlin lorsque les règles du partage de l'Afrique étaient effectuées entre les colons.

Cette fois-ci, à Bandoung, Nous pouvons nous demander si la Turquie est là par soutien aux pays africains qui aspirent à l'indépendance, ou bien, elle est en mission de dissuasion pour le compte des occidentaux ?

Nous ne saurions donner une réponse définitive à cette question, mais retenons que la Turquie, partageant le point de vue des occidentaux, était naturellement opposée à la création du mouvement des non-alignés.⁵⁰

Aux sorties de cette conférence, de grandes décisions vont être adoptées. Le communiqué final prend acte de plusieurs injustices orchestrées par les colons sur les peuples colonisés.⁵¹

D'abord, nous pouvons remarquer, que la conférence de Bandung condamne avec fermeté le colonialisme, réaffirme le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, comme l'avait indiqué la charte de l'atlantique d'Août 1941. Ensuite, elle insiste sur la souveraineté et l'égalité entre toutes les nations, le refus de toute pression de la part des grandes puissances et le refus de toute ingérence dans les affaires de l'Etat. Enfin, les pays récusent la politique des blocs en appelant à la coexistence pacifique. Ils condamnent ainsi le colonialisme sous toutes ses formes.⁵²

⁵⁰ Mehmet Özkan et Birol Akgün, "Turkey's opening to Africa", Cambridge, *Cambridge University Press*, 2010, pp.525-546

⁵¹ « *La conférence afro-asiatique a pris note du fait que l'existence du colonialisme dans plusieurs pays de l'Asie, et de l'Afrique sous quelque forme qu'il, se présente, non seulement entrave la coopération culturelle mais aussi le développement des cultures nationales. Certaines puissances coloniales ont refusé à leurs sujets coloniaux les droits élémentaires en matière d'éducation et de culture, ce qui entrave le développement de leur personnalité et aussi la collaboration culturelle avec les autres peuples d'Afrique et d'Asie... La conférence condamne un tel déni des droits fondamentaux de l'homme (...) comme forme d'oppression culturelle.* », Communiqué final de la conférence de Bandoung, 24 Avril 1955

⁵² « *Le colonialisme sous toutes ses formes est un mal auquel il doit être rapidement mis fin et pour affirmer que la soumission des peuples au joug étranger, à l'exploitation étrangère, constitue une violation des droits fondamentaux*

Cette conférence sera très médiatisée et sera pleine d'espoirs pour les peuples d'Afrique qui à cette époque ployaient toujours sous le joug colonial. On peut ainsi dire que la conférence de Bandung a été un élément instigateur de la formation du mouvement des pays non-alignés dans lequel les pays africains se sont inscrits après l'obtention de leur indépendance politique.

2- La naissance du mouvement des non-alignés, Belgrade 1961

Sous l'instigation de la Yougoslavie du général Tito, de l'Inde de Nehru et de l'Egypte de Nasser, le tiers monde commencera à s'organiser politiquement en créant en 1961 à Belgrade, actuelle capitale de la Serbie, le mouvement des pays non-alignés. Comme son nom l'indique, c'est un mouvement de pays qui refusent de s'aligner derrière les différents blocs qui existaient pendant la guerre froide à savoir le bloc de l'Ouest avec les Etats Unis et le bloc de l'Est avec l'URSS.

Il est aussi important de souligner que même si le mouvement des pays non alignés a vu le jour à Belgrade en 1961, les velléités de sa naissance existaient depuis les années 1950.

Le non-alignement est apparu en pleine guerre froide où le tiers monde était devenu l'enjeu de la rivalité planétaire soviéto-américaine. Aux Nations Unies, les super-grands et les deux camps avaient besoin des voix du tiers monde donc les pays qui appartenaient à ce monde inventé par Alfred Sauvy étaient donc fortement courtisés par l'Union des République Soviétiques et Sociales mais aussi par les Etats Unis d'Amérique.⁵³

Cette grande sollicitation de la part des deux grandes puissances va aussi être une des raisons de la naissance du mouvement des pays non-alignés. Les pays dits du tiers monde auront pour objectif à travers ce mouvement de marquer leur envie de ne pas être utilisé dans la rivalité qui oppose les deux grandes puissances. Ils veulent se montrer neutre avec l'ambition de prendre

de l'homme, est contraire à la charte des Nations unies et est un obstacle à la consolidation de la paix mondiale. »
ibid.

⁵³ Daniel Colard, "les relations internationales de 1945 à nos jours", Paris, *dalloz*, 1999, p.260

part effectivement à la vie politique internationale car le tiers monde, possèdent aussi des atouts non négligeables: Par exemple, le poids du nombre et les matières premières en abondance dont ont forcément besoins les pays développés.

Sur le plan démographique, le tiers monde ne constitue pas le tiers mais en réalité les deux tiers voire les trois quarts de l'humanité. À l'assemblée générale de l'ONU, un Etat égale une voix ce qui explique que le tiers monde avec son nombre important de pays, a une grande importance pour l'adoption des résolutions ou déclarations. En outre, sur le plan économique, les pays industrialisés du Nord ont besoin des matières premières dont le tiers monde dispose à outrance, pour faire fonctionner leurs usines et leurs économies.

Mais malgré ces nombreuses potentialités, l'économie des pays du tiers monde a du mal à prendre de se développer. Le tiers monde à son tour, a besoin d'aide et d'assistance pour entamer son développement.

Selon le professeur français Daniel Colard, le mouvement des pays non-alignés avait été une subtilité des pays du tiers monde pour tirer grands profits des grandes puissances de l'époque. Pour lui, la compétition acharnée que se livre le système capitaliste et le système socialiste va amener les pays du tiers monde à faire monter les enchères en matière d'aides et d'assistance. Le tiers monde va mettre en place la diplomatie de la bascule pour jouer les Etats-Unis contre l'URSS. C'est-à-dire, les pays vont faire du chantage aux Etats en demandant de l'aide financière afin de ne pas à avoir, à la demander au bloc de l'Est.⁵⁴

Ce chantage politico-économique va être payant jusqu'à l'avènement de la perestroïka soit pendant trente années. L'affaire du barrage d'Assouan en Egypte en est l'illustration parfaite.⁵⁵

En effet, pour la construction du barrage d'Assouan, le président Nasser sollicite de l'aide aux Etats-Unis qui la lui refusa à cause des vellétés de rapprochement au bloc soviétique qui

⁵⁴ Daniel Colard,*op.cit*, p.261

⁵⁵ Ibid

pesaient sur le pays de Pharaon. L’Egypte se tournera officiellement vers l’URSS pour la construction de son barrage. Elle bénéficiera de l’assistance technique des ingénieurs soviétiques.

Par ailleurs, il faut préciser que les pays d’Afrique noire, vont aussi prendre part à ce mouvement du non-alignement qui regroupe plusieurs pays du tiers monde. Ils vont ainsi défendre leur indépendance en refusant de se laisser amadouer par les grandes puissances de l’époque engagées dans une lutte idéologique et qui cherchaient à recruter des adeptes dans le tiers monde. Après cette opposition aux deux grandes puissances, les pays de l’Afrique subsaharienne vont à nouveau se retrouver dans une opposition. Cette fois-ci, elle n’est pas idéologique pas économique.

3- Les relations Nord-Sud

Nouvellement indépendants, les pays d’Afrique sub-saharienne sont sous-développés affichant d’énormes difficultés économiques les distinguant des pays industrialisés. « L’inégalité des Etats conduit à distinguer le club des Etats développés et le club des Etats sous-développés. Le premier regroupe les pays riches, industrialisés, technologiquement avancés ; le deuxième les pays pauvres, non industrialisés, technologiquement en retard. D’où parallèlement au clivage idéologique Est/Ouest, un clivage économique Nord/Sud. »⁵⁶

Les pays d’Afrique sub-saharienne deviendront donc des acteurs des relations Nord-Sud, c'est-à-dire des rapports entre les pays pauvres du tiers monde et les pays industrialisés et riches. Mais plus tard le tiers monde qui avait pris conscience de ses potentialités, voulait obtenir en plus la décolonisation politique, une décolonisation économique, c'est-à-dire la souveraineté sur les richesses et les ressources naturelles que possédait le tiers monde.

En 1973, éclate la première crise énergétique. L’OPEP (Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole) qui était jusque-là constitué de pays du tiers monde, décide un embargo

⁵⁶ Ibid, pp.80-81

sur la livraison du pétrole aux Etats soutenant Israël pendant la guerre du Kippour. Les pays de l'OPEP augmentent unilatéralement le prix du baril de pétrole et limitent leur production.

Les pays du Nord vont ainsi prendre conscience de leur dépendance économique et les pays du Sud vont réaliser l'existence d'un pouvoir pétrolier efficace contre le Nord. À côté de l'axe idéologique Ouest-Est, vient émettre un autre axe de nature économique, notamment l'axe Nord-Sud. L'OPEP appuyé par tous les pays du tiers monde, n'aspire plus à une aide au développement ou une assistance économique mais à une refonte de l'ensemble du système économique mondial.

Ce que réclament dorénavant les pays africains, asiatique et latino-américains du tiers monde, c'est l'établissement d'un nouvel ordre économique international, plus juste, plus équitable et plus favorables aux Etats pauvres.⁵⁷ Cette quête du nouvel ordre économique va conduire à la conférence de LIMA de 1976.

Les deux hémisphères Nord et Sud réaliseront que les deux axes ont mutuellement besoin d'eux. Ainsi le tiers monde, longtemps resté spectateur impuissant, va être un acteur engagé et organisé sur la scène internationale. Environns trois décennies après l'accession à l'indépendance des pays du tiers monde, les pays industrialisés du Nord doivent compter désormais avec eux.

Plusieurs dialogues vont alors s'engager entre le Nord et le Sud. En 1980, dans le cadre des travaux de l'ONU, réunie en session extraordinaire sur initiative du groupe de 77, l'Assemblée générale vote le principe de négociations générales. Celles-ci porteront sur tout le contentieux Nord-Sud et se dérouleront sous la direction de l'ONU. Trois conférences auront lieu en 1981 et relanceront le dialogue pays industrialisés et PVD (Pays en Voie de Développement). C'est ainsi qu'en septembre 1981, se réunit à Paris la première Conférence des Nations Unies sur les PMA (pays les moins avancés).⁵⁸

⁵⁷ Daniel Colard, *op.cit*, p.262

⁵⁸ Ibid, p.289

Après la dislocation du bloc de l'Est en 1990, les relations Nord-Sud se sont trouvées bouleversées avec l'éclatement de l'Axe Ouest-Est.

On se trouve dorénavant dans un monde multipolaire où chacun devient maître de son destin. Cependant, le dialogue entre les PMA et les pays industrialisés sous les auspices de l'ONU ont continué. Chaque dix ans se tient la conférence des Nations Unies sur les PMA, qui sont aujourd'hui au nombre de 33 en Afrique et tous en Afrique sub-saharienne.

La dernière conférence sur les PMA s'est tenue en Turquie du 9 au 13 juin 2010. La Turquie en tant que pays hôte de la quatrième conférence des Nations Unies sur les PMA, a montré son engagement auprès des pays les moins avancés pour leurs efforts vers le développement. Le premier ministre de la Turquie a fait la promesse que son pays allait allouer annuellement la somme de 200 millions de dollars aux PMA à partir de 2012.⁵⁹

Toutefois, il faut dire que déjà en 1990, le monde est devenu davantage multipolaire. Les affaires internationales n'étaient plus l'apanage de différents blocs mais elles étaient devenues la préoccupation de tous les sujets de droit international. Les Etats étaient rentrés dans l'ère de la globalisation. Jusque là, les Etats qui avaient l'exclusivité sur les affaires intérieures, semblent dorénavant, incapables de contrôler les flux immenses qui touchent leurs territoires, notamment, les informations, les technologies, les biens culturels, les marchandises, les finances et les personnes. La société internationale se positionne et les pays d'Afrique sub-saharienne signent leurs entrées dans le système post-westphalien. Les Etats existent certes mais des domaines qui étaient strictement soumis à leur souveraineté, sont de plus en plus l'affaire de la société internationale née de l'interdépendance.

⁵⁹ Discours de S.E.M. Recep Tayyip Erdoğan, lors du déjeuner offert aux PMA à l'ouverture du sommet des Nations Unies sur les PMA, Istanbul, 9 mai 2011.

C- L’Afrique sub-saharienne dans le contexte de mondialisation

Découlant de l’étymologie du latin “Mundus” qui signifie univers, la mondialisation se définit comme étant le mécanisme d’ouverture de toutes les économies nationales sur un marché devenu planétaire. Cependant il faut dire que si la mondialisation a pris un essor considérable au cours des dernières décennies, elle existe depuis des siècles. Elle s’est manifestée ces dernières années avec la libéralisation des échanges et la multiplication d'accords commerciaux permettant aux personnes comme aux entreprises de se déplacer d'un pays à l'autre. En bref la délocalisation. L'arrivée des nouvelles technologies en matière de communication, internet notamment, a aussi contribué à la mondialisation par une circulation plus facile des idées, des images, des pièces musicales comme de toutes les formes d'art qui peuvent être l'objet d'une numérisation.⁶⁰

1- Contenu de la mondialisation

Elle est se traduit également par une interdépendance de plus en plus grande entre les pays, la libéralisation des échanges, la délocalisation de l’activité, la fluidité des mouvements financiers, le développement des moyens de transport, de télécommunication. La mondialisation touche à toutes les activités humaines notamment les industries, les services, le commerce, la politique, le social, la diplomatie, l’écologie et aux médias.⁶¹ Il devient alors très difficile de fonctionner dans un marché uniquement national d’où la nécessité de créer des organismes internationaux pour réguler et régler les échanges. Cependant, la complexité des échanges mis en jeu, nous ramène à la question tenant à l’impact de la mondialisation. Si pour certains, la mondialisation génère des avantages, pour d’autres elle est aussi source d’inconvénients.

⁶⁰ Définition fournie par l’équipe perspective monde de l’Université de Sherbrooke, <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire?idictionnaire=1511>, consulté le 5 juin 2011

⁶¹ Daniel Colard, *op.cit*, p.350

2- Les avantages et inconvénients pour l'Afrique sub-saharienne

Les pays d'Afrique sub-saharienne tout comme les autres pays du tiers monde sont devenus des acteurs de la mondialisation même si leur niveau de participation diffère des pays industrialisés. La mondialisation avec sa politique d'ouverture des marchés nationaux comporte aussi bien des avantages que des inconvénients. En Afrique Sub-saharienne, les inconvénients semblent si nombreux qu'ils font écran aux quelques avantages qui sont entre autres la fluidité financière, la création d'emplois et le transfert relatif de technologie. Il en est de même pour certains spécialistes de l'Afrique, pour qui, l'Afrique semble dépaycé dans le jeu de la mondialisation et souvent même, semble en être la victime. Les marchés africains étant encore jeunes et dynamiques, après leurs ouvertures, ils connaissent une vague de firmes internationales.

Le problème est que les firmes internationales ont une stratégie économique, financière et monétaire autonome, contrairement aux entreprises nationales qui, elles, sont encadrées par une politique économique et sociale de l'Etat. Les firmes multinationales ont la prétention de considérer la planète comme un marché unique de producteurs et consommateurs, ce qui fait perdre aux Etats le contrôle de ces acteurs économiques.⁶² Ainsi une large ouverture des marchés des pays d'Afrique sub-saharienne aux firmes transnationales, entraîne une sorte d'aliénation de leur indépendance politique.⁶³

Officiellement l'Afrique sub-saharienne est rentrée dans le contexte de la mondialisation au début des années 1980 par des organisations économiques internationales comme la Banque Mondiale, le Fond Monétaire International et l'Organisation mondiale du Commerce. Alors que les experts de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) parlent du marché du commerce mondial unifié, la contribution africaine à ce marché est très insignifiante.

Le plus grave est de constater que cette situation n'émane pas d'une politique africaine de repli sur soi, car depuis les années 80, l'Afrique a largement ouvert ses marchés, suivant les conseils du FMI (Fond Monétaire International) et appliquant les plans d'ajustement structurel.

⁶² Ibid, p.94

⁶³ Ibid, p.95

Or, cette ouverture des marchés africains a paradoxalement eu pour effet de diminuer sa contribution au commerce mondial, qui s'élevait à 4% en 1980.⁶⁴

Concernant les exportations, le constat est encore sévère. Alors que le FMI base toujours son programme, sur plus d'exportations, plus il intervient dans l'économie africaine en la libéralisant et plus le continent exporte en volume, moins cela lui rapporte en valeur. La valeur des exportations africaines a ainsi chuté de moitié entre 1980 et 1998.⁶⁵

Respectant les prescriptions des organisations économiques internationales, les pays de l'Afrique Sub-saharienne sont tournés vers une politique d'exportations de leurs matières premières vers les pays développés et en retour ils importent les produits manufacturés de ces pays industrialisés. Une telle politique empêche vraisemblablement l'industrialisation des pays africains car de toutes les façons, il est légitime de penser qu'une Afrique industrialisée bouleverserait les systèmes économiques des pays industrialisés.

Les marchés européens et asiatiques étant saturés, il serait difficile pour les pays du Nord d'écouler efficacement leurs produits.

3- La marginalisation de l'Afrique

« Marginalisée économiquement et déclassée géopolitiquement, l'Afrique est longtemps restée à l'écart de la mondialisation ».⁶⁶ La Turquie partage le même point de vue. Dans la déclaration du sommet Turquie-Afrique d'Istanbul de 2008, « l'Afrique et la Turquie notent avec une grande préoccupation que même si certains pays ont profité des avantages de la mondialisation, la plupart des pays africains restent marginalisés dans l'économie mondiale. »⁶⁷

⁶⁴ <http://www.newafrika.org/spip.php?article289>, consulté le 20 Avril 2011

⁶⁵ Ibid

⁶⁶ Phillipe Hugon, "L'Afrique en mouvement", Paris, *Questions internationales*, no 33, la documentation française, 2008, préambule

⁶⁷ Déclaration du sommet Turquie-Afrique, Istanbul, 2008

En effet, la nécessité pour la mondialisation d'être ouverte, équitable, prévisible et de disposer de systèmes financiers et commerciaux multilatéraux basés sur les règles qui profitent à tous les états, en particulier aux pays africains dans leurs efforts pour la réalisation d'un développement durable, restent cependant largement profitable aux pays développés, qui contrôlent les grandes organisations économiques mondiales, notamment la Banque Mondiale, le FMI et l'OMC.

Ces pays développés sont au cœur de l'orientation de l'économie mondiale au grand détriment des pays pauvres, en particulier d'Afrique sub-saharienne. Par exemple, contrairement à ce qui se passe à l'Assemblée générale des Nations Unies, où chaque pays détient une voix, les modalités de la prise de décision au FMI ont été conçues de manière à tenir compte de la situation relative de chaque pays membre dans l'économie mondiale.⁶⁸ C'est à dire, un pays qui est puissant économiquement, dispose également d'un grand pouvoir dans les décisions de l'organisation. Ainsi les pays pauvres d'Afrique sub-saharienne n'ayant aucun poids économique, subissent la vision des pays riches.

En outre, La Banque Mondiale composée de ses deux institutions, à savoir, la BIRD (la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement) et L'AID (l'Association Internationale pour le Développement) fonctionnent selon un modèle de décision reposant sur une répartition des droits de vote des pays-membres en fonction du montant de leur cotisation. Ainsi on n'est dans la loi du plus du plus offrant. Il s'agit du principe « 1 dollar, 1 voix ».

Les pays d'Afrique ne participent qu'à 1% au commerce international et cela en grande partie grâce à l'Afrique du Sud qui semble avoir trouvé le bout du tunnel. On ne peut pas nier que la participation à l'économie mondiale est une condition sine qua non pour la croissance économique de l'Afrique Sub-saharienne mais il paraît évident que la mondialisation dans toutes ses formes a eu des conséquences beaucoup négatives en Afrique sub-saharienne.

À l'époque de la colonisation, sous la formule camouflée des missions civilisatrices, l'Afrique sub-saharienne a subi une grande exploitation aussi bien humaine que matérielle.

⁶⁸ <http://www.imf.org/external/np/exr/facts/fre/governf.htm>, consulté le 10 juin 2011

Aujourd'hui, après les recommandations des organisations économiques internationales et lorsqu'on connaît la situation actuelle du continent noir, à savoir, la pauvreté, le chômage ou encore l'immigration vers l'occident, il paraît légitime, de se demander si l'Afrique n'est pas en face d'une nouvelle forme de "mission civilisatrice" ? qui comme à Berlin, les règles sont aujourd'hui établies par les organisations économiques internationales.

À cette question, la situation actuelle sur le continent noir, pourrait faire penser à une réponse affirmative, mais pour l'instant retenons qu'il ya aujourd'hui un peu plus de cinquante années que la plupart des pays de l'Afrique sub-saharienne est devenue indépendante et si l'obtention de l'indépendance a été une fierté pour ces pays Africains, on constate que leur dépendance est très forte dans ce jeu d'interdépendance que propose la mondialisation.

La mondialisation n'est donc pas une panacée pour l'Afrique sub-saharienne qui ploie toujours sous le poids du sous-développement.

Excepté quelques pays qui connaissent une croissance économique, qui d'ailleurs, reste timide, le reste de l'Afrique a du mal à prendre son envol. Partir de l'esclave, puis la colonisation avant d'atteindre l'indépendance, les pays de l'Afrique sub-saharienne, connaissent de nombreux problèmes économiques. Longtemps soumis à la domination de puissances étrangères, aujourd'hui bien qu'indépendants, ils se trouvent déstabilisés sur le plan politique, économique et social. Ainsi plusieurs pays, au nombre desquels figurent la France, la Chine et la Turquie vont proposer leurs coopérations à ces pays du continent africain.

D'abord la France, pour avoir été une puissance 'civilisatrice' pendant la colonisation, prend les devants. Dans le but de se racheter pour le bilan controversé de sa mission civilisatrice en Afrique sub-saharienne, la France s'inscrit dans des coopérations diverses avec les pays.

Ensuite, la Chine qui depuis Bandung, avait accompagné les pays Africains dans leur lutte vers l'indépendance, veut réaffirmer sa fidélité en s'inscrivant aussi dans une politique de coopération avec le continent noir.

Enfin la Turquie, pays qui était présente à Bandung mais aussi à Berlin vient dans le cadre de sa politique d'ouverture sur le monde, offrir sa coopération au continent africain.

Chacun de ses pays y va de sa façon et surement aspire à travers cette coopération à un objectif que nous essayerons d'élucider dans notre analyse sur leurs coopérations en Afrique subsaharienne.

II- LES COOPERATIONS FRANÇAISE, CHINOISE ET TURQUE AVEC L'AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

Si le sens étymologique du mot coopération indique l'action de coopérer, de collaborer ou encore de participer à un projet commun, dans le sens de la politique internationale, le mot coopération désigne des opérations de transfert avec l'étranger, qu'elles soient d'origine non-gouvernementales, bilatérales ou multilatérales.⁶⁹

La coopération internationale permet également d'établir des échanges, des liens et des partenariats entre les pays, sur des enjeux très variés. En outre, elle est liée à la solidarité internationale qui a pour objectif de promouvoir l'équité sociale et de réduire les inégalités entre les pays en voie de développement et les pays développés.

Par ailleurs, la coopération internationale peut être un moyen d'influence politique de certains pays sur d'autres pays. Par le canal de la coopération, un pays peut facilement exporter sa culture et ses visions politiques à travers des aides au développement ou encore d'autres moyens.

Si pour les pays du Sud, la coopération internationale véhicule les modèles de développement des pays développés, perpétuant ainsi la dépendance économique et l'inégalité des rapports de pouvoirs, qui caractérisent les relations Nord-Sud depuis la colonisation, pour les pays du Nord, la coopération internationale fait la promotion d'une voie alternative de développement, qui prône la prise en charge des populations locales et l'ancrage du développement économique dans le développement social.⁷⁰

⁶⁹ Ritimo, site français sur le Réseau d'information et de documentation pour le développement durable et la solidarité internationale: http://www.ritimo.org/dossiers_thematiques/cooperation_internationale/coop_int_intro.html, consulté le 13 juin 2011

⁷⁰ Olga Navaro-Flores, "le partenariat en coopération internationale, paradoxe ou compromis?", Montréal, *Presse de l'Université du Québec*, 2008, p.1

La coopération internationale occupe ainsi une place importante dans la politique étrangère de plusieurs pays et c'est justement pour cette raison qu'il existe dans certains pays, un ministère en charge de la coopération. C'est le cas de la France, où il existe un ministère en charge de la coopération.

À côté du mode classique des coopérations internationales qu'on connaît, c'est-à-dire le mode dans lequel les donateurs sont issus des pays développés du Nord et les destinataires issus des PMA du Sud, émerge un autre mode de coopération dans lequel certains pays se prévalant toujours du Sud proposent leurs aides à d'autres pays du Sud. C'est le cas de la Chine, qui qualifie par exemple sa coopération en Afrique de collaboration sud-sud.

La Chine veut ainsi, se distinguer des pays développés du Nord, qui mènent une coopération basée sur des rapports de subordinations et soumises à des conditions. Prenons l'exemple de la France, qui déclarait en 2000, que le développement durable était l'un des piliers sur lequel elle souhaitait faire reposer la coopération internationale, aux côtés de la lutte contre la pauvreté et les inégalités, et du renforcement de l'État de droit et de la démocratie.⁷¹ C'est-à-dire, une aide au développement soumis au renforcement de l'Etat de droit et de la démocratie et aussi au développement durable.

Mais, qu'est-ce qu'on peut comprendre du développement durable ? En effet, le développement durable est un atout majeur et incontournable de la vision et du fonctionnement de la société, il permet d'envisager un modèle de société démocratique, viable à long terme, qui saurait réconcilier l'activité économique performante, le développement humain, la protection et la préservation des ressources naturelles.⁷²

Acteurs des relations Nord-Sud, les pays d'Afrique sub-saharienne, qui après leur indépendance, se sont trouvés déstabilisés aussi bien au plan politique qu'économique, ont continué de recevoir l'assistance économique des pays développés. Aujourd'hui, ils se trouvent marginalisés dans le contexte de la mondialisation et présentent des signes de fièvre.

⁷¹ <http://www.vedura.fr>, consulté le 20 mai 2011

⁷² Ibid

économique. C'est ainsi que les pays développés et aussi des pays dits émergents, leur apportent une aide au développement. Plusieurs pays, comme la France, la Chine, et la Turquie, s'inscrivent alors dans des coopérations avec les pays d'Afrique sub-saharienne.

Cependant, plusieurs autres raisons pourraient motiver ces pays qui offrent leur coopération à l'Afrique sub-saharienne. Ces raisons peuvent être aussi bien officielles qu'officieuses. Chaque pays, à travers sa coopération en Afrique, aspire à la mise en place d'une politique particulière et aussi à l'obtention de résultats qu'il souhaite. Pour justement atteindre ces résultats, les Etats utilisent des moyens attractifs comme l'aide au développement ou encore les échanges culturelles pour attirer la sympathie des pays, vers qui la coopération est destinée. Le monde a évolué, les mentalités ont changés et on n'est plus à l'heure de la coercition, les Etats s'inscrivent alors dans une nouvelle approche : *le soft power*.

Comme l'explique, le professeur Joseph Nye dans son ouvrage intitulé *Soft Power, the means to succes in world politics*, le *Soft power* désigne la capacité d'un Etat à influencer le comportement d'un autre Etat et d'amener cet autre Etat à adopter son point de vue par le biais de moyens culturels et ou idéologiques.⁷³ Le *soft power* mobilise des ressources basées sur l'attractivité et la séduction incarnées par le modèle culturel de l'Etat. Le *soft power* complète le *hard power* qui désigne les moyens traditionnels de toute politique étrangère, notamment l'armée, la diplomatie, les pressions économiques. Joseph Nye précise aussi que le *soft power* d'un Etat peut provenir de trois ressources, notamment sa culture, ses valeurs politiques et sa politique étrangère.⁷⁴ Analysons le cas de la France, la Chine et la Turquie en Afrique sub-saharienne.

D'abord, la France a su créer un grand "*soft power*" à travers ses valeurs politiques et sa culture. La France se veut être, le pays des droits de l'homme et de la démocratie par excellence. Elle prône l'égalité, la liberté, la fraternité et aussi l'Etat de droit.

⁷³ Joseph Nye, "Soft power, the means to succes in world politics", New york, *PublicAffairs*, 2004, p.5

⁷⁴ Ibid, p.11

Quant à la Chine, son *soft power* réside dans sa politique étrangère, grande puissance économique, elle se présente comme un pays opposé à l'impérialisme occidental, elle affiche son appartenance à la cause des pays africains qu'elle a suivie depuis Bandung.

Enfin, la Turquie mise sur sa culture et son histoire liée à l'empire Ottoman, elle s'inscrit dans une approche basée sur la sympathie. À travers la *Pax Ottomana*, elle se montre comme un pays qui n'a jamais pris part à la colonisation en Afrique et qui est solidaire aux africains.

Ainsi, ces pays mettent en mise œuvre, des moyens pour réussir leur politique envisagée en Afrique. Ces moyens résident dans les principales coopérations qu'ils mènent sur le continent, à savoir l'aide au développement, les échanges commerciaux et aussi les échanges culturels.

A- Les aides au développement

L'aide au développement peut être appréhendée comme l'aide accordée par les pays développés ou par des ONG (organisations non-gouvernementales) ou encore des organismes internationaux comme le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), pour soutenir le développement économique dans les pays les moins avancés. On peut la distinguer de l'aide humanitaire car elle est destinée à éradiquer la pauvreté sur un long terme tandis que l'aide humanitaire s'emploie sur un court terme.

Les aides au développement comprennent entre autres, les Aides Publiques au Développement, la mise en place d'infrastructures, les prêts financiers et les annulations de dette. Toutefois, il faut noter que les prêts financiers constituent une aide au développement si et seulement si, il n'ya aucune conditionnalité qui les accompagnent. Et aussi, si le taux d'intérêt est faible. Par exemple des prêts à taux préférentiel.

Par ailleurs, il est important de préciser que les aides internationales peuvent être bilatérales ou multilatérales. Les aides sont bilatérales lorsqu'elles sont données directement par un pays à un ou plusieurs pays en voie de développement, elles peuvent être multilatérales dans le

cas où les pays donateurs proposent leurs aides à des organisations internationales ou à des organisations non-gouvernementales qui se chargent de les redistribuer aux pays sous-développés. D'entrée de jeu, intéressons nous au cas de la République Populaire de Chine.

- **L'aide chinoise**

La Chine entreprend des actions de grandes envergures sur le continent africain, elle a diversifié ses actions en matière d'aide au développement. Les aides au développement de la Chine comprennent essentiellement, des prêts financiers à des taux préférentiel, l'assistance technique et la mise en place d'infrastructures.

Cependant, la Chine ne fait aucune publication sur les chiffres de ses aides au développement en Afrique. Il est donc difficile de donner des chiffres exacts sur l'aide chinoise, mais des estimations existent toutefois.

Après le sommet Chine-Afrique de Shanghai de 2006, la Chine avait fait une promesse de 20 milliards de dollars à titre de nouveaux financements pour l'aide au développement des pays africains. Selon des estimations réalisées en juin 2007, le fond de développement Chine-Afrique, administré par la banque chinoise de développement (*China Development Bank*), aurait soutenu les firmes chinoises en Afrique à hauteur de 5 milliards de dollars.⁷⁵

Nous pouvons déjà constater que, même s'il n'existe pas de chiffres sur l'aide au développement de la Chine, elle apporte une aide non négligeable en Afrique. La Chine diversifie également son aide au développement en faveur des pays africains. Par exemple, se servant des critiques des pays africains concernant les barrières des marchés occidentaux, la Chine a supprimé les droits à l'exportation sur ses marchés pour les 25 plus pauvres pays africains.⁷⁶

⁷⁵ Joshua Kurlantzick cité par Mingjiang Li, "Soft Power, China's Emerging Strategy in international politics", Londres, *Lexington Books*, UK, 2009, pp.171-172

⁷⁶ Ibid

À travers cette action, la Chine a agrandi son image de pays opposé à l'impérialisme occidental et solidaire des pays africains. Elle a ainsi gagné la sympathie de plusieurs pays africains.

On pourrait alors se demander si l'aide au développement donnée par la Chine, ne constitue-t-elle pas un moyen pour la Chine, afin d'asseoir son influence en Afrique ?

Il paraît ici évident que la Chine veut rendre son aide sur le continent africain très attractive et significative aux yeux des africains. C'est justement ce qui explique le fait que, les chinois privilégient le canal bilatéral pour l'octroi de l'aide au développement en Afrique.

La Chine, qui base sa coopération sur le concept de collaboration sud-sud, veut se maintenir hors de la gouvernance mondiale de l'aide, afin de montrer une image distincte de celles des bailleurs traditionnels de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement), qui appartiennent généralement aux pays développés du Nord et qui sont accusés de soumettre leurs aides à des conditionnalités.

Agissant ainsi, la Chine réussit à se montrer distincte de ses pays et réussit à gagner la sympathie des pays africains et réussit à assoir progressivement son influence sur le continent africain.

Par ailleurs, lorsqu'il arrive à la Chine d'intervenir dans un cadre multilatéral, cela ne passe pas inaperçu aux yeux des africains. Souvent certains organismes internationaux, associent la Chine à leurs actions. Par exemple, le PNUD a choisi d'encadrer les dynamiques privées chinoises par la création d'une chambre de commerce sino-africaine plus connue sous l'appellation de *China-Africa Business Council*. La Banque Mondiale, a aussi opté pour le renforcement des capacités des opérationnels chinois de l'aide, en misant sur EximBank, avec qui elle a signé un protocole d'accord en mai 2007. Mais toutes les fois que la Chine, participe aux activités de ces organisations internationales, elle fait une grande couverture médiatique.

Ainsi la première contribution de la Chine à l'AID de la Banque Mondiale, a bénéficié d'une grande couverture médiatique.⁷⁷

Cet exemple, vient renforcer la thèse selon laquelle, la Chine fait usage de son aide au développement pour gagner la sympathie des gouvernements africains. On constate que, là où, l'idéologie anti-impérialiste s'arrête, la puissance économique prend le relais. La puissance économique chinoise est associée à son idéologie. Par ailleurs, il faut aussi remarquer que les aides de la Chine, sont beaucoup basées sur la mise en place d'infrastructure. On peut se demander pourquoi la Chine fait un tel choix ?

Comme l'ex-président Zaïrois, Mobutu, le disait à la tribune de l'ONU en octobre 1973 : « les pays africains ne sont sous-développés mais sous-équipés. Il leur faut des équipements pour amorcer leur développement et dans ce domaine, la contribution chinoise est le meilleur exemple. »⁷⁸

La Chine ayant perçu ce message africain, a orientée davantage son aide vers la construction d'infrastructures et la fourniture d'équipements. En guise d'exemple, citons des projets comme la reconstruction du chemin de fer de Benguela en Angola et le système de fer du Nigéria.⁷⁹ Et encore bien d'autres projets comme les aéroports internationaux de Moroni et de Brazzaville.

Mais l'un des plus beaux exemples en matière d'aide de la Chine sur la construction d'infrastructure en Afrique, demeure la Construction du chemin de fer reliant la Tanzanie à la Zambie. En effet, en 1970, la Chine apporte son en aide à ces deux pays africains, pour la construction d'un chemin de fer. Ces pays, venaient de connaître l'indépendance mais pour des difficultés techniques et pour des problèmes d'équipements n'arrivèrent pas à transporter le cuivre et le cobalt dont ils disposaient dans leurs sous-sols.

⁷⁷ Emmanuel Guérin, "Bailleurs émergents et gouvernance mondiale de l'aide au développement : Où en est la Chine en Afrique ?", *Iddri, idées pour le débat*, no 03/2008, p.8

⁷⁸ Extrait du discours de Mobutu, ex-président du Zaïre, à la tribune de l'ONU, New York, Octobre 1973

⁷⁹ Joshua Kurlantzick cité par Mingjiang Li, *op.cit.*, pp. 171-172

Durant 6 années, la Chine se dépensa sur le plan financier et humain pour la réalisation de ce projet, qui avait suscité beaucoup de scepticisme car à cette période la Chine rencontrait elle aussi des difficultés économiques. En 1976, l'aide chinoise fût très appréciée des populations africaines avec l'achèvement du chemin de fer *Zambie-Tanzanie*.

Après ce signal "d'amitié" aux peuples tanzaniens et zambiens, la Chine s'est inscrite dans la réalisation de plusieurs autres projets d'infrastructure en Afrique. Elle est présente partout en Afrique sub-saharienne et ses actions sont nombreuses : au Sénégal, la Chine a participé à la réalisation de l'autoroute de Dakar, de la station de carbone et du Musée des beaux-arts et au Nigéria, elle participe à la réalisation du satellite de télécommunication et à l'excavation du pétrole à Port Harcourt.⁸⁰

Cependant, nous pouvons affirmer que toutes ces actions "d'amitié" de la Chine, vis-à-vis des africains, ne restent pas sans contrepartie. La Chine est aujourd'hui le troisième plus grand partenaire commercial du continent africain.⁸¹ En outre, sur le plan diplomatique, la Chine obtient également des résultats satisfaisant : le Sénégal qui était beaucoup courtisée par la Taiwan, s'est tourné davantage vers la Chine et le Tchad a également privilégié ses relations diplomatiques avec la Chine au détriment de la Taiwan.⁸²

L'influence de la Chine sur le continent a pris de l'ampleur, son image a atteint un grand niveau. En 2007, le séjour de 12 jours du président chinois, Hu Jintao, en Afrique, a mobilisé toute la presse africaine. Le président chinois a reçu un accueil qu'on aurait réservé à un président américain ou encore français en Afrique.⁸³

Au regard de tous ces faits, nous pouvons affirmer sans le risque de nous tromper, que l'aide au développement de la Chine en Afrique, est un véritable moyen à la disposition de Pékin,

⁸⁰ Valérie Paone, "l'influence de la Chine en Afrique, une alternative post colonialisme ?", *AFRI 2007*, mars 2008, Volume VIII, p.320

⁸¹ Joshua kurlantzick cité par Mingjiang Li, *op cit*, p.165

⁸² Ibid

⁸³ Ibid

pour l'application de son *Soft Power*. Cependant, il faut noter que la Chine constitue un véritable challenge pour la définition traditionnelle de *Soft Power* donnée par le professeur Joseph Nye.

En effet, le professeur Nye, précise également que le *Soft Power*, reste en dehors de la force militaire ou encore de la puissance économique.⁸⁴ Mais force est de constater que, la Chine emploie souvent de grands moyens financiers pour s'attirer la sympathie des dirigeants africains. Développons d'abord ces moyens financiers avant de préciser comment les chinois perçoivent le *Soft Power*.

La Chine qui détient une grande réserve monétaire, octroie de nombreux prêts sans intérêts et ils ne sont pas forcément remboursés. Les autorités chinoises estiment même qu'environ 90% des dettes sont annulées.⁸⁵ Les prêts chinois sont à taux préférentiel pour des projets industriels et d'infrastructures qui sont mis en œuvre par *l'Export-import Bank of China* plus connue sous l'appellation d'Exim Bank.

Le gouvernement chinois subventionne la différence entre le taux préférentiel et le taux de base de la banque centrale chinoise. Contrairement aux prêts sans intérêts, ces prêts sont impérativement remboursés.

Le taux annuel des intérêts et la période de remboursement varient en fonction des pays et des projets considérés mais en moyenne, il s'agit de prêts à 2% sur dix ou quinze ans et libellés en monnaie chinoise, Yuan ou Renminbi.⁸⁶ En outre, EximBank soutient la mise à disposition de ligne de crédit et l'octroi de « garantie internationales pour les prêts destinés aux financements des projets de construction ».⁸⁷

⁸⁴ « *Soft power uses a different type of Currency (not force, not money) to engender cooperation (...)* », Joseph Nye, *op.cit*, p.7

⁸⁵ Emmanuel Guérin, *op.cit*, p.3

⁸⁶ Ibid

⁸⁷ Théophile Dzaka-Kikouta, "L'aide publique au développement de la Chine aux pays pétroliers et miniers d'Afrique centrale contribue-t-elle au développement durable des pays récipiendaires?", *BAD-CEA*, Tunis, 12-14 novembre 2008, p.5

On peut ici constater, que la Chine rend son aide attractive, elle accorde d'énormes prêts avec des taux d'intérêts très faibles et des délais de remboursements très abordables. Ce qui naturellement accroît l'influence des chinois auprès des africains.

Le chercheur Chris Alden, relate également, qu'Exim Bank, bien qu'elle soit créée sur le modèle occidental, s'en distingue sur plusieurs aspects.

En premier, elle dispose d'un portefeuille beaucoup plus large et ne tient pas compte de l'impact environnemental et social des projets auxquels elle apporte un financement. Enfin, le fait que la banque soit sous le contrôle de l'Etat, permet aux entreprises chinoises d'être plus compétitives que leurs concurrents occidentaux.⁸⁸

Aussi, en énumérant une étude réalisée sur la concessionnalité des prêts accordés par Exim Bank entre 2002 et 2007, le chercheur français, Jean Raphaël Chaponnière révèle que ces prêts peuvent être qualifiés de concessionnels, car « la maturité de ces prêts était comprise entre 10 et 20 ans, le délai de grâce était de 3 à 7 ans et le taux d'intérêt était en moyenne de 2.85% ». ⁸⁹

Comme nous l'avons expliqué tantôt, au sujet des conditions qui peuvent faire d'un prêt financier, une aide au développement, nous pouvons affirmer ici que, les prêts chinois en Afrique, constituent effectivement des aides au développement. Car ils offrent de faibles taux d'intérêts et ne sont attachés à aucune condition et sont remboursables sur de très longues périodes. Mais les prêts chinois, en plus d'être des aides au développement, ils constituent aussi des aides à l'influence chinoise en Afrique.

Prenons l'exemple de l'Angola, en 2004, la banque d'export-import de Chine, Exim Bank a accordé au gouvernement de Luanda deux milliards de dollars, dont la moitié a été affectée à la réparation des infrastructures endommagées pendant les 27 années de guerre civile que le pays a connue.⁹⁰ Selon le centre d'études chinoises de l'Université de Stellenbosch en Afrique du Sud,

⁸⁸ Chris Alden, *op. cit*, p.24

⁸⁹ Ibid

⁹⁰ Centre d'Etudes Chinoises: <http://www.ccs.org.za/wp-content/uploads/2010/03/FRENCH-Evaluating-Chinas-FOCAC-commitments-to-Africa-2010.pdf>, consulté le 10 Mai 2011

le taux d'intérêt du prêt octroyé à l'Angola était initialement de l'ordre de 1,5% à 1,7%, a été revu à la baisse et est passé à 0,25%. Par ailleurs, il a été assorti d'un différé d'amortissement de trois ans et d'une période de remboursement de quinze ans.⁹¹

Le cas angolais, est un exemple parmi tant d'autres. En 2007, la Chine a encore fait un autre prêt de deux milliards de dollars à l'Angola.⁹² Ce qui fait 4 milliards de dollars en l'espace de trois ans. C'est vraiment énorme pour un pays qui se réclame toujours de la sphère économique Sud et dont l'objectif est seulement d'aider. Si oui, alors pourquoi tous ces fonds, sont concentrés en Angola, alors que d'autres pays ont une situation plus catastrophique ?

La réponse est bien claire, derrière tout cet "altruisme", la Chine vise ses intérêts économiques. À titre d'illustration, prenons encore le cas de l'Angola : notons que les prêts accordés par la Chine à l'Angola, étaient garantis par un contrat de livraison de 1000 barils de pétrole brut par jour à la Chine.⁹³

Par ailleurs, la Chine a aussi annulé depuis 2000, dix milliards de dollars de dettes de 31 pays africains et accordé une aide de cinq milliards de dollars.⁹⁴ On peut constater ici la force économique de la Chine en Afrique. Elle ne lésine pas sur les moyens économiques et financiers pour atteindre ses objectifs.

Nous pouvons aussi constater, que les moyens financiers employés par la Chine sur le continent africain, n'échappent pas aux organisations économiques mondiales. La Banque mondiale a même annoncé que, la Chine est le plus grand prêteur de fonds en l'Afrique.⁹⁵

⁹¹ Ibid

⁹² Ibid

⁹³ Vivien Foster, William Butterfield, Chuan Chen et Nataliya Pushak, "Le rôle émergent de la Chine en Afrique, un nouvel acteur dans la configuration des aides financières à l'infrastructure", *GRIDLINES*, note no 42, octobre 2008

⁹⁴ Danna Harman, "China takes up civic work in Africa", *Christian Science Monitor*, 27 juin 2007, <http://www.csmonitor.com/2007/0627/p01s05-woaf.html>, consulté le 14 juin 2011

⁹⁵ Joshua kurlantzick cité par Mingjiang Li, *op.cit*, p.165

Cependant, l'ancien président de la Banque mondiale, monsieur Paul Wolfowitz, a aussi accusé en 2007, la Chine d'avoir une stratégie de "passager clandestin" en Afrique en octroyant des prêts à des pays qui venaient de bénéficier de remises de dettes.⁹⁶ Tout cela rentre dans la stratégie d'attraction vis-à-vis des africains.

Mais au regard de toutes les actions économiques que mène la Chine pour s'assurer la sympathie des africains, on peut se demander si le *Soft Power*, tel qu'expliqué par le professeur Nye, est conforme aux activités économiques chinoises sur le continent africain ?

En effet, Joseph Nye, précise, que le *Soft Power*, doit être entrepris en dehors de toutes menaces et pressions économiques sinon il rentre dans le cadre du *Hard power*, qui selon lui, repose sur une pression économique ou sur des pressions militaires.⁹⁷

Mais les chinois donnent eux même, une définition à leur *Soft Power* en Afrique. En effet les académiciens et officiels chinois, voient le champ d'action du *Soft Power* chinois plus étendu que celui défini par le professeur Nye.

Pour eux, le *Soft Power* prend en compte toutes puissances, à l'exclusion de la puissance militaire et de la sphère sécuritaire, incluant des moyens jugés par Joseph Nye comme coercitifs, notamment les aides et les grands investissements.⁹⁸

Nous pouvons ainsi, affirmer que la position des chinois embarrasse l'idée originale du *Soft Power*, telle que proposée par le professeur Joseph Nye. Toutefois, des auteurs chinois essaient à leur façon de trouver une définition plus appropriée au *Soft Power*.

L'auteur chinois, Mingjiang Li, dans son ouvrage "*Soft Power, China's Emerging Strategy in international politics*" explique que le *Soft Power* chinois, va au delà de la source idéologique du *Soft Power*. Mingjiang Li, définit le *Soft Power* chinois comme l'usage modéré de la puissance.

⁹⁶ Jean Raphaël Chaponnière, *op cit*, p.24

⁹⁷ « *Hard power can rest on inducements (carrots) or threats (sticks)* », Joseph Nye, *op.cit*, p.5

⁹⁸ Joshua kurlantzick cité par Mingjiang Li, *op.cit*, p.167

En ces propres termes, il dit que le *Soft Power* chinois, c'est « The Soft use of the Power ». ⁹⁹ Par ailleurs, l'auteur précise que l'usage modéré de la puissance, autrement dit « The Soft use of the Power », comprend l'usage rationnel, modérée, prudente et judicieuse de la puissance adaptée à d'autres nations. ¹⁰⁰

Nous pouvons remarquer que the « *Soft use of Power* », produit des résultats favorables à la Chine en Afrique, car elle a réussi à s'attirer la sympathie (économique et diplomatique) de plusieurs capitales africaines.

En 2007, la BAD, a effectué une séance de travail à Shanghai, car elle envisageait de s'imprégner du model de développement chinois. ¹⁰¹ Au cours de cette réunion de la BAD, le président malgache Marc Ravalomanana, a fait des doléances aux autorités chinoises, dans le cadre du développement. ¹⁰²

Tous ces faits, peuvent témoigner de l'influence, que la Chine a pu obtenir en Afrique à travers sa puissance économique. Son aide au développement est diversifiée, elle comprend des dons, la mise en place d'infrastructure mais elle repose essentiellement sur les prêts financiers à taux préférentiel. Concernant, le transfert de technologie, la Chine effectue peu d'actions dans ce domaine car la plupart de ses entreprises en Afrique, dispose d'un personnel chinois, cependant elle mène des formations et des encadrements dans le domaine de l'agriculture.

À côté de la Chine, existent plusieurs autres grands pourvoyeurs d'aides au développement à l'Afrique sub-saharienne, au nombre desquels figure la France.

⁹⁹ Ibid

¹⁰⁰ Ibid

¹⁰¹ Ibid, p.173

¹⁰² « En Afrique nous avons besoin d'apprendre de votre succès », ibid p.177

- **L'aide française**

Les aides au développement de la France en Afrique sub-saharienne sont orientés vers le soutien de la ligne budgétaire des Etats, la mise en place d'infrastructures. Souvent elles portent sur des annulations de dettes et comprennent aussi les formations, les encadrements techniques dans des domaines comme la médecine, l'agriculture et aussi l'éducation.

Pour avoir été une ancienne puissance colonisatrice de l'Afrique, la France se trouve parmi les principaux donateurs d'aides au développement à destination de l'Afrique. Sa politique d'aide financière en faveur du développement en Afrique est de plus en plus intense.

Il faut rappeler que la France, étant considérée comme un pays développé, sa coopération avec l'Afrique, s'inscrit dans le cadre de la coopération Nord-Sud, comparée à la Chine, qui milite en faveur du "Sud-Sud". Voyons dans un premier temps, la proportion de son aide au développement vis-à-vis de l'Afrique, avant d'analyser les éléments qui l'entourent.

Une fois tous les quatre ans, le CAD (Comité d'Aide au Développement), établie un diagnostic sur les efforts individuels de coopération au développement de chaque membre du comité. En effet, le CAD constitue la principale instance chargée des questions de coopération et de développement au sein de l'OCDE, c'est aussi un lieu de coordination des bailleurs de fonds, en particulier bilatéraux sur les pratiques de mobilisation et de mise en œuvre de l'APD.

Il rassemble, depuis janvier 2010, vingt-quatre membres, y compris la Commission Européenne et la République de Corée. Son action vise à mesurer les volumes d'APD, identifier et codifier les bonnes pratiques dans la mise en œuvre de l'aide et vérifier qu'elles sont appliquées par les membres dans le cadre de revues par les pays pairs.¹⁰³

Au sein du CAD, les politiques et les programmes de chacun des 24 membres font l'objet de critiques une fois tous les 4 ou 5 ans. Le 27 mai 2004, le comité d'aide au développement a

¹⁰³ http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france_830/aide-au-developpement_1060/aide-au-developpement_20515/aide-publique-au-developpement-apd_19762/aides-multilaterales_19985/comite-aide-au-developpement-cad_13138.html, consulté le 10 juin 2011

publié son diagnostic sur la coopération française et le comité a déclaré que, la France fait partie des pays les plus offrants en matière d'aide au développement.¹⁰⁴

En outre, les chiffres fournis par le comité, montrent qu'en 2001, l'aide financière de la France en faveur des pays sous-développé, s'élevait à 4,2 milliards de dollars avant d'atteindre 7,3 milliards de dollars en 2003 soit une augmentation de 3 milliards en l'espace de deux années.¹⁰⁵ Les principales bénéficiaires en Afrique sub-saharienne étaient la Côte d'Ivoire avec une aide dont le montant est estimé à 432 millions de dollars pour l'année 2002 et la Mozambique avec une aide de 239 millions de dollars.¹⁰⁶

Les pays pairs du CAD dans le cadre de l'OCDE se sont ainsi félicités de l'accroissement de l'aide française dont 50% était destiné au continent africain.¹⁰⁷

La remarque qu'on peut faire ici, c'est la proportion de l'aide qui est accordée à l'Afrique par la France. L'Afrique reçoit la moitié de toute l'aide au développement délivrée par la France, cela pourrait montrer que la France accorde une certaine importance aux pays africains dans le cadre de sa coopération. En outre, le rapport de 2008 des pays pairs du CAD, montre que la France a maintenu cette tendance.

En effet, en 2008, la France a accordé 70% de son aide au développement à certains nombre de pays qu'elle regroupe dans une ZSP (Zone de Solidarité Prioritaire).¹⁰⁸ La ZSP française comprend 55 pays dont 43 pays proviennent de l'Afrique dont 40 de l'Afrique sub-saharienne.¹⁰⁹

¹⁰⁴ Diagnostic publié par les pays pairs du CAD, sur la coopération française, OCDE, 27 mai 2004

¹⁰⁵ Ibid

¹⁰⁶ <http://www.jeuneafrique.com/Article/LIN30064lafratnemep0/Actualite-Afrique--la-france-championne-de-l-aide-au-developpement.html>, consulté le 5 mai 2011.

¹⁰⁷ Diagnostic publié par les pays pairs du CAD en 2004, *op. cit*

¹⁰⁸ Rapport des pays pairs du CAD, sur la coopération française, OCDE, 2008

¹⁰⁹ ZSP regroupe désormais les pays suivants : **Proche et Moyen-Orient** : Liban, Territoires palestiniens, Yémen. **Afrique du Nord** : Algérie, Maroc, Tunisie **Afrique sub-saharienne et Océan Indien** : Afrique du Sud, Angola,

En 2003, la France avait accordé à l'aide internationale, 0,41% de son PNB (Produit National Brut), cela lui avait d'ailleurs, permis d'être le pays le offrant, parmi les pays les plus industrialisés, réunis au sein du G8 (Groupe des 8 pays les plus riches du monde).¹¹⁰

En plus de l'aide déjà attribuée, la France avait pris beaucoup d'engagements pour le rehaussement de son aide au développement pour les années futures. Elle prévoyait ainsi, atteindre 9 milliards en 2007 soit 0,5% de son PNB et 13 milliards en 2012 soit 0,7% de son PNB.¹¹¹

Tous ces engagements avaient donné l'impression, que la France s'était engagée pour des sommes dont elle ne disposait pas, vu les différents remous sociaux qu'il ya en France. Mais la France semble bien déterminée à respecter ses engagements, elle a procédé à un renforcement de sa politique d'aide extérieure, qui est essentiellement destinée aux pays africains.

En 2008, son apport en matière d'aide au développement est passé à 10 milliards 908 millions de dollars et une année plus tard la France a encore augmenté son aide, qui est passé à 12 milliards 600 millions de dollars américain avant d'atteindre pour le compte de l'année 2010, environs 12 milliards 916 millions de dollars.¹¹²

Bénin, Burkina, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Gabon, Ghana, Gambie, Guinée, Guinée-Bissao, Guinée équatoriale, Kenya, Liberia, Madagascar, Mali, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, R.D. du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Zimbabwe **Asie** : Cambodge, Laos, Vietnam ,À titre provisoire : Afghanistan **Caraïbes** : Cuba, Haïti, République dominicaine. **Amérique latine** : Suriname **Pacifique** : Vanuatu, http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france_830/aide-au-developpement_1060/politique-francaise_3024/priorites-strategiques_5156/zone-solidarite-prioritaire_6119.html, consulté le 30 juin 2011

¹¹⁰ <http://www.jeuneafrique.com/Article/LIN30064lafratnemep0/Actualite-Afrique--la-france-championne-de-l-aide-au-developpement.html>, consulté le 5 mai 2011.

¹¹¹ Ibid

¹¹² http://www.oecd-ilibrary.org/development/aide-publique-au-developpement-apd_20743874-table1, consulté le 5 mai 2011

La France semble tenir ses engagements vis-à-vis de l'Afrique en matière d'aide au développement. C'est d'ailleurs ce qu'a confirmé Henri de Raincourt, ministre français de la coopération, au quotidien français *le Monde* dans sa parution du 20 avril 2011.¹¹³

Par ailleurs, il faut rappeler que, selon le CAD, la France accorderait 50% de son aide à l'Afrique soit 0,25% de la richesse nationale française. En outre, la France contrairement à la Chine, privilégie l'aide multilatérale.

Elle apporte une grande contribution aux organismes internationaux qui œuvrent dans des programmes d'aides en Afrique, comme la FAO (Food and Agriculture Organisation) et le PNUD. La France est le 3^{ème} plus grand bailleur de fonds mondial de l'aide au développement et constitue un grand soutien pour les pays les moins avancés, en particuliers pour les pays d'Afrique sub-saharienne qui représentent 33 pays sur les 48 pays moins avancés du monde.¹¹⁴

En outre, elle contribue également au niveau de l'Union Européenne. En 2005, l'aide publique au développement de l'Union Européenne en faveur de l'Afrique s'élevait à 44% du total de l'aide européenne. Lors de l'adoption du Consensus européen sur le développement en 2005, la France a promis qu'un accroissement de 50 % de l'aide de l'Union européenne d'ici 2010 devrait aller à l'Afrique.¹¹⁵

En quatre ans, l'aide s'est améliorée. La part de l'Afrique dans l'aide européenne est passée de 7,2 milliard d'Euros en 2005 à 9,7 milliards d'Euros en 2009, dont 8,4 milliards pour l'Afrique sub-saharienne.¹¹⁶

¹¹³ « Je suis fier de constater que la France tient ses engagements. En 2010, la France a atteint un niveau inégalé d'aide publique au développement : 10 milliards d'euros, soit 0,50% de notre richesse nationale. » http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/04/20/la-france-est-au-rendez-vous-de-l-aide-au-developpement_1509966_3232.html, consulté le 18 mai 2011

¹¹⁴ Communiqué de presse, sur le déplacement du ministre chargé de la coopération, Henri de Raincourt, à Istanbul à l'occasion de la 4^{ème} conférence des Nations Unies pour les pays les moins avancés, Ministère français des affaires étrangères et européennes, ministère chargé de la coopération, Paris, le 6 mai 2011

¹¹⁵ <http://www.senat.fr/rap/a10-112-3/a10-112-313.html>, consulté le 20 mai 2011

¹¹⁶ Ibid

Nous pouvons ici constater que, la France intervient énormément en matière d'octroi d'aide au développement à l'Afrique. Elle apporte même la moitié de toute son aide au développement à l'Afrique. En outre, elle fait plusieurs promesses au continent africain en matière d'aide au développement.

Mais, comment pouvons-nous comprendre l'intérêt pour France, à accorder tant d'aide à l'Afrique ? Est-ce une sorte de pression économique pour maintenir son influence sur le continent ? Ou bien, comme l'Italie l'a fait en Libye, la France veut-elle se racheter pour la période coloniale ? Ou bien la France vise-t-elle des intérêts économiques ?

Il est difficile de donner une réponse exacte et définitive à cette question. En tout cas, la réponse qu'on peut recueillir des officiels français, c'est la volonté d'aider les pays africains à un développement durable et les aider à construire des Etats de droit respectant la démocratie.¹¹⁷ Toutefois, en voulant faire respecter la démocratie dans les Etats africains, la France cherche ainsi à faire appliquer ses visions politiques en Afrique.

Peut-on déduire que le *Soft Power* français en Afrique, repose dans une certaine mesure sur ses aides au développement comme c'est le cas avec la Chine ?

Nous pouvons remarquer que la France apporte la grande partie de son aide en Afrique, mais destinée aux pays, qui respectent la démocratie et les droits de l'homme. La France se sert donc de son aide aux développements, pour reprendre ses visions politiques.

Les pays africains qui organisent des élections, reçoivent l'aide financière de la France. Comme exemple, nous pouvons parler des élections présidentielles de 2010 en Côte d'Ivoire, qui ont reçues un financement de quarante millions d'euros de l'Union Européenne, sous l'instigation de la France.¹¹⁸ En outre, le Sénégal étant considéré comme un pays de démocratie par la France, reçoit annuellement l'aide de la France.

¹¹⁷ <http://www.vedura.fr>, consulté le 20 mai 2011

¹¹⁸ <http://news.abidjan.net/h/379185.html?n=379185>, consulté le 20 juin 2011

Pour pouvoir bénéficier de l'aide française, certains Etats essaient de se conformer aux visions politiques françaises, en organisant les élections, en essayant d'appliquer la démocratie et de faire respecter les droits de l'homme. C'est ainsi que, dans certains pays où la démocratie n'existe pas en réalité, des élections sont régulièrement organisées pour la forme, car elles sont déjà gagnées d'avance par les régimes en place.

Effectuant des élections régulièrement, ces régimes espèrent se conformer aux normes de démocratie qu'exige la France, qui leur accordent de l'aide. Par ailleurs, ces pays veulent surtout éviter des soucis avec la France, car les régimes qui ne sont pas jugés conformes à la vision politique française, ne reçoivent pas, non seulement l'aide française, mais encore, ces pays sont souvent soumis à des sanctions économiques et voire même militaires.

Une série de différents exemples, peuvent être énumérer. Citons d'abord les pays qui cherchent à se conformer aux exigences de la France : au Burkina Faso, le président Blaise Compaoré est au pouvoir depuis 1987 et remporte toujours les élections qu'il organise avec des taux très élevés, la dernière élection aurait été remportée par lui avec 80% des voix¹¹⁹ ; le Cameroun avec le président Paul Biya, au pouvoir depuis 1982 et remporte toujours les élections qu'il organise, et aussi au Congo avec le président Denis Sassou N'guessou ; le Tchad avec le président Idris Deby au pouvoir depuis 1991 ; il en était de même au Gabon avec l'ex président Omar Bongo et aussi au Togo avec l'ancien président Gnassingbé Eyadema. On pourrait ainsi penser, qu'en Afrique, on ne perd jamais les élections, lorsqu'on les organise.

Mais selon l'auteur, François-Xavier Verschave, ces présidents africains bénéficient en réalité de la caution des gouvernements français qui se succèdent, car ils servent aux intérêts français, ils sont les piliers incontestables des relations privilégiées avec la France.¹²⁰

Ceux qu'on peut appeler les récalcitrants, autrement dit, ceux qui échappent à la vision politique française, sinon à la vision économique française, subissent la politique du gros bâton de la part de la France.

¹¹⁹ <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20110504120851>, consulté le 20 Juin 2011

¹²⁰ François-Xavier Verschave, "La Françafrique : Le plus long scandale de la République", Paris, *Stock*, 1999, p.380

En effet, la politique du gros bâton, est celle qui était menée par le président américain, Theodore Roosevelt au début du XXème en Amérique Latine et qui consistait à faire respecter la vision américaine et aussi à protéger les intérêts économiques des Etats-Unis.

La Côte d'Ivoire pourrait constituer un exemple parfait de la politique du gros bâton de la France en Afrique. En effet, après les élections de 2010 dans ce pays, la France a estimé que le président sortant, Laurent Gbagbo, n'avait pas été réélu démocratiquement. Dans un premier temps, des sanctions économiques avaient été imposés, à savoir : un embargo sur les principaux ports de ce pays, gel des avoirs des dirigeants ivoiriens en Europe et la fermeture des banques françaises dans ce pays.

Ces sanctions n'ayant pas ébranlé le président sortant, les forces militaires françaises stationnées en Côte d'Ivoire, sont intervenues directement "sous un mandat de l'ONU", pour faire respecter la vision politique française. Mais il faut le rappeler, Laurent Gbagbo menait une politique anti-impérialiste et refusait le monopole français dans tous les secteurs économiques ivoiriens. Après l'installation du nouveau président élu selon les visions politiques françaises, une aide au développement de 400 millions d'euros a été octroyée par la France à la Côte d'Ivoire.¹²¹

Le capitaine Dadis Camara, de la junte militaire en Guinée, a aussi connu les sanctions économiques du même genre, car sa légitimité n'était pas conforme à la vision politique française. La France a même suspendu son aide pour la mise en place d'infrastructure en Guinée, pendant la gouvernance de la Junte militaire au pouvoir.¹²²

Au regard de tous ces faits, on peut dire que la France utilise son aide apportée à l'Afrique pour mettre en place sa vision politique, à savoir l'Etat de droit respectant la démocratie et les droits de l'homme.

¹²¹ http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo_833/cote-ivoire_339/france-cote-ivoire_1133/presentation_4323/cote-ivoire-aide-budgetaire-france-14.04.11_91599.html, consulté le 25 juin 2011

¹²² "Ce vendredi (...) c'est la France qui a décidé de prendre de nouvelles mesures contre la junte au pouvoir en Guinée. Selon le porte-parole du Quai d'Orsay, la France a réexaminé l'ensemble de sa coopération civile et a décidé d'interrompre la coopération institutionnelle déployée auprès des autorités guinéennes. Paris va ainsi suspendre le financement d'un projet d'aménagement de l'autoroute Tombo-Gbessia à Conakry." Site web de RFI (Radio France Internationale), http://www.rfi.fr/actufr/articles/118/article_86115.asp, consulté le 30 juin 2011

Mais comme l'a dit le professeur Nye, le *Soft Power* doit être exercé, en dehors de toute pression économique et toutes pressions militaires. Ainsi, prenant en compte, toutes les conditionnalités qui entourent l'aide la France, on peut déduire que ses aides au développement, sont utilisées comme moyens de mise en pratique de ses visions politiques en Afrique.

Cependant, ces moyens mis en œuvre, dérogent aux principes traditionnels de la *Soft Power*, tel qu'expliqués par le professeur Nye. Par ailleurs, peut-on comparer l'usage de l'aide française à celui de la Chine ? La France est-elle aussi dans le concept de la *Soft power* chinoise ? C'est-à-dire "*The soft use of Power*".

Remarquons que la France, va au-delà de la Chine qui emploie "*The soft use of the power*". La France, en plus de la puissance économique, utilise souvent sa puissance diplomatique et militaire. La France qui se veut être un pays de droit, réussit souvent à inscrire l'usage de sa force en Afrique dans un "cadre juridique", afin de faire mettre ses visions politiques en pratique. En effet, membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU, la France émet des projets de résolutions pouvant légaliser ses interventions militaires.

Nous prendrons l'exemple de la Libye, pays membre de l'Union Africaine. Le cas ce pays, est une illustration édifiante de l'usage de la force "légalisée" de la France. En effet, après les remous sociaux qu'il y avait en Libye, la France qui a estimé que la démocratie et les droits de l'homme dans ce pays, n'étaient pas respectés et a émis un projet de résolution à l'ONU afin de faire légaliser des bombardements militaires, qu'elle a par la suite débuté.

Aujourd'hui, sous les feux de ces bombardements de puissances militaires étrangères, débutés et instigués par la France, la Libye envisage finalement d'accepter l'idée d'organiser des élections.¹²³ Si tel est le cas, cela amènerait la Libye à adopter la vision politique voulue par la France, à savoir l'Etat de droit et le respect de la démocratie.

En outre, la force militaire française présente en Côte d'Ivoire, qui a été mise "sous mandat onusien" en 2010 afin de lutter contre l'usage des armes lourdes dans la guerre ivoirienne, a outrepassé son mandat en bombardant la résidence présidentielle du chef de l'Etat

¹²³ <http://www.slateafrique.com/2725/le-fils-de-kadhafi-propose-des-elections>, consulté le 26 juin 2011

contesté par la France, ce qui a permis l'arrestation de ce dernier, que la France trouvait opposé à sa vision politique, c'est-à-dire opposé à l'Etat de droit et à la démocratie.

Ainsi, le cas français nous laisse dans un dilemme, il ya certes l'usage de la puissance militaire à coté de la pression économique mais celui-ci bénéficie d'une certaine "légalité."

Les actions de la France sur le continent, semblent conformes au *Hard Power*, mais si on compare l'action militaire américaine en Irak, taxée d'être la preuve vivante du *Hard Power*, aux interventions militaires françaises en Afrique, on peut constater une différence.

En effet, l'action militaire américaine en Irak n'avait pas la caution de l'ONU, tandis que les interventions militaires françaises sur le continent, sont sous "mandat onusien." Ainsi, étant donné, que ces actions militaires s'inscrivent dans des cadres souvent "légaux", on pourrait considérer que le *Hard Power* français, est rationnel ou justifiée.

Comme l'auteur chinois, LI Mingjiang qui a redéfini le *Soft Power* chinois pour l'adapter au cas africain, nous pouvons aussi, par rapport au cas de l'Afrique, dire que c'est "*The Legal use of Hard Power*" ou encore "*The Soft use of Hard Power*", qui est utilisé par la France pour asseoir son influence.

Toutefois, si les aides au développement français à destination de l'Afrique sortent du cadre du *Soft Power*, elles sont nombreuses et renforcent l'influence française sur le continent. Pour y avoir accès, il faut satisfaire aux exigences de bonne gouvernance et respecter les valeurs de démocratie telles que voulues par la France. C'est justement pour cette raison que les africains la qualifient d'aide conditionnée, assortie de rapport de subordination.

L'Afrique bénéficie ainsi de la moitié de l'aide française. Mais, est-ce parce que la France se sent redevable à l'Afrique ? Est-ce une sorte de paternité que la France veut affirmer vis-à-vis du continent africain ? Il faut tout simplement dire que cette importance que la France donne à l'Afrique dans le cadre de son aide au développement, n'est pas fortuite.

La France vise également des intérêts économiques et ce n'est par hasard, si la France est le principal fournisseur de l'Afrique sub-saharienne.¹²⁴ A la question de savoir si la France, octroie d'importantes aides en guise de solidarité à l'Afrique, on peut dire que la France octroie beaucoup d'aides aux pays africains car elle a beaucoup d'intérêts économiques qui sont en jeu en Afrique et elle veut garder son leadership dans ses anciennes colonies.

Une autre raison qu'on pourrait trouver à l'augmentation progressive de l'aide française en Afrique, pourrait être certainement la présence "gênante" de la Chine. Face au "*soft use of the Power*" chinois, à travers lequel, la Chine a réussi à renforcer son influence en Afrique, la France accroît aussi son aide et essaie de maintenir son leadership en Afrique sub-saharienne, mais à travers ce qu'on pourrait appeler "*the Soft use of Hard power*". Qu'en est-il de la Turquie ?

- **L'aide turque**

L'aide de la Turquie porte sur toute une gamme d'activités : la santé, l'éducation, le transport, la mise en place d'infrastructures et la reconstruction après un conflit. Mais aussi, elle porte sur les dons. L'APD turc à l'Afrique qui était initialement très faible, a augmenté régulièrement. En 2003 où elle amorçait son entrée effective en Afrique sub-saharienne, son apport financier à destination des pays sous-développés se chiffrait à 67 millions de dollars américain, avant d'atteindre 714 millions de dollars en 2006.¹²⁵

L'aide au développement accordé par la Turquie a considérablement augmenté. En l'espace de deux années on peut constater que l'aide a été multipliée par cinq. En 2006, sur l'aide de 714 millions de dollars, que la Turquie avait accordé aux pays en voie de développement, seulement 25 millions de dollars étaient destinés au continent africain.¹²⁶

¹²⁴ Valérie Paone, *op.cit*, p.318

¹²⁵ http://www.oecd-ilibrary.org/development/aide-publique-au-developpement-apd_20743874-table1, consulté le 5 mai 2011

¹²⁶ http://www.un.org/africa/osaa/reports/emerging_economies_2009_French.pdf, consulté le 8 mai 2011

La plus grande partie de l'aide turque est dirigée vers l'Asie, qui en 2006 avait bénéficiée de 536 millions de dollars soit 80% de l'aide turque et aussi vers l'Europe qui avait reçu 81 millions de dollars de la part de la Turquie.¹²⁷ En 2009, l'aide publique au développement de la Turquie, était d'un montant de 780 millions avant d'atteindre 967 millions pour l'année 2010.¹²⁸

Par ailleurs, la Turquie intervient également par le canal multilatéral, 10% de l'aide turque est affectée aux organismes des Nations Unies.¹²⁹ Tous ces APD turques sont coordonnées par la TIKA (Agence Turque de Coopération Internationale), du Gouvernement turc et qui relève du Ministère des affaires étrangères. Cette agence turque de développement dispose de trois bureaux sur le continent africains, (Dakar, Khartoum, Addis-Abeba).

Par ailleurs, des ONG turques regroupée au sein de l'organisation turque IHH (Insan Hak ve Hürriyetleri İnsanı Yardım Vakfı), font de nombreux dons et aussi entreprennent des campagnes de vaccinations et de soins médicaux avec un collectif de médecins. Mais ces dons et ces soins médicaux ne peuvent pas, en réalité, être considérés comme de l'aide au développement car ils sont employés sur un court terme. Il s'agit plutôt d'aide humanitaire.

Cependant sur le coté éducatif, les écoles privées turques du riche homme religieux turc Fetullah Gülen, peuvent être considérées comme une aide au développement car elle contribue à l'éducation sur un long terme.

La Turquie apporte également son aide au développement à travers la mise en place d'infrastructures en Afrique sub-saharienne : la TIKA réhabilite et équipe des centres hospitaliers et fournit également du matériel pour la pêche, l'agriculture et procède à la formation de techniciens en mécanique etc.¹³⁰

¹²⁷ *ibid*

¹²⁸ http://www.oecd-ilibrary.org/development/aide-publique-au-developpement-apd_20743874-table1, consulté le 6 mai 2011

¹²⁹ http://www.hipc-cbp.org/files/fr/open/Guide_to_donors/Turkey_21_04_08_FR.pdf, consulté le 21 mai 2011

¹³⁰ « *Le centre hospitalier, El Maruf de Moroni aux Iles Comores, a vu en 2009, son centre cardiologique être équipé d'appareils neufs et sophistiqués. Au Burkina Faso, des ambulances et des véhicules de pompes funèbres ont*

Nous pouvons remarquer que tout comme la France et la Chine, la Turquie apporte une aide au développement à l'Afrique, mais si on la compare à celle de la Chine ou encore de la France, on peut dire que l'aide turque est très faible en Afrique.

La Turquie apporte d'ailleurs 80% de son aide en Asie et cela pourrait montrer que l'Afrique n'est pas une priorité pour la Turquie en matière d'aide au développement. En 2009, l'Afrique n'a reçu que 43,729 millions sur le total de 780 millions que la Turquie avait octroyé comme aide publique au développement.¹³¹

Cependant, si on constate que les français et les chinois apportent des aides au développement qui sont supérieures à celles apportées par la Turquie, on remarque aussi que les aides au développement français et chinois sont utilisées dans le but de reprendre leur influence en Afrique.

Que pouvons-nous donc penser de l'aide turque en Afrique qui est très faible? Est-ce parce que la Turquie a moins d'intérêts en Afrique, que son aide est moins élevée ? Ou bien est-ce parce que la Turquie apporte une aide qui se veut "désintéressée" ?

D'abord, il faut dire que les actions de la Turquie sont récentes en Afrique, comparées à celles de la France ou de la Chine, qui d'ailleurs, sont beaucoup plus puissants sur le plan économique que la Turquie. En outre, on peut remarquer que l'aide turque en Afrique, même si elle faible, connaît cependant une croissance. Alors qu'en 2006, elle de 25 millions de dollars, elle est passée à 43,729 millions de dollars en 2009.¹³²

été offerts. En outre, sur le plan maritime, des équipements ont également été fournis par la Turquie à des pays d'Afrique sub-saharienne. En Djibouti, des bateaux et des équipements pour la pêche ont été offerts tandis qu'au Kenya et aux Iles Comores, des bateaux modernes ont été donnés aux gardes-côtes de ces pays. En Gambie, un centre de moulage a été construit par la Turquie et au Mali, la mairie de Bamako a bénéficié de plusieurs dons de véhicules de ramassage d'ordures ménagères. Enfin pour palier à la carence d'eau potable dans certaines zones, la Turquie a construit des forages au Niger et en Ethiopie.» Cüneyt Esmer, TİKA sunumu, Ankara, 15 Juillet 2010

¹³¹ Entretien réalisé avec Madame Selen Evcit, chef de section du département Afrique de l'est, au ministère turc des affaires étrangères, Ankara, 1 juin 2011

¹³² Ibid

Cette augmentation pourrait justifier un intérêt qui naît progressivement chez les turcs. Justement, les pays africains avaient apporté leurs votes à la Turquie pour son élection au Conseil de Sécurité de l'ONU en 2008 et la Turquie s'était engagée à les aider davantage.

On pourrait donc déduire que cette aide turque quoi faible, n'est totalement neutre mais comparée aux aides françaises ou chinoises, elle semble moins intéressée. Monsieur Nicolas Nyouky, conseiller chargé des affaires politiques à l'ambassade du Sénégal à Ankara, semble partager cet avis.¹³³

Par ailleurs, il faut ajouter que la Turquie privilégie également comme la Chine le canal bilatéral, pour les rendre plus significatives son aide mais comparée à la Chine, la Turquie apporte tout de même une contribution à l'aide internationale. Elle a déjà apporté 35 millions de dollars à la croix rouge, l'OMS, la FAO et l'Union africaine pour aider les pays les moins développés de la région¹³⁴

Malgré cette aide turque qui demeure encore faible sur le continent africain, elle semble cependant avoir gagné, la sympathie des pays africains. Nous pouvons toutefois nous interroger, pour savoir si l'aide turque bien que moins élevée, constitue un moyen sur lequel repose le *Soft Power* turc en Afrique ?

La réponse à cette question réside dans la définition du professeur Joseph Nye. Rappelons-le, *Soft Power*, désigne la capacité d'un Etat à amener un autre ou d'autres Etats à adopter son point de vue. Mais toutefois sans l'usage de pression économique et menaces militaires.

En l'espèce, la Turquie bénéficie de plus en plus de la sympathie des pays d'Afrique subsaharienne, qui l'ont même déclarée partenaire stratégique de l'Afrique et se sont rangés derrière elle pour son adhésion au Conseil de Sécurité de l'ONU.

¹³³ « L'aide que la Turquie, apporte à l'Afrique n'est pas conditionnée, il n'ya pas de rapports de supériorité et ce pays semble s'inscrire dans une nouvelle approche avec les africains », Entretien réalisé avec Nicolas Nyouky, conseiller chargé des questions politiques à l'Ambassade du Sénégal à Ankara, 27 Avril 2011, Hilal mh. Ankara

¹³⁴ Birol Akgün et Mehmet Özkan, *op.cit*

En 2006, les pays d'Afrique sub-saharienne, n'ont reçu que 3,3% du total de l'aide publique mondiale turque.¹³⁵ L'Afrique recevant une mince part de l'aide turque, on peut donc déduire qu'elle ne subit pas de pression économique exercée par la Turquie. En outre, la Turquie n'exerce pas de pressions militaires en Afrique sub-saharienne.

Elle ne mène plutôt une politique d'attraction, qui est basé sur ses valeurs culturelles. En 2008, elle s'est proposée d'être la porte-parole de l'Afrique à l'ONU. Elle affirme qu'elle n'a jamais été une force colonisatrice en Afrique et affiche une grande "amitié" vis-à-vis des africains. Le président turc a même affirmé, lors de son voyage en République Démocratique du Congo, que le monde avait une dette envers l'Afrique.

On pourrait ici comprendre que le *Soft Power* turc en Afrique ne repose pas pour l'instant, sur son aide au développement et n'émane non plus pas d'une quelconque pression militaire. D'où un *Soft Power* qui semble conforme à la définition traditionnelle, que nous propose le professeur Joseph Nye.

En somme, nous pouvons dire que l'aide au développement apportée à l'Afrique, constitue un véritable moyen à la disposition de la Chine pour s'attirer la sympathie des pays africains. La Chine intervient énormément dans la mise en place d'infrastructure et est considérée selon la Banque Mondiale comme le premier prêteur de fonds en Afrique.

Mais on peut dire que, la Chine utilise à souhait sa puissance économique pour atteindre ses objectifs et redéfinit ainsi la notion du *Soft Power*. Elle invente "*The Soft use of power*", c'est-à-dire un *Soft power* qui repose aussi sur sa puissance économique. Nous pouvons même dire que c'est un *soft power* "made in China" ou encore un "*soft power*" dilué, de qualité secondaire à l'image de ses produits en Afrique.

Concernant la France, elle apporte 50% de son aide en Afrique, elle représente le troisième bailleur de fonds de l'aide destinée aux PMA. Nous pouvons dire qu'elle se sert aussi de son aide au développement en Afrique, pour non seulement assoir son influence en Afrique mais aussi pour afficher une sorte de paternité vis-à-vis de l'Afrique.

¹³⁵ http://www.hipc-cbp.org/files/fr/open/Guide_to_donors/Turkey_21_04_08_FR.pdf, consulté le 23 juin 2011

Par ailleurs, à cette aide, la France y a associée de façon astucieuse sa puissance militaire, ce qui met à sa disposition, une autre sorte de puissance, qu'on pourrait appeler “ *The Soft use of Hard Power.*”

Quant à la Turquie, elle apporte une aide qui demeure dérisoire, mais réussit à gagner la sympathie des africains. Si la plupart des aides servent souvent de moyens d'influence, qu'en est-il pour les échanges commerciaux ?

B- Les Echanges commerciaux et investissements

Dans le cadre de la coopération, les français, les chinois et aussi les turcs effectuent plusieurs échanges commerciaux avec l'Afrique sub-saharienne. À côté de ces échanges commerciaux, les pays ci-dessus cités, effectuent également des investissements dans les différents pays de l'Afrique sub-saharienne. Les échanges commerciaux de l'Afrique sub-saharienne avec la France, la Chine et la Turquie sont nombreux et divers. Ils diffèrent selon chaque pays et portent sur plusieurs produits. Ces échanges commerciaux portent aussi bien sur les exportations vers l'Afrique sub-saharienne que sur d'importantes importations à partir de l'Afrique. Ici, il ne s'agit plus d'aides au développement. On n'est dans le jeu des intérêts économiques. Les Etats visent à travers les échanges et les investissements, leurs différents intérêts économiques.

Il faut noter que, l'Afrique dispose de marchés jeunes et dynamiques qui pourraient atteindre 1,4 milliards de consommateurs en 2050 selon les études de Mackenzie. Comme nous l'avons dit tantôt, les Etats ne cherchent plus à amener un autre Etat à suivre leurs visions politiques, ou encore à partager leur idéologie mais les Etats cherchent à maximiser leurs gains, à protéger leurs intérêts économiques, qui constituent un intérêt national pour eux. Les intérêts économiques gardent ainsi une priorité dans leur politique en Afrique, les idéaux sont abandonnés pour composer avec la réalité économique.

On se trouve ici dans le cadre de la politique inventée par l'allemand, Otto Von Bismarck : *la Realpolitik*. Cette politique amène les Etats à abandonner leurs idéologies et principes pour agir en fonction de la réalité. C'est exactement, ce que le professeur Henry Kissinger affirme lorsqu'il indique que la *Realpolitik*, c'est « la politique étrangère fondée sur le calcul des forces et l'intérêt national ».¹³⁶

D'entrée de jeu, analysons donc les échanges commerciaux de la Chine et aussi ses investissements avec l'Afrique sub-saharienne avant d'analyser ceux de la France et de la Turquie.

- **Les échanges commerciaux et investissements chinois**

La Chine est un grand pays, qui dispose de pouvoirs économiques impressionnants. La Chine a gagné du terrain en Afrique. Ses échanges commerciaux avec l'Afrique sont très importants et les montants de ces échanges sont très élevés. En 2000, le montant total des échanges commerciaux de la Chine en Afrique se chiffrait à 11 milliards de dollars et en 2006, année qui était consacrée à l'Afrique, les échanges commerciaux sont passés à 55,5 milliards de dollars.¹³⁷

Les années qui ont suivis, le volume des échanges commerciaux s'est encore accru, 106,8 milliards de dollars en 2008, avant de chuter à 90 milliards en 2009. Selon le diplomate chinois, Liu Guijin, qui s'est prononcé lors du 20ème Forum économique mondial sur l'Afrique qui s'est tenu du 5 au 7 mai 2010 en Tanzanie, les échanges commerciaux allaient être à nouveau relancés afin de dépasser la barre des 100 milliards de dollars.¹³⁸

¹³⁶ Henry Kissinger, "Diplomatie", New York, éd. Fayard, 1996, p.123

¹³⁷ Institut HEC EUROSIA, *les entreprises chinoises à la conquête du monde*, Paris Topic, 2007

¹³⁸ « La coopération économique et commerciale sino-africaine a réalisé de grands progrès ces dernières années. Le volume des échanges commerciaux bilatéraux ont dépassé 106,8 milliards de dollars en 2008 (...) Toutefois, il a diminué de 14% environ pour s'établir à plus de 90 milliards de dollars en 2009 en raison de l'effet négatif de la crise financière internationale(...) », http://french.news.cn/afrique/2010-05/06/c_13279849.htm, consulté le 23 mai 2011

Concernant les investissements de la Chine en Afrique sub-saharienne, il faut dire qu'ils croissent rapidement. La première conférence d'affaires sino-africaine, tenue en 2003 en Éthiopie a abouti à des accords sur 20 projets d'une valeur totale de 680 millions de dollars.

En 2009, on dénombrait environ 700 entreprises chinoises qui opéraient en Afrique. La Chine a établi trois de ses huit premières ZES (zones de coopération économique et commerciale) en Afrique : au Nigéria, à l'île Maurice et en Zambie. Un montant additionnel de 5 milliards de dollars a été fourni par le Fonds de développement Chine-Afrique pour contribuer au développement et aux activités liées aux investissements en Afrique.¹³⁹

En 2005, le stock des IDE (Investissements Directs à l'Étranger) chinois dans 48 pays africains avait atteint une valeur de 1,6 milliard de dollars. Les prévisions faites par la CNUCED (Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement), montrent que les IDE peuvent atteindre 72 milliards de dollars en 2011.¹⁴⁰

Par ailleurs, il faut dire que les investissements chinois sont plus ou moins repartis en Afrique, cependant cinq pays africains dont 4 appartenant à l'Afrique sub-saharienne notamment le Soudan, l'Algérie, la Zambie, la Nigéria et l'Afrique du Sud, représentaient 56% du stock des investissements chinois en 2005. Ces investissements sont également effectués en tenant compte des secteurs économiques. La Chine investit énormément dans le secteur du pétrole et du gaz. Dans le courant de 2007 à 2008, elle a investi 757 millions de dollars dans le pétrole soudanais et 2,7 milliards dans des gisements pétrolifères au Nigéria.¹⁴¹

En outre, en 2007, la Banque industrielle et commerciale de Chine qui appartient à l'État a investi 5,4 milliards de dollars pour acquérir une participation de 20% dans la

¹³⁹ http://www.un.org/africa/osaa/reports/emerging_economies_2009_French.pdf, consulté le 23 juin 2011

¹⁴⁰ Ibid

¹⁴¹ Ibid

Standard Bank, banque basée en Afrique du Sud qui possède de vastes opérations à travers le continent.¹⁴²

Nous pouvons ici, constater qu'il ya une grande augmentation au niveau du volume de commerce entre la Chine et l'Afrique. Les chinois ambitionnent même de dépasser 100 milliards de dollars dans leurs échanges commerciaux avec les africains. Les investissements de la Chine sur le continent sont nombreux.

La Chique qui a longtemps voulu se distinguer des occidentaux en proposant aux africains une politique anti-impérialiste et une coopération qu'elle a baptisé "Gagnant-Gagnant", va au-delà, de ses aspirations idéologiques. La Chine accorde une priorité à ses intérêts économiques. Ses intérêts étant colossaux, la Chine veut naturellement les protéger. La coopération sud-sud excluant tout rapport de subordination et le respect des parties, prônée par la Chine à l'endroit des africains, est souvent oubliée face à l'enjeu des intérêts économiques.

À titre d'illustration, nous allons parler d'un évènement malheureux, qui est survenu en 2005 à Lusaka en Zambie. En effet, des travailleurs Zambiens, d'une mine chinoise, ont mené des protestations pour une revendication de meilleures conditions de travail après avoir perdu 51 de leurs camarades dans une explosion minière. Ces manifestants qui protestaient devant l'entreprise chinoise, n'ont reçu aucun interlocuteur chinois, mais bien au contraire, ils ont essuyé des tirs à balles réelles des gardes de l'entreprise chinoise, faisant des morts dans le rang des protestataires.¹⁴³

Par ailleurs, on peut aussi remarquer, que les actions commerciales de la Chine sont concentrées de façon géographique et sectorielle. C'est-à-dire que, la Chine concentre ses grandes actions commerciales et ses investissements dans des zones dotées de potentialités, notamment dans des pays ayant une grande taille de marché ou bien disposant d'importantes ressources naturelles. Par exemple, Le Soudan, la République Démocratique du Congo, le Nigeria, la Guinée Equatoriale, le Gabon, l'Angola et l'Afrique du Sud, sont les pays à partir

¹⁴² Ibid

¹⁴³ Joshua Kurlantzick cité par Mingjiang Li, *op.cit*, p.166

desquels, la Chine réalise ses plus grandes importations car ces pays disposent de grandes ressources énergétiques.¹⁴⁴

Nous pouvons ainsi constater que dans les échanges commerciaux entre la Chine et l’Afrique sub-saharienne, les chinois basent leurs importations sur des matières premières comme le pétrole brut et les huiles extraites de minéraux bitumineux, les minerais et les concentrés de métaux de base, les minerais et concentrés de fer, les perles, pierres précieuses et semi-précieuses, traités ou non traités, le coton.¹⁴⁵ Mais le pétrole demeure la plus grande importation chinoise en provenance de l’Afrique, les minerais et les concentrés de métaux de base sont, quant à eux, la deuxième plus grande importation chinoise en provenance d’Afrique.

La Chine prône une coopération “Gagnant-gagnant”, mais force est de constater que dans les échanges commerciaux de la Chine avec l’Afrique, les chinois bénéficient des matières premières et en retour, déversent des produits manufacturés ou semi-manufacturés de qualité inférieures qui envahissent les marchés africains. Par exemple, les différents investissements de la Chine en Angola, ont fait de ce pays la plus grande source d’approvisionnement en pétrole de la Chine.¹⁴⁶

Alors, on pourrait se demander s’il existe une différence entre les occidentaux que les chinois traitent d’impérialistes qui spolient les richesses de l’Afrique et les chinois eux-mêmes ? Dans ce jeu de “gagnant-gagnant” que gagne l’Afrique en réalité ?

Il faut répondre que dans ces échanges où les africains délivrent des matières premières pour recevoir des produits finis de seconde qualité, les amènent à être d’éternels consommateurs. Ensuite, les entreprises chinoises envahissent l’Afrique mais avec un personnel venu également de la Chine. Les africains sont affectés aux travaux ordinaires. Il est donc clair que les chinois sont les premiers gagnants dans ce concept de “Gagnant-Gagnant”, si bien qu’on pourrait même

¹⁴⁴ http://www.un.org/africa/osaa/reports/emerging_economies_2009_French.pdf, consulté le 23 juin 2011

¹⁴⁵ Ibid

¹⁴⁶ Esther Pan, “China, Africa, and Oil,” *Council on foreign Relations 2008*, www.cfr.org/publication/9557, consulté le 23 juin 2011

rebaptiser le concept de “gagnant-gagnant” en “gagnant-perdant” car les africains sont lésés dans ces échanges. Plusieurs africains commencent à prendre conscience de ce fait et s’en insurgent. Au nombre des africains qui se sentent lésés dans ces échanges commerciaux, figure Wilfried Collins Wonani, président de la Chambre de Commerce de la Zambie.¹⁴⁷

Plusieurs autres Africains protestent contre l’envahissement de la Chine dans tous les secteurs économiques de l’Afrique. Ces exemples suivants, le montrent parfaitement : d’abord, en avril 2007, un groupe de militants éthiopien, appelé “*Ogaden National liberation front*” a mené une attaque contre Sinopec, une installation chinoise d’exploitation pétrolière, en tuant neuf chinois et capturant sept autres afin de protester contre la spoliation de leur pétrole par la Chine.¹⁴⁸

Après ces tueries, un responsable de la compagnie pétrolière chinoise, affichait une grande sérénité et privilégiait la poursuite de leurs activités économiques.¹⁴⁹ Cela pourrait montrer clairement que la priorité des chinois en Afrique, c’est leurs intérêts économiques.

Entre leur politique anti-impérialiste et leurs intérêts économiques, les chinois semblent privilégier les intérêts économiques. Nous pouvons donc affirmer, que les actions de la Chine en matière d’échanges commerciaux en Afrique, s’apparentent à la *Realpolitik*, politique, à travers laquelle, les Etats abandonnent leurs idéologies et principes pour agir en fonction de la réalité. Maintenant intéressons nous aux échanges de la France qui est aussi présente en Afrique subsaharienne.

¹⁴⁷ « Envoyer d’importantes matières premières à l’étranger et recevoir des produits manufacturés moins chers et de deuxième qualité, ce n’est pas du progrès, c’est du colonialisme. », Howard W. French et Lydia Polgreen, “*China’s trade with Africa carries a Prices Tag*”, New York Times, 21 août 2007

¹⁴⁸ Joshua Kurlantzick cité par Mingjiang Li, *op.cit*, p.178

¹⁴⁹ « Il n’est pas question de se retirer de l’Afrique, du faite d’une flambée de risque. », Howard W. French, “Letter from Ethiopia: China’s risky venture into Resource-Rich Africa,” *The New York Time*, 2 mai 2007

- **Les échanges et investissements français**

La France a gardé des liens étroits avec ses anciennes colonies mais aussi avec d'autres pays qui n'étaient pas sous sa coupole coloniale. La France réalise une grande partie de ses importations à partir de l'Afrique. Ses importations sont essentiellement basées sur des produits primaires. Ces produits sont divers, concernent en grande partie le pétrole, l'uranium et ensuite les fèves de cacao, le bois, le caoutchouc brut, le café, l'huile de palme brut, le coton etc.¹⁵⁰

Au Gabon, c'est le groupe pétrolier français TOTAL, qui s'occupe de l'extraction du pétrole ; la France a le monopole de l'importation du cacao de la Côte d'Ivoire, qui est la première productrice mondiale. Au Niger le groupe français AREVA contrôle l'uranium. A partir de bien d'autres pays, la France entreprend d'importantes importations de produits bruts. Notamment au Nigéria et en Guinée Equatoriale où le groupe TOTAL est aussi présent, et dans la plupart des anciennes colonies.

Selon les chiffres d'Eurostat (Office européen des statistiques), les importations de l'Union européenne à partir de l'Afrique, qui s'élevaient à 79 milliard d'Euros en 2009, sont passées à 96 milliards d'euros en 2010. La France, a participé à hauteur de 16 milliards d'euros soit 17% du montant total des importations de l'Europe des 27.¹⁵¹

Les principales sources d'importations de l'Union Européenne en Afrique sub-saharienne, proviennent de l'Afrique du Sud dont les importations à partir de ce pays, étaient estimées à 14 milliards d'euros, soit 14% du montant total des importations de l'Afrique. Les importations européennes proviennent aussi du Nigéria où l'Union Européenne a enregistré 10 milliards

¹⁵⁰ Ovida Afrido, observatoire de la vie diplomatique en Afrique: <http://www.ovidafrido.org/fr/thematique/economie-a-commerce/161-les-echanges-commerciaux-entre-leurope-et-lafrique-ont-cru-dans-les-premiers-mois-de-2010.html>, consulté le 22 mai 2011

¹⁵¹ http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/external_trade/introduction, consulté le 22 mai 2011

d'euros soit 10% du montant total des importations européennes. Ces importations comprennent aussi en plus des produits ci-dessus cités, le gaz, des diamants et du managèz.¹⁵²

Le constat qu'on peut effectuer ici, c'est que tout comme la Chine, la France concentre ses importations d'Afrique sur les matières premières. On ne situe plus dans la politique de l'Etat de droit et de la démocratie ou encore du principe de respect des droits de l'homme. Les intérêts économiques passent en premier plan également.

Nous prendrons comme illustration l'exemple du Niger. La France exploite depuis quarante ans la moitié de son uranium au Niger, qui est le sixième producteur mondial d'uranium.¹⁵³ Le 18 février 2010, lorsqu'une junte militaire est arrivée au pouvoir par un coup d'Etat, la France, pourtant pays de la démocratie, n'a pas interrompu ses activités commerciales avec le nouveau pouvoir illégal et illégitime. La France a bien au contraire, signé un autre contrat avec la junte militaire, pour l'exploitation de la mine d'Imouraren, présentée comme la deuxième plus grande mine d'Uranium du monde.¹⁵⁴

En outre, la France qui prône les droits de l'homme, semble avoir oublié les droits des populations nigériennes car la mine d'exploitation d'uranium d'Arlit est à ciel ouvert.¹⁵⁵ Cette exploitation à ciel ouvert, expose les populations aux dangers de la radioactivité de l'uranium. Ici, on peut constater que la France met en avant ses intérêts économiques au détriment de ses principes, ce qui pourrait donc laisser comprendre que, la *Realpolitik* est aussi appliquée par la France dans ses échanges commerciaux avec l'Afrique.

Tout comme la Chine, il ya une importante importation de matières premières et en retour la France exporte des produits manufacturés sur les marchés africains.

¹⁵² Ovida Afrido, observatoire de la vie diplomatique en Afrique, : <http://www.ovidafrido.org/fr/thematique/economie-a-commerce/161-les-echanges-commerciaux-entre-leurope-et-lafrique-ont-cru-dans-les-premiers-mois-de-2010.html>, consulté le 22 mai 2011

¹⁵³ <http://www.jeuneafrique.com/actu/20100319T100642Z20100319T100635Z>, consulté le 20 juin 2011

¹⁵⁴ Ibid

¹⁵⁵ <http://www.ovidafrido.org/fr/thematique/economie-a-commerce/161-les-echanges-commerciaux-entre-leurope-et-lafrique-ont-cru-dans-les-premiers-mois-de-2010.html>, consulté le 22 mai 2011

Les exportations européennes vers l'Afrique, se sont situées à 79 milliards d'euros en 2009 avant d'atteindre pour le compte de l'année 2010, un montant de 90 milliards d'euros.¹⁵⁶ L'Afrique a représenté 9% du total des échanges commerciaux de l'Union européenne au cours des neufs premiers mois de 2010. La France, a quant à elle, effectué un taux d'exportation évalué à 20 milliards d'euros sur les 90 milliards de l'Union Européenne. Soit 22% des exportations totales des 27 pays européenne vers le continent africain au cours de l'année 2010.¹⁵⁷

Par ailleurs, selon le site officiel de UNCTAD (United Nations Conference on Trade and Development), le taux d'exportation de la France vers l'Afrique, a suivi une progression. En 1995, le taux était de 5,7%, en 2005, il avoisinait 6,3% avant d'atteindre 6,7% en 2009.¹⁵⁸

On peut ici constater que ce n'est pas seulement l'aide au développement de la France en Afrique, qui est élevée mais aussi ses échanges commerciaux. N'est-ce pas parce qu'elle réalise un grand chiffre d'affaire en Afrique, qu'elle y apporte une grande aide ?

On pourrait répondre par l'affirmative, vu les produits qui sont exportés vers l'Afrique. Contrairement à la Chine qui remplit les marchés africains avec des produits fortement composés d'objets électroniques de seconde qualité et à moindre coût, la France exporte des produits de qualité mais, qui naturellement ont des coûts élevés.

Eurostat affirme que les produits d'exportations des pays de l'Union Européenne vers l'Afrique, sont basés à 40% sur les machines et les véhicules. Les autres produits concernent l'électroménager, l'essence, les produits pharmaceutiques et les céréales.

Par ailleurs, les principaux partenaires commerciaux de l'Union Européenne en Afrique sub-saharienne, demeurent respectivement, l'Afrique du Sud, pays vers lequel les exportations européennes sont le plus destinées, avec un taux de 16 milliards d'Euros soit 17% des

¹⁵⁶ Ibid

¹⁵⁷ Ibid

¹⁵⁸ http://www.unctad.org/en/docs/tdstat35_en.pdf, consulté le 4 août 2011

exportations européennes vers l'Afrique, ensuite vient le Nigéria avec 9% des exportations européennes vers l'Afrique.¹⁵⁹

La France participant à 22% de toutes des exportations européenne en Afrique et réalisant 6,7% de ses exportations à travers le monde vers le continent africain, on peut déduire que tout comme la Chine, elle concentre ses échanges commerciaux sur des pays qui ont une grande taille de marchés, les calculs économiques dominant. La coopération n'est pas seulement basée sur l'esprit de solidarité et d'entre-aide. De grands intérêts économiques motivent les investissements français en Afrique sub-saharienne.

En outre, la France est l'un des principaux fournisseurs de l'Afrique sub-saharienne avec une part de marché qui était estimée à 28,2%, selon le centre des investisseurs français en Afrique.¹⁶⁰ En 2008, on comptait 731 succursales françaises en Afrique sub-saharienne et la moitié des entreprises sub-sahariennes binationales avaient une direction française. La présence française dans la zone CFA, repose sur environ vingt firmes transnationales.¹⁶¹

Ces firmes concernent plusieurs secteurs économiques, à titre d'illustration, on peut énumérer les plus importantes : Entreprises Bouygues, AREVA, ORANGE, France TELECOM, Vinci, CFAO, Total, Veolia, Air France, BNP Paribas, la Société Générale, le groupe Accor, Rougier, Bolloré...

Les investissements de la France sont énormes et elle semble vouloir conserver le monopole qu'elle a acquis dans bon nombre de pays. Si les positions du pétrolier Total au Gabon ou au Congo, du groupe nucléaire AREVA au Niger ou des industriels Bolloré ou Bouygues en Côte d'Ivoire ne sont pas directement menacées, Paris veut pouvoir être compétitif au-delà de ses anciennes colonies.

¹⁵⁹ <http://www.ovida-afrido.org/fr/thematique/economie-a-commerce/161-les-echanges-commerciaux-entre-leurope-et-lafrique-ont-cru-dans-les-premiers-mois-de-2010.html>, consulté le 22 mai 2011

¹⁶⁰ Valérie Paone, *op. cit.*, p.318

¹⁶¹ Ibid

La France a une grande présence dans la zone franc, qui est une zone qui regroupe les pays qui utilisent une monnaie qui autrefois était liée au franc français mais qui aujourd'hui, est liée à l'euro par une parité fixe garantie par le trésor français. Ainsi la France, est le premier investisseur étranger dans plusieurs pays de la zone franc comme la Côte d'Ivoire, le Congo, et le Gabon etc.

Les investissements de la Français sont très nombreux en Afrique sub-saharienne, où elle garde encore des zones d'influences. Effectivement, cette influence qu'elle acquiert, pourrait reposer aussi sur ses investissements et ses nombreuses firmes en Afrique sub-saharienne. En effet, ses différentes firmes françaises en Afrique, constituent un véritable moyen à la disposition de la France pour mettre en œuvre une politique de *Soft Power*. C'est ce que le professeur Daniel Colard, explique au sujet des firmes transnationales.¹⁶²

Si la France et la Chine attachent une grande priorité à leurs échanges commerciaux et leurs investissements en Afrique sub-saharienne, qu'en est-il pour la Turquie ?

- **Les échanges et les investissements turcs**

La Turquie entreprend des échanges commerciaux avec les pays de l'Afrique sub-saharienne, ses échanges comportent aussi bien des importations que des exportations. En 2006, l'or représentait 42% de toutes les importations turques d'Afrique tandis que le gaz naturel occupait la deuxième place avec 23% des importations.¹⁶³ Les autres produits, notamment, le charbon, les déchets et ferrailles en fer ou en acier et le cacao, représentent une part réduite des importations turques.¹⁶⁴

¹⁶² « (...) les firmes internationales concentrent leurs activités dans des secteurs précis comme le pétrole, l'automobile, les industries de pointe et les industries tertiaires. Elles ont une stratégie économique, financière et monétaire autonomes, contrairement aux entreprises sociales de l'Etat. (...) les Etats perdent le contrôle des ces acteurs économiques(...) Ouvrir largement ses frontières aux sociétés transnationales, c'est aliéner son indépendance politique (...) », Daniel Colard, *op.cit*, p.94

¹⁶³ http://www.un.org/africa/osaa/reports/emerging_economies_2009_French.pdf, consulté le 20 juin 2011

¹⁶⁴ Ibid

Aujourd'hui, la Turquie diversifie davantage ses importations en provenance d'Afrique sub-saharienne. En plus de l'or et du gaz naturel, des produits comme l'anacarde, le bois, les noix de cajou, sont aussi visés.¹⁶⁵

Nous pouvons remarquer qu'en matière d'importation à partir de l'Afrique, la Turquie mise comme la France et la Chine sur les matières premières mais comparé à ces deux pays, les importations de la Turquie peuvent être considérées comme faibles. Cependant il faut dire que les exportations turques vers l'Afrique sont plus élevées que les importations turques à partir de l'Afrique.¹⁶⁶ On pourrait comprendre ici que la Turquie, dans ses échanges commerciaux avec l'Afrique sub-saharienne, a plus besoin de marchés pour l'écoulement des ses produits.

Ses marchés traditionnels (Asie, Europe, Amérique) étant saturés, elle se tourne vers l'Afrique qui offre de grandes potentialités à travers des marchés jeunes et dynamiques.¹⁶⁷

Par ailleurs, on peut noter que les exportations de la Turquie vers l'Afrique, sont essentiellement composés d'articles en métal utilisés dans le secteur de la construction, notamment, les barres; tiges; formes; tuyaux, agencements et sections en fer et en acier.¹⁶⁸ Mais on a toutefois assisté, ces dernières années, à un accroissement des exportations de vêtements vers l'Afrique.¹⁶⁹

¹⁶⁵ Entretien réalisé avec Ufuk Tepebaş, coordinateur de l'Afrique à TASAM, Istanbul, le 5 juin 2011

¹⁶⁶ Ibid

¹⁶⁷ La Turquie est ''obligée'' d'investir en Afrique du fait du rétrécissement de son marché traditionnel, aussi bien en Europe, en Amérique que dans certains pays asiatiques émergents, a estimé Djibril Bèye, vice-président de l'Association des hommes d'affaires sénégaloturcs (Kardeslik), <http://www.aps.sn/aps.php/img-fr/spip.php?article56349>, consulté le 20 juin 2011

¹⁶⁸ http://www.un.org/africa/osaa/reports/emerging_economies_2009_French.pdf, consulté le 20 juin 2011

¹⁶⁹ Ibid

Comme la France et la Chine, peut-on affirmer que la Turquie a de grands intérêts économiques en Afrique ? Il faut répondre que pour le compte de l'année 2010, le volume du commerce entre la Turquie et l'Afrique sub-saharienne s'est situé à 4.37 milliards de dollars.¹⁷⁰

Au regard de ce chiffre, on pourrait être tenté de dire que les intérêts économiques de la Turquie en Afrique sub-saharienne sont encore faibles mais il faut aussi remarquer que le volume des échanges commerciaux turcs avec l'Afrique sub-saharienne, est en constante évolution ce qui pourrait laisser comprendre que les intérêts économiques grandissent également.

Alors en 2000, le volume du commerce s'élevait à 742 millions de dollars, il est passé à 3 milliards de dollars en 2005 ensuite à 5,7 milliards de dollars en 2008 avant de chuter en 2009, à 4.88 milliards de dollars en raison de la crise économique mondiale.¹⁷¹ Ce qui pourrait montrer que la Turquie a gagné progressivement du terrain en Afrique sub-saharienne, toutefois elle reste loin derrière la France et la Chine dans les échanges commerciaux, qui sont respectivement premier fournisseur de l'Afrique sub-saharienne et troisième partenaire commercial de l'Afrique.

Cependant, la Turquie essaie de rattraper son retard en Afrique sub-saharienne, elle multiplie aussi ses investissements qui sont généralement basés dans le domaine de la construction.

En 2008, la Turquie a réalisé un investissement total de 23,6 milliards de dollars et 15% de ses investissements avaient été réalisés en Afrique sub-saharienne, soit un investissement de 3,7 milliards de dollars.¹⁷²

En outre, depuis 2006, les entreprises turques ont commencé à investir pour la première fois en Ethiopie, en Guinée, au Burkina Faso, au Bénin, en République centrafricaine, en Angola et au Malawi.

¹⁷⁰ Entretien réalisé avec Madame Selen Evcit, *op.cit*

¹⁷¹ <http://www.mfa.gov.tr/turkiye-afrika-iliskileri.tr.mfa>, consulté le 20 juin 2011

¹⁷² Ibid

Actuellement, environ 150 investisseurs turcs se trouvent dans 23 pays africains, contre seulement 73 avant l'établissement du premier Sommet du Pont du commerce extérieur turco-africain, organisé par l'ONG TUSKON en 2005.¹⁷³

En effet, TUSKON regroupe des hommes d'affaires turcs qu'on appelle les "tigres de l'Anatolie", ce sont en réalité des petites et moyennes entreprises. Beaucoup d'entre eux, sont de petits investisseurs et de petites sociétés entreprenant de petits projets; comme un projet de 2 millions de dollars dans la production de rochers concassés pour la construction de routes au Malawi. Par ailleurs, un certain nombre de petits investissements peuvent être trouvés dans les secteurs du bâtiment et des matériaux de construction.¹⁷⁴

On peut ici remarquer une progression dans les activités économiques turques en Afrique sub-saharienne, le pont de commerce extérieur organisé par la TUSKON, y a joué un rôle important. Les activités économiques se diversifient et touchent davantage plusieurs pays africains. On pourrait ainsi se demander si la Turquie fait usage comme la France et la Chine, de la *Realpolitik*¹⁷⁵ dans ses échanges commerciaux avec les africains. ?

Nous pouvons répondre que la Turquie s'est inscrite dans une nouvelle approche avec l'Afrique, elle prône un partenariat basé sur des gains équitables et réciproques mais aussi sur le respect mutuel des parties. Elle dit également vouloir apporter son aide pour l'industrialisation et au développement véritable de l'Afrique.¹⁷⁶

Alors, nous pouvons nous demander si, la Turquie dans le cadre de ses échanges commerciaux avec l'Afrique, a-t-elle abandonné ses principes pour privilégier des intérêts économiques ?

¹⁷³ http://www.un.org/africa/osaa/reports/emerging_economies_2009_French.pdf, consulté le 20 juin 2011

¹⁷⁴ Ibid

¹⁷⁵ *La Realpolitik*, c'est le fait d'abandonner ses principes pour se conformer à la réalité en vue de réaliser une ambition, Henry Kissinger, *op.cit*

¹⁷⁶ Déclaration d'Istanbul sur le sommet Turquie-Afrique, Istanbul, 2008

La réponse à cette question peut paraître difficile à trouver, mais il faut rappeler que les importations de la Turquie à partir de l'Afrique, sont inférieures à ses exportations vers l'Afrique qui sont essentiellement composées de matériels de construction.¹⁷⁷ Cela pourrait montrer que la présence des turcs en Afrique, n'est pas exclusivement centrée sur les ressources naturelles africaines. Certes la Turquie effectue aussi des importations de matières premières mais comparée à la France et la Chine, ses importations restent insignifiantes.

En outre, il faut ajouter que les investissements de la Turquie en Afrique sont basés en majorité sur des projets de construction. Ce qui pourrait être considéré comme une véritable contribution au développement. La Turquie cherche ses intérêts économiques en Afrique subsaharienne mais tout en concentrant ses investissements dans les travaux de construction.

Comparés aux investissements français et chinois qui sont basés en grande partie dans l'extraction des ressources énergétiques, on pourrait dire que les investissements de la Turquie entraînent une valeur ajoutée, c'est-à-dire, la Turquie vise ses intérêts économiques mais en même temps, cela procure des résultats plus ou moins bénéfiques pour les africains : la construction, l'urbanisation du cadre de vie.

Pour l'instant, on pourrait dire que les activités économiques de la Turquie en Afrique subsaharienne, semblent se conformer aux principes qu'elle s'est assignés en Afrique, mais il pourrait aussi paraître prématuré de donner une réponse définitive, car de façon générale, les actions économiques de la Turquie en Afrique subsaharienne sont encore récentes. La Turquie essaie de se positionner à mi-chemin entre les modèles de coopération nord-sud (de l'occident) et sud-sud (de la Chine).

Elle estime que les occidentaux ont une dette envers l'Afrique et en ce qui concerne les chinois, la Turquie voudrait se présenter comme un partenaire soucieux de relations justes et équilibrées. Aujourd'hui, les produits turcs en Afrique, sont perçus comme des produits ayant la qualité européenne mais ayant les prix chinois.

¹⁷⁷ Entretien réalisé avec Ufuk Tepebaş, *op.cit*

C'est-à-dire, des produits de bonne qualité à des prix moins élevés. La Turquie essaie de se servir des limites des occidentaux et aussi des chinois, afin de pouvoir se positionner. La Turquie veut se distinguer de l'occident qu'elle accuse d'avoir une dette envers les africains mais elle veut aussi se distinguer de la Chine, en proposant des relations équilibrées.

Notons aussi, que les Etats dans leurs coopérations avec l'Afrique sub-saharienne misent aussi sur les échanges culturels, qu'il convient d'analyser.

C- Les échanges culturels comme une aide à la démocratie ?

Les coopérations françaises, chinoises et turques avec l'Afrique sub-saharienne, portent aussi sur des échanges culturels. La coopération culturelle occupe une place importante dans les actions de ces pays car elle peut constituer un outil efficace dans la mise en place de relations avec d'autres nations. La coopération culturelle pourrait aussi être un moyen à la disposition des Etats pour amener un ou plusieurs autres Etats à adopter leurs visions politiques ou à partager leurs points de vue sur des sujets précis. C'est-à-dire, un moyen pour l'application du *Soft Power*.

Par ailleurs, il faut noter qu'à coté des problèmes de développement qui existent en Afrique sub-saharienne, les pays africains vivent de nombreux soubresauts politiques, qu'on pourrait attribuer à une défaillance du système démocratique dans ces pays. On peut alors se demander, comment est-ce que les différentes coopérations culturelles de ces pays avec l'Afrique contribuent au renforcement de la démocratie en Afrique ? Dans un premier temps, analysons l'action culturelle française en Afrique sub-saharienne, puis celle de la Chine avant développer la coopération culturelle turque.

- **L'action culturelle française**

Concernant le volet culturel, la France est bien intégrée en Afrique sub-saharienne car ancienne puissance colonisatrice de plusieurs pays en Afrique sub-saharienne, elle garde beaucoup de liens très étroits avec ses pays. Plusieurs anciennes colonies françaises demeurent aussi engagées dans des rapports d'amitié avec la France à travers la *Françafrique*.

Cette expression inventée en 1955, par le premier président ivoirien, Félix Houphouët Boigny, désigne l'ensemble des relations personnelles, politiques, économiques et militaires qui lient la France à ses anciennes colonies africaines, ainsi qu'à un certain nombre d'autres pays. Toutes ces relations, renforcent l'influence de la France en Afrique.

En outre, il existe aussi un lien linguistique qui pèse énormément dans les relations entre la France et l'Afrique. En effet, sur les 49 pays que compte l'Afrique sub-saharienne, environ 20 pays utilisent la langue française comme langue officielle et sont membre de l'organisation culturelle française appelée la *Francophonie*, qui est une organisation, qui regroupe pour la plupart, des pays qui utilisent la langue française comme langue principale ou secondaire.

La France dont la culture politique, repose sur l'Etat de droit, de la démocratie et des droits de l'homme, essaie à travers cette organisation de faire adopter ses visions par les autres membres. Par exemple, sur le site de la *Francophonie*, on peut lire les programmes d'action de cette organisation : langue française, paix, démocratie et droits de l'homme, éducation et formation, développement durable et solidarité...¹⁷⁸

Par ailleurs, la France mise aussi sur l'éducation, à travers la laquelle, elle peut apporter son idéologie. Plusieurs CCF (Centre Culturel Français), existent partout où il y a une ambassade ou un consulat français, la langue et la culture française y sont enseignées. À côté de cela, plusieurs lycées français existent dans plusieurs pays africains et Campus France Numérique est de plus en plus présente dans les universités africaines. Tous ses éléments constituent un moyen efficace, pour la promotion de la culture française mais aussi des outils pour l'application du *Soft Power* français en Afrique.

Cette fois, il ne s'agit plus de procéder par la contrainte ou encore les pressions économiques mais il est question de reprendre son influence dans d'autres Etats par des moyens culturelles qui sont très divers. Les télévisions et radios françaises, émettent partout en Afrique dans plusieurs langues. Par exemple, la chaîne française *FRANCE24*, émet en français, en anglais mais aussi en arabe et contribue à la promotion de l'image de la France.

¹⁷⁸ <http://www.francophonie.org>, consulté le 22 juin 2011

Ensuite il existe aussi la chaîne française TV5, qui dispose même d'un canal spécial pour l'Afrique : *TV5 AFRIQUE*. Enfin nous pouvons aussi citer, la chaîne de Radio française, RFI (Radio France Internationale), qui émet également en Afrique et commente tous les débats politiques africains en fonction de la vision française.

Sur le plan de l'éducation et de la formation, la majeure partie de l'élite africaine, en tout cas, pour ce qui concerne l'Afrique francophone, est formée en France. Cette élite africaine, imprégnée de la culture française, milite naturellement en faveur des valeurs démocratiques françaises sur le continent africain.

Ces étudiants formés en France sont favorables pour la plupart aux visions politiques françaises, notamment en matière d'Etat de droit, de démocratie et de droits de l'homme. Par exemple, en Côte d'Ivoire, il existe une ligue des droits de l'homme comme France.

La France octroie également plusieurs bourses d'études à des étudiants africains qui sont formés selon les valeurs politiques françaises et plus tard constituent naturellement des moyens de relais de ces valeurs en Afrique. La France essaie ainsi de contribuer au renforcement de la démocratie en Afrique mais selon la façon dont elle la conçoit. C'est-à-dire, souvent elle intervient directement là où la démocratie est menacée, pour la rétablir.

À travers ses chaînes de télévisions et de radios, elle commente l'actualité politique internationale et critique les gouvernements qu'elle trouve opposés à la démocratie et à l'Etat de droit. La chaîne de télévision *France24*, à travers des émissions comme "*Une semaine en Afrique*" ou encore "*les Observateurs*" réussit à couvrir tous les événements politiques sur le continent africain en décrivant les activités qu'elle trouve contraire à la démocratie et aux droits de l'homme.

La France veut ainsi par sa culture politique, amener d'autres Etats à partager sa vision.¹⁷⁹ Elle a su ainsi, créer un puissant et universel *soft power* dont elle a tiré un grand profit en termes d'image : *le pays des droits de l'homme... Liberté, Egalité, Fraternité*.

Mais à côté des français, les chinois qui sont engagés dans des coopérations avec l'Afrique, essaient tant bien que mal de renforcer aussi leur coopération culturelle avec les africains.

- **L'échange culturel chinois**

Concernant la Chine, elle n'a aucun lien culturel avec l'Afrique.¹⁸⁰ Mais en 1955, elle est restée aux côtés des pays africains à Bandoung, en encourageant les politiques indépendantistes. « Les similitudes entre les pays africains et la Chine, qui reposent sur une histoire d'esclavage et de colonisation, jointes à l'énorme population chinoise, conduisirent Pékin à se proclamer la tête et le défenseur des pays en voie de développement ».¹⁸¹

La politique anticolonialiste menée par Pékin, l'a véritablement aidée à établir et entretenir des relations amicales avec les pays africains.¹⁸²

Cependant entre 1970 et 1980, la Chine avait délaissé les relations avec l'Afrique pour se tourner sur ses problèmes intérieurs. À partir de 1990, la Chine se retourne vers l'Afrique, où elle multiplie des opérations de séduction vis-à-vis des gouvernements africains. Mais qu'est-ce qui explique ce retournement chinois ?

¹⁷⁹ « Une ONG française nommée, Transparence International France (TIF), dépose une plainte contre des présidents africains sur leurs présumés biens mal acquis. », http://www.lemonde.fr/afrique/article/2011/06/09/les-biens-mal-acquis-africains-geent-la-france_1533874_3212.html, consulté le 27 juin 2011

¹⁸⁰ M. Aicardi de Saint Paul, « La Chine et l'Afrique, entre engagement et intérêt », *Géopolitique africaine*, n° 14, 2004.

¹⁸¹ Valérie Paone, *op.cit.*, p.319

¹⁸² An Yong-yu, « Great Success of Fifty Years, Sino-African Mutual Benefit Cooperation », *Foreign Affairs Review: The Academic Journal of the Institute of Diplomacy of People's Republic of China*, 2007, p.10-14

En effet, au début des années 1990, la Chine amorce une croissance rapide, mais se retrouve en face du protectionnisme européen. Elle n'a d'autres choix que de se tourner vers l'Afrique qu'elle avait abandonnée pour satisfaire ses besoins en ressources énergétiques.¹⁸³

Nous pouvons ainsi comprendre que le retour de la Chine en Afrique n'est pas uniquement dans le but de venir continuer sa politique anticolonialiste, mais la Chine s'est retournée vers l'Afrique également pour ses intérêts économiques.

La Chine va ainsi élaborer une politique basée sur la sympathie afin d'asseoir son influence dans les pays africains. Sa politique anticolonialiste et ses actions culturelles vont servir de moyens efficaces pour l'usage d'un *Soft Power* en Afrique.

La Chine va miser sur les échanges éducatifs, elle accorde de nombreuses bourses d'études aux étudiants africains. En 2000, on pouvait compter 1388 étudiants africains dans les universités chinoises et ce nombre est passé à 3737 étudiants en 2006.¹⁸⁴

En outre, il faut ajouter que 20% des bourses d'études chinoises à travers le monde, étaient attribuées à des étudiants africains en 2005. Ainsi la Chine essaie de renforcer les liens culturels avec les africains, d'ailleurs M. Cui qui est le président de la *China Language and Culture University*, qui a formé plus de 4000 étudiants africains, a déclaré que les étudiants africains en Chine, se sentaient chez eux.¹⁸⁵

En Afrique, beaucoup de personnes affichent aussi l'engouement d'apprendre la langue chinoise. La Chine a même ouvert son premier institut de Confucius à l'université de Nairobi au Kenya. Les instituts de Confucius sont des établissements culturels publics à but non lucratif, implantés depuis 2004 par la République populaire de Chine dans plusieurs villes du monde.

¹⁸³ Joshua Eisenman et Joshua Kurlantzick, "China's Africa strategy", *Current History*, mai 2006, p.219, www.carnegieendowment.org/files/Africa.pdf, consulté le 22 juin 2011

¹⁸⁴ China International Studies Network 2007, www.csc.edu.cn/gb/readarticle/readarticle.asp?articleid=2560, consulté le 22 juin 2011

¹⁸⁵ Cui Xiliang, "From the Bottom of Their Hears: African Students Call China Their second Home," *People's Daily*, 7 octobre 2006

Leur but essentiel est de dispenser des cours de chinois, de soutenir les activités d'enseignement locales, de délivrer les diplômes de langue HSK (Hanyu Shuiping Kaoshi) et de participer à la diffusion de la culture chinoise.¹⁸⁶

Cet engouement à vouloir apprendre la langue chinoise, s'explique le fait que les étudiants africains qui parlent la langue chinoise ont la chance de travailler dans les compagnies chinoises. Par exemple, l'Université de Khartoum avait organisé un concours de langue chinoise et la majorité des étudiants qui ont réussi à ce concours, ont obtenu du travail avec les compagnies chinoises implantés dans le pays.¹⁸⁷

Par ailleurs, la Chine a également mis en place, l'association chinoise de jeunes volontaires qui sont amené en Afrique pour des formations en matière d'agriculture et aussi de langue chinoise. On peut se rendre compte de l'importance que la Chine accorde à la coopération culturelle, elle est devenue très active dans la croisée des échanges culturels avec l'Afrique.

Elle ne lésine pas sur les moyens pour essayer de refermer l'écart culturel qui existe entre elle et les pays d'Afrique.¹⁸⁸

Tous ces éléments ont renforcé l'amitié sino-africaine et contribué au rapprochement des deux peuples qui ont des cultures véritablement opposés. La Chine s'est basée sur sa culture pour reprendre son influence en Afrique. Les pays africains manifestent beaucoup de sympathie à l'endroit de la Chine qu'il considère comme un ami engagé dans leur cause. La Chine a réussi à mener un véritable *Soft Power* à travers sa culture.

¹⁸⁶ Confucius Institutes, "First Confucius Institute for Africa officially launched in Nairobi", *Xinhua New Network*, 20 décembre 2005

¹⁸⁷ Preeti Aroon, "Chinese: The language of Choice for Sudanese Students," *Foreign Policy Passport*, 15 juin 2007

¹⁸⁸ « Ces dernières années, plus de 100 troupes d'arts chinois ont sillonné l'Afrique, dans le but de faire connaître la culture chinoise. En outre, l'équipe de Ballet National de Chine, des groupes de musique et de danses orientales, la troupe acrobatique de Chine et environs mille artistes, chanteurs et animateurs ont également effectué des prestations en Afrique. Parallèlement à ces tournées, des expositions de peinture et de sculpture contemporaine et traditionnelle ont été organisées successivement au Bénin, en Afrique du Sud, en Zimbabwe. », Zhang Xiaolan, "cultural Exchange Promotes Sino-African Friendly Relationship" *People's Daily*, 8 août 2006

En 2008, la Chine a obtenu les votes des Etats africains pour l'organisation des jeux olympiques, en 2010, les africains ont encore voté la Chine pour l'exposition mondiale du commerce et enfin les africains ont apporté aussi leurs soutiens pour le choix de Chen Feng Fuzhen de Hong-Kong comme le siège de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé).

Par ailleurs, un autre élément important de la coopération culturelle de la Chine avec l'Afrique qu'il convient de souligner est la formation de diplomates africains. Depuis 1996, l'Université des affaires étrangères (Foreign Affairs University), organise des séminaires pour les diplomates africains. Ces séminaires portent sur la lecture de l'histoire chinoise, la culture et les stratégies de développements. En outre, d'autres séminaires de ce genre, sont organisés par l'Université Normal de Zhejiang, à l'endroit des présidents d'universités africaines.¹⁸⁹

Nous pouvons remarquer que la Chine mise énormément sur la coopération culturelle pour gagner la sympathie des pays africains. Le rapprochement des peuples est mis en marche et la Chine s'y emploie effectivement. En effet, des entreprises chinoises ont construits plusieurs hôtels et super marchés près de Freetown en Sierra-Léone. En 2005, 110.000 touristes chinois ont fait le déplacement pour visiter ce pays africain.¹⁹⁰

L'éducation occupe aussi une grande place dans cette coopération culturelle. La Chine forme plusieurs étudiants africains et organise aussi des séminaires de formation pour des officiels africains. On pourrait cependant se poser la question de savoir les répercussions que ces formations pourraient avoir sur le renforcement de la démocratie en Afrique ?

Concernant la démocratie et les droits de l'homme, il faut dire que la Chine, fait face de façon récurrente, aux critiques sur le non-respect des droits de l'homme, par rapport aux crises sociales qu'elle connaît à l'intérieur du pays. Le problème du Tibet, des populations Uigurs ou encore d'autres minorités peuvent constituer des illustrations. Selon Amnesty International et

¹⁸⁹ Li Anshan, "Transformation of China's Policy Toward Africa," Centre on China's Transnational Relations, *Working paper* n0.20, 2006

¹⁹⁰ John Donnelly, "China Scooping up Deals Africa as US Firms Hesitate," *Boston Globe*, 24 décembre 2005

Human Rights Watch, la Chine n'est pas soucieuse des droits de l'homme. La Chine exécute le plus grand nombre de prisonniers au monde, 80% des exécutions mondiales ont lieu en Chine.¹⁹¹

À la question de savoir si la Chine aide à la démocratie en Afrique, M. Modibo Ibrahim Touré, ministre malien des Postes et nouvelles technologies, répond que les chinois ont des principes qui les éloignent de ce sujet.¹⁹²

L'auteur Joshua Kurlantzick, explique dans son ouvrage, '*China's Soft Power in Africa*', que pendant le sommet Sino-africain, le concept de "Gagnant-Gagant" prenait aussi en compte, la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats. Les Chinois ayant décrié les ingérences des occidentaux dans les affaires intérieures des Africains, avait aussi décidé de baser sa nouvelle coopération avec les africains sur le respect de leur souveraineté.¹⁹³

La Chine accorde ainsi, une priorité à ses intérêts économiques dans sa coopération avec l'Afrique, les affaires intérieures des pays africains ne sont pas abordées. Au Soudan, alors que le président, Omar El Béchir faisait l'objet de poursuites judiciaires de la CPI (Cours Pénale Internationale), la Chine maintenait ses relations économiques avec ce pays qui dispose de grands gisements de pétrole. Les droits de l'homme ou encore le respect de la démocratie en Afrique ne sont pas les priorités de la Chine, qui veut rester en dehors de ce qu'elle l'impérialisme occidental.¹⁹⁴

Cependant tous les étudiants africains qui formés en Chine, seront certainement imprégnés des valeurs culturelles chinoises, qui en tout cas, ne reposent pas sur la démocratie ou

¹⁹¹ <http://www.aidh.org/Pdemort/actu03.htm>, consulté le 22 juin 2011

¹⁹² « *La Chine mène une politique anti-impérialiste en Afrique et se montre opposé à l'ingérence des occidentaux dans les affaires intérieures des pays africains. Etant donné qu'elle est opposé aux ingérences dans les affaires intérieures des Etats et aussi attachée au respect de la souveraineté des Etats africains qu'elle a défendu depuis Bandoung, elle s'abstient de parler de démocratie en Afrique car pour elle, parler de démocratie, c'est s'immiscer dans les affaires intérieures.* », Entretien réalisé avec M. Modibo Ibrahim Touré, ministre malien des postes et nouvelles technologies, Ritz Carlton Hôtel, Istanbul, 11 mai 2011

¹⁹³ Joshua Kurlantzick cité par Mingjiang Li, *op.cit*, p.170

¹⁹⁴ <http://www.france24.com/fr/20110630-cpi-bechir-chine-soudan-darfour-justice-internationale-pekini>, consulté le 3 juillet 2011

encore sur le respect des droits de l'homme. Alors qu'elle sera la contribution de ces étudiants sur le renforcement de la démocratie en Afrique ?

Ces étudiants formés selon le modèle de développement chinois, pourraient naturellement constituer des courroies de transmission entre les populations africaines et la Chine, pour le développement économique de l'axe Pékin-Afrique. Leur contribution en Afrique pourrait plutôt être orientée vers le renforcement des relations économiques sino-africaines. La Chine elle-même n'étant pas regardante sur les droits de l'homme et les principes occidentaux de démocratie, n'aura certainement aucune influence dans ce sens sur les étudiants qui sont formés dans ses universités. Ces étudiants pourraient être des partisans de la fameuse coopération sud-sud prônée par la Chine.

Il faut aussi noter, que le but principal de la coopération culturelle chinoise avec l'Afrique est avant tout, économique. La Chine, à travers sa coopération culturelle veut se rapprocher des peuples africains car elle a d'importants intérêts économiques en Afrique. La démocratie, n'est donc pas une priorité pour elle. La Turquie aussi tente le rapprochement avec les pays d'Afrique sub-saharienne par le canal de la culture. Mais impact peut avoir ses actions culturelles dans les relations avec les africains ?

- **La coopération culturelle turque**

La Turquie a gardé quelques liens culturels avec certains pays de l'Afrique sub-saharienne. Son histoire liée à l'empire Ottoman, lui permet de conserver des rapports avec certains pays africains, qui jadis entretenaient des relations avec cet empire. A cette époque, les relations entre la Turquie et les pays africains, n'avaient pas été empreintes de tension, car la Turquie n'a jamais été une puissance colonisatrice en Afrique.

Cependant il faut le souligner, qu'elle était présente à la conférence de Berlin, lorsque les occidentaux se partageaient le continent africain. Après l'indépendance des pays africains, elle a établie des relations diplomatiques avec ces pays mais tout comme la Chine, la Turquie va délaisser ses relations avec l'Afrique pour se tourner vers l'Europe occidentale.

En 1989, puis en 1998, lorsqu'elle se trouve face à un blocage dans ses relations avec la communauté européenne, la Turquie se tourne vers l'Afrique. Egalement comme la Chine qui s'était retrouvée face au protectionnisme européen en 1990, la Turquie, ici active ses relations avec les africains.

Nous pouvons alors nous demander, si l'Afrique constitue une alternative pour ces pays ? Effectivement, on peut le penser, car ces pays qui se sont trouvés en face du blocage européen, ont tout de suite, essayé de revitaliser leurs relations avec les africains.

Les africains étant eux-mêmes en difficulté sur le plan économique, ouvrent toujours la porte à tous ceux qui veulent établir de la coopération.

Ainsi, la Turquie essaiera de gagner la sympathie des pays africains en tentant une approche culturelle et amicale. Le ministre turc des affaires étrangères, l'a même souligné : « la Turquie est à cheval entre l'Europe, l'Asie et aussi l'Afrique. » la Turquie procède ici par la politique du *Soft Power*, pour assoir aussi son influence en Afrique.

D'abord l'argument de « *on ne vous a jamais colonisé* », est mis en avant. Les turcs montrent ensuite leur solidarité aux problèmes des africains. Le président de la République de Turquie, M. Abdullah Gül, l'a déclaré dans son discours introductif au sommet Turco-africain de 2008 : « les difficultés et les souffrances des africains sont celles de tous »¹⁹⁵ l'amitié, est ici mise en œuvre pour assurer la présence turque en Afrique.

La Turquie mène une approche basée sur la sympathie et fait appel à son histoire liée à l'empire Ottoman pour gagner du terrain en Afrique. Nous pouvons remarquer dans les différents discours officiels, prononcés par le président, le premier ministre et autres autorités politiques depuis 2003, que les propos gravitent autour de l'héritage de l'empire ottoman "*la pax ottomana*" et les liens culturels (l'islam); mais aussi, sur le refus d'appartenance aux valeurs occidentales.

¹⁹⁵ Discours introductif du président Abdullah Gül au premier sommet Turquie-Afrique, Istanbul, le 18 août 2008

À titre d'illustration, il faut noter que dans presque toutes les rencontres turco-africaines et visites officielles du président Abdullah Gül dans les capitales africaines, les discours ont été marquées par trois principaux messages:

- “Il était une fois l’Empire Ottoman en Afrique;
- Les anciennes puissances colonisatrices européennes vous doivent parce qu’elles vous ont colonisés; nous ne sommes pas l’une de ces puissances européennes; car, notre culture (islamique) n’autorise pas la colonisation sous une forme quelconque;
- Nous avons toujours fait de notre mieux pour vous apporter le soutien nécessaire dans vos luttes pour l’indépendance”.¹⁹⁶

Nous pouvons nous demander, pourquoi la Turquie sent aujourd’hui le besoin, de lancer tous ces messages à l’endroit des africains?

Si dans presque tous les discours officiels de l’AKP autour de l’Afrique sub-saharienne, un accent particulier est placé sur la *pax ottomana*, c’est en grande partie parce que celle-ci, rappelle l’existence des liens culturels entre la Turquie et certains Etats africains (Le Soudan, l’Ethiopie, le Nord du Tchad et l’Empire du Gao, dans l’actuelle Mali) et ainsi qu’une histoire fondée sur les relations dépourvues de domination ou d’exclusion.

Cependant, il faut noter que c’est la présence et le succès sur terrain des autres Etats émergents, comme la Chine, qui a motivé le retour à la *pax ottamana*. Cela montre clairement que même si la Pax Ottoman, affiche des ambitions de rapprochement avec les africains, elle repose aussi sur des ambitions économiques.

Mais avant tout, il était question pour la Turquie de revitaliser les relations avec l’Afrique qu’elles avaient délaissées au profit du bloc occidental.

¹⁹⁶ Les discours du président Abdullah Gül En R.D.Congo, Cameroun et Nigéria en 2010, www.tccb.gov.tr/haberler/170/48864/dunyanin-afrikaya-insanlik-borcu-var.html, consulté le 27 juin 2011

En 1955, lors de la conférence de Bandung, les africains prennent acte de l'opposition de la délégation turque contre le mouvement des non-alignés; ensuite ils constatent l'opposition turque contre le droit d'auto-détermination de l'Algérie dans l'Assemblée générale des Nations-unies lors de sa guerre d'indépendance en 1958. Ces deux faits, ont creusé un fossé entre les pays africains et la Turquie qu'ils considéraient comme acquise à la cause des occidentaux. Mais aujourd'hui, le gouvernement AKP, mise sur la *pax ottomana* pour regagner la confiance et la sympathie des africains.

Par ailleurs, la Turquie tente aussi une approche à partir de sa culture religieuse. Membre de l'OCI (Organisation de la Conférence Islamique), la Turquie essaie le rapprochement avec les pays africain, à travers cette organisation qui comprend 22 pays de l'Afrique sub-saharienne.¹⁹⁷ D'ailleurs, il faut ajouter que la XIème session de la conférence, qui s'est tenue à Dakar au Sénégal en mars 2008, a enregistré la participation du président turc Abdullah Gül.

En outre, Diyanet (la présidence des Affaires religieuses de Turquie), organisent aussi des rencontres avec les religieux des pays africains. Au mois de juin 2011, cette structure, a reçu des imams africains en Turquie pour des échanges culturels. Un autre facteur de rapprochement qu'on peut citer entre la Turquie et les pays africains, c'est certainement la compagnie aérienne, *TURKISH AIRLINES*, qui depuis 2006, entreprend des vols directes vers l'Afrique sub-saharienne, ce qui constitue une facilité dans la rencontre des deux peuples.

Concernant le volet éducatif, on peut constater, une présence de plus en plus rependue d'écoles privées turques en Afrique sub-saharienne. Ces écoles ont été fondées par Fethullah Gülen, un religieux turc expatrié aux Etats-Unis. Ces écoles participent énormément aux échanges culturels entre l'Afrique et la Turquie. Les élèves africains sont initiés à l'apprentissage de la langue turque. Ils apprennent même à chanter l'hymne national de la Turquie.¹⁹⁸ En outre, chaque année, des olympiades de la langue turque, sont organisées en Turquie et enregistrent la participation de plusieurs élèves africains.

¹⁹⁷ http://www.oic-oci.org/member_states.asp, consulté le 23 juin 2011

¹⁹⁸ Visite effectuée au Groupe Scolaire Şafak d'Abidjan en Côte d'Ivoire, Mars 2010

En outre, le gouvernement turc octroie plusieurs bourses d'études à des étudiants africains, qui étudient dans les universités turques. Depuis l'an 2000, la Turquie a accordé environ 2000 bourses d'études aux étudiants africains. Pour l'année universitaire 2010-2011, environ 319 bourses ont été délivrées par la Turquie aux étudiants africains.¹⁹⁹ Aussi, tout comme la Chine, la Turquie entreprend des séminaires de formation pour les diplomates africains, qui chaque année, pendant deux mois, reçoivent des initiations sur le métier de la diplomatie, par des diplomates turcs.²⁰⁰

Nous pouvons remarquer que la Chine et la Turquie s'inscrivent aussi dans la formation des officiels africains. Si l'ENA (Ecole Nationale d'Administration) de Paris est réputée pour avoir formé des acteurs de l'élite africaine, la Turquie et la Chine essaient eux aussi d'apporter leurs contributions, dans la formation des diplomates africains.

Toutefois, on peut s'interroger sur l'apport de tous ces échanges culturels, sur le renforcement de la démocratie en Afrique. Ici, le constat qu'il nous est donné de faire, c'est que la Turquie, tout comme la Chine, ne s'immisce pas dans les affaires intérieures des Etats africains. Le cas du Soudan, constitue aussi un exemple de la non-ingérence des turcs dans les affaires intérieures des africains. Alors que le régime de Khartoum était fortement critiqué pour les massacres au Darfour, le président soudanais, Omar El Béchir, avait été reçu en Turquie en 2008.

Mais, est-ce parce que la Turquie n'est pas soucieuse des valeurs démocratiques et des droits de l'homme ? A-t-elle une politique pareille à celle de la Chine qui refuse de s'immiscer dans les affaires intérieures des Etats africains pour privilégier ses intérêts économiques ?

À la première question, le premier ministre turc, Recep Tayyip Erdoğan, souligna que le gouvernement turc était convaincu de la nécessité de discuter face à face avec le président

¹⁹⁹ <http://www.mfa.gov.tr/turkiye-afrika-iliskileri.tr.mfa>, consulté le 23 juin 2011

²⁰⁰ Entretien réalisé avec Madame Selen Evcit, chef de section du département Afrique de l'est, au ministère turc des affaires étrangères, Ankara, 1 juin 2011

Soudanais, avant d’embrasser les thèses avancées par ses alliés occidentaux, y compris celle du génocide.²⁰¹

Madame Selen Evcit du ministère turc des affaires étrangères, mène un raisonnement analogue. Pour elle, la Turquie est à mi-parcours entre l’occident et la Chine, car la Turquie se préoccupe du problème de la démocratie et des droits de l’homme en Afrique, mais n’a pas les moyens d’intervenir directement comme le fait la France par exemple. Cependant, la Turquie n’ignore pas carrément les problèmes de démocratie et des droits de l’homme comme le ferait peut-être la Chine.²⁰²

S’exprimant sur la venue du président soudanais en Turquie, madame Evcit, déclare que ce n’est pas en s’éloignant des pays qu’on considère comme opposés à la démocratie qu’on peut les aider. Madame Evcit, explique que lors d’une réunion technique qui a précédé l’ouverture des ambassades de Turquie en Côte d’Ivoire et en Madagascar, les autorités turques se demandaient, s’il fallait ouvrir des ambassades dans des pays qui étaient déstabilisés politiquement où la violence régnait ? Selon madame Evcit, les autorités turques ont décidé d’ouvrir les ambassades malgré les problèmes qui existaient dans ces pays, car pour elles, c’est en étant sur place qu’elles pouvaient apprécier la situation et proposer des solutions quant à la résolution des problèmes de démocratie.²⁰³

Néanmoins, nous pouvons donc comprendre que sur le plan de l’aide à la démocratie en Afrique Sub-saharienne, la Chine et la Turquie restent inopérantes. Même si la Turquie semble se soucier du problème de démocratie en Afrique, actuellement elle reste inactive dans ce domaine en Afrique sub-saharienne. Toutefois, ses dernières avancées démocratiques au niveau de sa politique intérieure, peuvent inspirer plusieurs pays africains.

²⁰¹ Birol Akgün et Mehmet Özkan, “Turkey’s Darfur policy: convergence and differatiations from the Muslim world”, *Insight Turkey*, Vol 12, No 4, 2010, pp 147-165

²⁰² Entretien réalisé avec Madame Selen Evcit, *op.cit*

²⁰³ Ibid

La France trouve quant à elle, les moyens intervenir dans les affaires intérieures des Etats, pour faire appliquer la démocratie qui constitue l'une de ses visions politiques. Cependant, les actions de la France en Afrique sub-saharienne en matière d'aide à la démocratie peuvent être critiquables. La France reste souvent sans actions face à certains régimes africains qui ne sont pourtant pas des exemples de démocratie. La France privilégie ses rapports amicaux dans certains pays comme le Gabon, le Cameroun, le Tchad, le Congo, ou encore le Burkina Faso.²⁰⁴

Finalement, on peut se demander si la démocratie occidentale est conforme à l'Afrique ? L'Afrique, où l'idée de nation est encore précaire, est-elle préparée à l'alternance politique comme voulue par les occidentaux ?

Il faut dire que l'Afrique a une tradition basée sur la chefferie, c'est-à-dire le chef est sacré et tout le monde lui doit obéissance. Mais depuis le partage de l'Afrique, organisé à la conférence de Berlin, l'Afrique s'est retrouvée morcelée. Aujourd'hui, il existe plusieurs Etats où cohabitent des populations qui n'ont pas souvent les mêmes coutumes et langues et qui peinent à former une nation. D'où, ces Etats sont naturellement divisés sur le plan politique.

Ne faut-il pas aider les africains dans un premier temps à créer de véritables nations comme en Europe, avant de leur proposer la démocratie à l'européenne ?

Pour l'instant retenons que dans plusieurs pays africains, l'électorat demeure tribal car l'idée de nation fait défaut. Depuis l'avènement du multipartisme, chaque groupe ethnique dispose d'un parti politique et milite en faveur de sa tribu, ce qui crée très souvent des remous sociaux.

La démocratie peut paraître le système politique par excellence en Europe, mais il devrait peut-être, être appliqué en Afrique en tenant compte de la configuration du continent. On peut aussi se demander, s'il ne faut pas, aider les africains à sortir d'abord du sous-développement économique, avant de les accompagner sur la voie du développement politique ?

²⁰⁴ François-Xavier Verschave, *op.cit*

En tout cas, l'ancien président de la Commission de l'Union Africaine, Monsieur Alpha Omar Konaré, avait tiré la sonnette d'alarme, au sommet de l'Union européenne et de l'Union Africaine de 2004, à Lisbonne en indiquant que : L'Afrique n'a plus besoin de charité, ni de paternalisme mais de partenariats sérieux pour son développement.²⁰⁵

Plusieurs pays, ont perçu ce message de l'Afrique et s'évertuent déjà à mener des relations susceptibles d'aider au développement véritable de l'Afrique. Au nombre de ces pays, se trouve la Turquie, qui est engagée dans un partenariat avec les africains.

²⁰⁵ Catherine MAIA, "L'Afrique fait entendre sa voix face à l'Union européenne au sommet de Lisbonne", www.multipol.org, consulté le 4 juillet 2011

III- LA DISTINCTION DE LA COOPERATION TURQUE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE : UN PARTENARIAT STRATEGIQUE ?

Grand pays, à cheval sur le continent européen et asiatique, membre fondatrice de l'OTAN (Organisation du traité Nord-Atlantique) et candidate à l'entrée à l'Union Européenne, la Turquie représentait en novembre 2010, la 15^{ème} économie mondiale.²⁰⁶

Du fait du passé commun avec l'empire Ottoman, la Turquie va longtemps concentrer ses relations en Afrique du Nord au détriment de l'Afrique sub-saharienne. Mais aujourd'hui dans le cadre de sa politique d'ouverture sur le monde, la Turquie comprend que l'Afrique sub-saharienne ne peut pas, longtemps rester ignorée par elle.

Ainsi, à la veille du deuxième millénaire, elle élabore un plan spécial d'ouverture sur l'Afrique. Mais, il s'agit ici de l'Afrique sub-saharienne qui avait échappée jusque là, à son champ d'action.

Environ cinq ans après l'élaboration du plan pour l'Afrique, les actions de la Turquie en Afrique sub-saharienne commencent à prendre forme. La Turquie semble déterminée à réaliser ce plan d'ouverture sur l'Afrique, elle ne lésine pas sur les moyens et ses efforts ont fini même par lui valoir, la consécration de partenaire stratégique de l'Afrique par l'Union Africain, au début de l'année 2008. Mais déjà que pouvons-nous comprendre par partenariat ?

Le mot partenariat est très souvent utilisé dans plusieurs domaines, notamment en sociologie, en économie, en droit international et en relations internationales. Sa définition change selon le domaine dans lequel elle est employée. Selon le dictionnaire français, *le petit Robert* (2000), « le partenariat est une association d'institutions ou d'entreprises en vue de mener une action commune. »

²⁰⁶ <http://www.affaires-strategiques.info/spip.php?article4285>, consulté le 27 juin 2011

En ce qui nous concerne, nous pouvons retenir ici, l'idée d'association qui implique deux ou plusieurs parties. Ainsi, de ces parties, le partenariat exige un engagement soudé par des éléments subjectifs, tels que la confiance et le respect mutuel et par des éléments objectifs comme les résultats communs et l'imputabilité réciproque.²⁰⁷ En ce qui nous concerne, nous retiendrons que le partenariat est une forme de collaboration émanant d'un accord entre deux ou plusieurs parties égales, qui mettent en commun leurs acquis pour atteindre un objectif commun.

La Turquie est donc devenue un partenaire stratégique de l'Afrique à côté de nombreux autres partenariats qui existent déjà avec l'Afrique. Mais quelle appréciation peut-on faire du contenu de ce partenariat ? La réponse pourrait être trouvée dans les activités de la Turquie sur le continent.

A- Les domaines choisis du partenariat

Parties d'un plan d'ouverture élaboré en 1998, les actions de la Turquie en Afrique, particulièrement en Afrique sub-saharienne, vont être appréciées de l'Union Africaine, qui réunie en sommet, au mois de janvier 2008, n'hésite pas à déclarer la Turquie comme partenaire stratégique de l'Afrique.²⁰⁸ Ce partenariat stratégique est l'aboutissement de dix années d'une politique turque destinée à l'Afrique sub-saharienne, qui depuis plusieurs décennies, était dépourvue de l'intérêt turc pourtant distillé dans la partie nord du continent africain.

De 1998 à 2008, plusieurs faits se sont déroulés et plusieurs actions ont été effectuées. Il est donc important de faire un rappel historique avant de développer les particularités de ce partenariat.

²⁰⁷ Olga Navaro-Flores, *op.cit*, p.31

²⁰⁸ Ocak 2008'de Addis Ababa'da yapılan 10'uncu AfB Zirvesi'nde alınan kararda, ülkemizin AfB'nin stratejik ortaklarından biri olduğu teyit edilmiştir, <http://www.mfa.gov.tr/turkiye-afrika-iliskileri.tr.mfa>, consulté le 23 juin 2011

1- Analyse rétrospective

Si l'on remonte à l'empire Ottoman, on peut dire que les Turcs entretenaient des relations par le passé avec certains pays de l'Afrique sub-saharienne. En effet, l'empire Ottoman avait des relations diplomatiques avec le royaume de Tombouctou dans l'actuelle Mali. Il entretenait également des liens diplomatiques avec le Niger, le Tchad, l'Ethiopie et on enregistrait même une présence ottomane au Soudan et dans la corne de l'Afrique.

Après l'effondrement de l'empire Ottoman, la République de Turquie connu le jour et des relations existaient seulement avec l'Ethiopie où la Turquie ouvra son ambassade dès 1926. Cela pourrait s'expliquer par le fait que, l'Ethiopie avait échappé à la colonisation contrairement aux autres pays africains qui étaient sous domination occidentale.

Comme la Chine en 1955, la Turquie était présente à Bandoung, mais elle appartenait au bloc occidental, qui à cette époque, était hostile à l'idée de la décolonisation. Cependant il est difficile de dire exactement si la Turquie, était particulièrement opposée ou non à la décolonisation, mais retenons que après l'indépendance des pays d'Afrique sub-saharienne, la Turquie a établi des relations diplomatiques avec eux et ouvert ses premières ambassades des les pays suivant : le Nigéria, le Sénégal, le Soudan, le Kenya et la République Démocratique du Congo.²⁰⁹

Des relations diplomatiques ont également été établies avec l'Afrique du Sud à la fin de l'apartheid. Cependant, il faut préciser que toutes ces relations étaient que des relations purement bilatérales, il n'y avait pas une politique d'ensemble pour l'Afrique.

Plus tard, en 1998, une politique d'ensemble destinée à tous les pays d'Afrique en particulier ceux d'Afrique sub-saharienne va être mise en œuvre. En effet, la politique d'ensemble, ici élaborée, rentre dans le cadre du plan d'ouverture de la Turquie sur le monde, qui reposait sur trois piliers. C'est-à-dire, une ouverture sur l'Afrique sub-saharienne, l'Amérique Latine et l'Asie de l'est.

²⁰⁹ Entretien réalisé avec S.E.M Yalçın Erensöy, ambassadeur de la République de Turquie en Côte d'Ivoire, Hotel Tiama Abidjan, 29 septembre 2010

Concernant l’Afrique, cette politique visait à atteindre tous les autres pays africains qui restaient en dehors du champ d’action de la Turquie. Il ne s’agissait pas cette fois-ci, de relations individuelles avec certains pays mais il était question d’une politique visant à avoir des relations avec tous les pays d’Afrique sub-saharienne.²¹⁰

Les relations de la Turquie avec les pays de l’Afrique sub-saharienne vont se renforcer et connaître une grande amélioration à partir de 2003 soit un an après l’arrivée d’un nouveau parti politique à la tête de la Turquie.

Toutefois, si l’effectivité de la politique turque en Afrique sub-saharienne a débuté avec le gouvernement du parti de la justice et du développement, arrivé au pouvoir en 2002, il faut rappeler que les prémices de cette politique se situent bien avant l’accession de l’AKP au pouvoir. Plusieurs tentatives antérieures de la Turquie à vouloir élargir sa politique jusqu’en Afrique sub-saharienne ont existé.

Après 1960, la Turquie avait que six ambassades dans toute l’Afrique sub-saharienne, et vers la fin des années 1980, une tentative d’élargissement des représentations diplomatiques turques en Afrique sub-saharienne, avait été effectuée. Cette tentative porte la marque de Turgut Özal, ancien premier ministre, puis ancien président de la République de Turquie. En effet, Turgut Özal, ambitionnait d’ouvrir la Turquie à l’Afrique du Nord et par extension, à la partie de l’Afrique sub-saharienne dominée par l’islam.²¹¹

Cette tentative se matérialisait avec une croissance de 10% des exportations des produits turcs vers la Libye et aussi par une visite de Turgut Özal en Algérie en février 1985.²¹² En effet, cette revalorisation des relations avec la partie nord de l’Afrique avait pour but de favoriser à l’avenir, une expansion progressive de la politique turque vers l’Afrique sub-saharienne.

²¹⁰ Entretien réalisé avec Selen Evcit, *op.cit*

²¹¹ Ramazan Gözen, “Amerikan kıskancıda dış politika”, Ankara, *Siyasal kitabevi*, Ankara, 2000, p.132

²¹² Didier Billion, “Politique extérieure de la Turquie”, Paris, *Harmattan*, 1997, pp.342-344

Mais en 1989, lorsque les espoirs de la Turquie, à accéder à la CEE (Communauté Économique Européenne), se sont anéantis avec le refus du statut de candidat à la Turquie par la CEE, Turgut Özal, décida de développer une politique d'ouverture. Ses tentatives d'ouverture sur le reste de l'Afrique, s'accroissaient avec l'envoi de mission d'inspection sur le continent.²¹³

Cependant, il faut noter que les initiatives de Turgut Özal, ne purent atteindre l'objectif escompté. En dehors des relations bilatérales qui existaient déjà avec certains pays africains, la Turquie a pu enregistrer, plus tard après Turgut Özal, l'établissement des relations diplomatiques qu'avec l'Afrique du Sud, à la fin de l'apartheid en 1994. Plusieurs raisons pourraient justifier l'échec de cette politique d'expansion en Afrique sub-saharienne envisagée par Turgut Özal.

D'abord, les ressources économiques et financières de la Turquie étaient limitées ; ensuite la fin de la guerre froide faisait craindre une instabilité politique au niveau mondial, et enfin le déclenchement de la guerre du Golfe en 1990, amenait la Turquie à revaloriser son rôle d'acteur géostratégique entre l'Europe et l'Asie au détriment de la politique en Afrique où l'enjeu était faible. Tous ces éléments ont eu un poids non négligeable sur l'échec de la tentative d'expansion en Afrique sub-saharienne. Ainsi, les relations entre la Turquie et les pays de l'Afrique sub-saharienne sont longtemps restés sous l'été noir.

En 1998, le Conseil européen confirme l'éligibilité de la Turquie à l'Union européenne, mais il ajoute que les conditions politiques et économiques permettant d'envisager des négociations d'adhésion ne sont pas réunies. La Turquie considère qu'elle a fait l'objet d'un traitement discriminatoire par rapport aux autres pays candidats et menace de retirer sa candidature.²¹⁴

Une fois à nouveau, la Turquie entreprend une politique d'ouverture sur le monde et une autre tentative d'ouverture sur l'Afrique sub-saharienne est aussi entreprise. Cette fois-ci, elle est l'œuvre de Ismail Cem, ancien ministre turc des affaires étrangères du gouvernement de coalition

²¹³ Entretien réalisé avec Huseyin Basaran, consul honoraire de la République du Mali à Ankara, Ramadan Hotel Istanbul, 29 mai 2011

²¹⁴ <http://www.senat.fr/rap/r03-279/r03-2790.html>, consulté le 29 mai 2011

dirigée par Mesut Yılmaz. Le ministre, Ismail Cem, va réussir à faire adopter au niveau du gouvernement un plan d'action et d'ouverture sur l'Afrique : « *Afrika Açılım ve Eylem Planı.* ».

Ce plan va mettre l'accent sur le développement des relations économiques, politiques avec la partie de l'Afrique qui échappe au champ d'action de la Turquie.²¹⁵ Le plan de Ismail Cem, définit les nouvelles lignes de la politique turque vis-à-vis de l'Afrique. Il s'agit non seulement de renforcer les relations politiques, économiques et aussi culturelles mais d'aller au-delà de la zone traditionnelle d'action, c'est-à-dire mener une politique au-delà du Sahara en atteignant toute l'Afrique sub-saharienne.

Dans ce plan d'ouverture sur l'Afrique, plusieurs important points sont à révéler : d'abord la Turquie veut agrandir son champ d'action mais surtout il s'agit d'une politique commune pour tous les pays, la Turquie sort ainsi du cadre bilatéral. Elle a compris qu'on ne peut pas prétendre s'ouvrir au monde ou avoir des relations avec l'Afrique tout en ignorant une grande partie de ce continent.²¹⁶

Cependant, si le plan d'action et d'ouverture sur l'Afrique a été adopté au niveau du gouvernement et comprend plusieurs innovations, il aura du mal à démarrer. Le plan va connaître des difficultés quant à sa mise en pratique effective. Selon Monsieur Huseyin Basaran, consul honoraire du Mali à Ankara, ce blocage pourrait avoir des racines dans plusieurs faits survenus entretemps en Turquie. Il s'agit ici de facteurs internes.

D'abord, en janvier 1999, intervient un changement de régime en Turquie. De nouvelles priorités sont établies avec le nouveau président turc Bülent Evcit. Ensuite Abdulah Öcalan, le chef du groupe terroriste PKK est capturé au Kenya.

²¹⁵ www.tasamafrika.org/en/archive/i-international-turkish-african-congress/articles/158-siyasi-likiler-can-altan.html, consulté le 29 mai 2011

²¹⁶ Entretien réalisé avec Selen Evcit, *op.cit*

En outre, un terrible tremblement de terre frappe la Turquie et l'endeuille fortement. De nombreux dégâts matériels sont enregistrés, ce qui a porté un coup dur à l'économie turque.²¹⁷

Tous ces éléments détournent les regards des autorités turques vers l'intérieur du pays, la Turquie se concentre désormais sur sa politique intérieure. Une autre raison qui pourrait être évoquée, est la grande crise financière que connaît la Turquie en 2001. En effet, au cours de cette année, la Turquie est dans une impasse économique et financière. Le président Bülent Evecit fait appel à Kemal Derviş, fonctionnaire de la Banque Mondiale pour trouver des solutions et apporter un redressement de la situation financière. M. Kemal Derviş va occuper le poste de ministre d'Etat et sera en charge des questions économiques et financières.²¹⁸

Toutes ces raisons ont joué un rôle prépondérant dans le blocage du plan d'action et d'ouverture sur l'Afrique, élaboré en 1998 qui est resté inopérant pendant plusieurs années après son adoption.

En 2002, l'AKP (parti de la justice et du développement), accède au pouvoir. Le président Abdullah Gül remplace Bülent Evecit. Issu du même parti politique que le nouveau président, Recep Tayip Erdoğan, est élu premier ministre. Nous pouvons ainsi comprendre qu'on ne se trouve plus dans un gouvernement de coalition comme c'était le cas en 1998.

Dans un premier temps, le nouveau régime, établit un programme d'action concentré sur l'accession à l'Union Européenne et sa politique étrangère est tournée vers la réalisation de cet objectif. Mais en décembre 2002, lors du conseil Européen de Copenhague, les Etats membres prennent acte de la conclusion des négociations d'adhésion avec dix pays qui étaient candidats au même titre que la Turquie et prévoient leur adhésion au 1^{er} mai 2004.²¹⁹

En ce qui concerne la Turquie, les négociations d'adhésion sont reportées à des dates ultérieures et la Turquie se sent une fois de plus rejetée. Les portes de l'Union Européenne se

²¹⁷ Entretien réalisé avec Huseyin Basaran, *op.cit*

²¹⁸ Ibid

²¹⁹ <http://www.senat.fr/rap/r03-279/r03-2790.html>, consulté le 4 juin 2011

montrent toujours infranchissables pour les turcs, qui décident de diversifier leurs relations en s'ouvrant au monde. Le plan d'action et d'ouverture sur l'Afrique de 1998 est remis sur la table.

Contrairement à l'assertion selon laquelle la Turquie est un pays Eurasiatique et à cheval entre l'Europe et l'Asie, pour l'actuel ministre turc des affaires étrangères étrangères Ahmet Davutoğlu, la Turquie est à cheval entre l'Europe et l'Asie mais aussi entre l'Afrique. Selon lui, "la Turquie possède une profondeur stratégique grâce à son histoire et sa position géographique pouvant faire d'elle non pas une puissance régionale passive de l'occident, mais une puissance centrale capable de jouer un rôle considérable au delà du Moyen-orient."²²⁰

Ainsi, la politique du voisinage sans limite de Davutoğlu est mise en œuvre et va connaître du succès. Le plan d'action et d'ouverture sur l'Afrique, va véritablement démarrer en 2003 avec la stratégie de développement des relations économiques, réalisée par le sous-secrétariat turc du commerce extérieur (Dış Ticaret Müsteşarlığı) et atteindre un stade exceptionnel avec la déclaration de la Turquie comme partenaire stratégique de l'Afrique en 2008 par l'Union Africaine.²²¹

Cependant, il faut rappeler que plusieurs faits se sont déroulées de 2003 à 2008 et continuent de se dérouler. Nous les développerons dans notre partie réservée aux actions de la Turquie en Afrique sub-saharienne. Par ailleurs, une grande remarque peut être effectuée dans les différentes politiques d'ouverture de la Turquie.

L'Union Européenne pourrait être considérée comme un acteur qui influe sur les politiques turques destinées au continent africain. Nous pouvons constater que toutes les fois, que la Turquie rencontre un blocage quant à son adhésion à l'Union européenne, une politique d'ouverture vers l'Afrique est mise en œuvre. On pourrait ainsi se demander si, l'Afrique ne constitue pas une alternative pour la Turquie ? il paraît difficile de répondre exactement à cette question mais une remarque édifiante peut être faite à ce sujet.

²²⁰ Ahmet Davutoğlu, "Stratejik Derinlik: Türkiye'nin Uluslararası Konumu", Istanbul, Küre, 2005

²²¹ <http://www.mfa.gov.tr/turkiye-afrika-iliskileri.tr.mfa>, consulté le 4 juin 2011

En 1989, l'Union Européenne refuse le statut de candidate à la Turquie et le président Turgut Özal, essaie d'étendre les relations de la Turquie jusqu'en Afrique sub-saharienne. Plus tard en 1998, l'Union Européenne déclare que les conditions politiques et économiques permettant d'envisager des négociations d'adhésion avec la Turquie ne sont pas réunies. La Turquie s'offusque et menace de retirer sa candidature. La même année, elle établit un plan d'action et d'ouverture pour l'Afrique. Enfin en 2002, les négociations d'adhésion de la Turquie sont ajournées par l'Union européenne et on peut constater que le plan d'action et d'ouverture qui était resté inappliqué depuis sa création, est devenu effectif après ce nouveau blocage.

Si, ces exemples sont anodins aux politiques turques en Afrique sub-saharienne, la coïncidence est impressionnante et suscite des interrogations. Le coordinateur de l'Afrique à TASAM (Türk Asya Stratejik Araştırmalar Merkezi), reprenant les propos de l'actuel ministre turc des affaires étrangères, Ahmet Davutoğlu, sur l'opposition de la France quant à l'entrée de la Turquie à l'Union Européenne, a indiqué que : les français peuvent continuer à s'opposer à l'entrée de la Turquie à l'Union Européenne, mais ils seront dorénavant surpris de voir partout où ils iront en Afrique des drapeaux turcs.²²²

Ces propos se trouvent justifiés car le ciel d'Afrique sub-saharienne, a commencé à accueillir par dizaine des drapeaux turcs qui flottent sur les toits des ambassades, consulats et écoles turques.

Par ailleurs, il faut noter qu'à côté des autres partenariats stratégiques que l'Afrique entretient avec des pays comme la France, la Chine, l'Inde ou encore avec le Japon, le nouveau partenariat stratégique entre l'Afrique et la Turquie renferme certainement des particularités qu'il convient de développer.

²²² Entretien réalisé avec Ufuk Tepebaş, *op.cit*

2- Les spécificités du partenariat stratégique

Le nouveau partenariat stratégique Turco-africain, veut s'inscrire dans une nouvelle approche et renferme plusieurs particularités. En effet, il est stratégique car il repose sur une volonté mutuelle de prévalence des intérêts des parties engagées. Les parties se sont mises d'accord pour conjuguer leurs efforts afin d'atteindre un avenir commun. Et cela, on peut le comprendre dans le thème du premier sommet Turquie-Afrique, qui a sanctionné la déclaration de la Turquie comme partenaire stratégique de l'Afrique : Turkey-Africa cooperation summit, "*solidarity and partnership for a common future*". On peut ici, comprendre que les parties veulent s'associer pour la réalisation d'un futur commun. Mais de quel avenir s'agit-il ? Quel est l'objectif commun que les turcs et les africains veulent atteindre ?

Pour M.Jean-Marie Ehouzou, ministre béninois des affaires étrangères, de l'intégration africaine, de la francophonie et des béninois de l'étranger, l'objectif commun que les africains et les turcs veulent atteindre se définit comme suit ; la Turquie qui veut s'afficher sur la scène internationale, a besoin du soutien diplomatique des pays africains qui représentent 53 sièges à l'Assemblée Générale de l'ONU.

Les pays africains quant à eux, ont besoin de l'aide turque pour sortir du sous-développement. Sur les 48 pays les moins développés du monde, 33 pays appartiennent à l'Afrique sub-saharienne donc selon le ministre béninois, l'avenir commun visé par les parties, est d'une part, l'aide au développement de la Turquie pour les pays africains et d'autre part, pour la Turquie, c'est le soutien diplomatique des pays africains pour le rehaussement de l'image de la Turquie sur la scène internationale.²²³

D'autres personnalités africaines semblent partager l'assertion du ministre béninois. Par exemple, M. Modibo Ibrahim Touré, ministre malien des postes et nouvelles technologies, ancien fonctionnaire international au PNUD; affirme que l'objectif des africains est de diversifier leurs relations avec de nouveaux partenaires économiques susceptibles d'apporter une aide pour le

²²³ Entretien réalisé avec M. Jean-Marie Ehouzou, ministre béninois des affaires étrangères, de l'intégration africaine, de la francophonie et des béninois de l'étranger, Swissotel, Istanbul, 13 mai 2011

développement de l'Afrique. Pour les turcs selon M.Modibo, ils visent le marché africain qui est de plus en plus dynamique et cherchent du soutien diplomatique auprès des africains pour s'afficher comme puissance régionale.²²⁴

Si du côté africain, on estime que l'objectif commun des turcs et des africains réside d'une part, dans un rapport d'aide au développement et d'autre part dans un soutien diplomatique, du côté turc, cette assertion semble aussi confirmée.

S.E. Yalçın Erensöy, ambassadeur de la République de Turquie en Côte D'Ivoire, affirme que l'un des objectifs majeurs de la Turquie en Afrique, est d'entretenir des relations diplomatiques avec des Etats indépendants, membres de l'ONU. Notamment avec les Etats africains qui représentent 53 voix à l'Assemblée Générale de l'ONU et en particulier avec les pays de l'Afrique sub-saharienne qui comptent 48 de ces 53 voix. Selon l'ambassadeur, la Turquie qui veut mener une politique internationale, ne peut pas longtemps ignorer ces pays.²²⁵

On peut comprendre ici que le poids numérique des pays africains, qui représente un important groupe régional à l'Assemblée Générale de l'ONU, compte pour les turcs dans la quête de leur appui diplomatique.

Madame Selen Evcit, chef de section du département Afrique de l'est, au ministère turc des affaires étrangères, confirme que la Turquie a pour objectif de s'assurer le soutien diplomatique des pays africains pour s'afficher sur la scène internationale. Déjà en 2008, la Turquie avait obtenu 51 voix sur les 53 voix, que compte le continent africain, pour son élection comme membre non permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU. Selon madame Selen Evcit, la Turquie est encore candidate pour la période 2015-2016 et mène une politique en vue d'obtenir toutes les voix africaines.²²⁶

²²⁴ Entretien réalisé avec M. Modibo Ibrahim Touré, *op.cit*

²²⁵ Entretien réalisé avec S.E Yalçın Erensöy, *op.cit*

²²⁶ Entretien réalisé avec Madame Selen Evcit, *op.cit*

Nous pouvons ainsi comprendre l'objectif commun que recherche la Turquie et les africains dans ce partenariat stratégique selon la version proposée par des officiels africains et turcs. Toutefois, analysons aussi les conclusions du sommet Turquie-Afrique.

Le premier sommet Turquie-Afrique tenu à Istanbul, a livré des conclusions qu'il convient de savoir. Les différentes parties se sont accordées sur plusieurs points, devant permettre la réalisation de leur avenir commun. Plusieurs particularités sont à révéler dans la déclaration finale du sommet d'Istanbul : l'égalité des parties, gains réciproques pour les parties.²²⁷

D'entrée de jeu, le préambule de la déclaration met l'accent sur l'égalité des parties. La Turquie se met sur le même pied d'égalité que ses partenaires africains, on se trouve dans un rapport qui n'est pas basé sur la subordination.

Ce partenariat prévoit aussi des avantages mutuels pour toutes les parties, nous nous trouvons dans un partenariat que les parties appellent partenariat "gagnant-gagnant". Mais on pourrait se poser la question de savoir si, la Turquie est vraiment sur le même pied d'égalité que les africains ?

Il paraît évident que non. En effet, la Turquie procède par cette démarche, juste pour rappeler aux africains, qu'elle n'a jamais été une ancienne puissance coloniale, donc veut construire des relations décomplexées. Mais en réalité, la Turquie et les africains, ne peuvent pas être sur le même pied d'égalité. Leurs poids économiques sont différents, tous les africains réunis, ne représentent que 1% du commerce mondial.

²²⁷ « NOUS, Chefs d'Etat et de gouvernement africains et chefs de délégations africaines représentant le continent et l'Union africaine et ses institutions, et le Président de la République de Turquie, réunis à Istanbul en Turquie dans le cadre du Premier Sommet sur la Coopération Afrique-Turquie du 18 au 21 août 2008 (...) Ayant reconnu que le Partenariat Afrique-Turquie offre un cadre adéquat de dialogue collectif devant aboutir à des résultats tangibles en termes de programmes d'actions concrètes et de modalités de mise en œuvre qui devront être basés sur l'égalité, le respect mutuel et des avantages pour les deux parties... », Déclaration d'Istanbul sur le partenariat Turquie-Afrique, Istanbul, 18 août 2008

Ensuite le partenariat se veut être un partenariat qui respecte les normes internationales et qui fonctionne en conformité avec les prescriptions de la charte des Nations Unies. Cela peut se comprendre à la lecture des premiers points de la déclaration d'Istanbul.

Tous ces éléments peuvent montrer la volonté de la Turquie à s'inscrire dans une relation d'égalité avec les pays africains et affichent aussi la détermination de la Turquie à œuvrer pour une plus grande implication de l'Afrique dans la mondialisation.²²⁸

Aussi, on peut noter dans la déclaration, l'objectif que le ministre béninois des affaires étrangères, attribuait aux africains, notamment bénéficiaire de l'aide de la Turquie pour sortir du sous-développement. Le point 9 de la déclaration offre dans ce sens, une assurance aux pays de l'Afrique en précisant *« la nécessité d'échanger les expériences afin d'assurer à l'Afrique une industrialisation rapide (...) »*.²²⁹

Une autre particularité de ce partenariat turco-africain, peut-être appréciée dans le dixième point de la déclaration d'Istanbul. Les parties expriment « La nécessité impérieuse d'améliorer la coopération dans la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes en vue d'éliminer ce fléau.»²³⁰ Ici, les parties envisagent de lutter ensemble contre le terrorisme et prévenir des événements malheureux comme par exemple : les attentats de Nairobi et de Darussalam qui avaient eu lieu en Afrique. Mais rappelons également que, le chef du groupe terroriste PKK, Abdullah Öcalan, avait aussi été capturé à Nairobi au Kenya.

Par ailleurs, une particularité qu'il convient de mentionner, c'est la volonté des parties à s'engager dans une relation de longue durée, dans un climat de cohésion et prospérité.²³¹ Cela

²²⁸ Déclaration d'Istanbul sur le partenariat Turquie-Afrique, Istanbul, 18 août 2008

²²⁹ Ibid

²³⁰ Ibid

²³¹ « Les parties conviennent de la nécessité de consolider et d'étendre le Partenariat Afrique-Turquie à tous les niveaux et à tous les domaines, la nécessité de créer entre les pays africains et la Turquie, un partenariat stable et à long terme basé sur l'égalité et des avantages réciproques », ibid

montre que les parties sont convaincues que leur complicité peut s'étendre sur une longue durée pour une réalisation effective de leurs objectifs. Un plan de suivi est même envisagé.

Nous pouvons remarquer, que dans leur partenariat, les Africains et les Turcs visent plusieurs domaines qui touchent aux problèmes les plus récurrents de l'Afrique subsaharienne.²³²

Les actes envisagés en vue de rendre possible, l'industrialisation des pays africains et les aider à sortir du sous-développement comme le prévoit le point 9 de la Déclaration d'Istanbul, sont compris dans ces différents domaines d'action que visent les parties.

En somme, nous pouvons dire que le nouveau partenariat stratégique turco-africain dispose de plusieurs spécificités concrètes. Les acteurs sont sur le "même pied d'égalité", il n'existe pas de rapport de supériorité entre les parties. C'est ce qui ressort de la Déclaration d'Istanbul, mais comme nous l'avons tantôt souligné, les parties veulent mettre en place une relation décomplexée et soulignent leur égalité.

Le partenariat est basé sur une approche innovante, les bases ne sont pas biaisées et les deux parties sont convaincues de tirer des avantages qu'offre chacune des parties. En outre, le partenariat se veut rassurant quant à sa longévité. Un point de la déclaration d'Istanbul prévoit que le partenariat sera entrepris sur un long terme.

Concernant la longévité du partenariat, il faut dire que le partenariat est encore neuf et il paraît prématuré de se prononcer sur sa durée mais retenons qu'un plan de suivie a été mis en place par les autorités turques et africains pour revitaliser régulièrement les rapports. Nous y reviendrons dans notre prochaine partie consacrée à la mise en œuvre du partenariat.

²³² « Les différentes parties conviennent de (...) coopérer pleinement, en particulier, dans les domaines suivants tels que: la Coopération intergouvernementale; le Commerce et l'Investissement; l'Agriculture, l'Agro-industrie, le Développement rural, les Ressources en Eau, la Gestion des Petites et moyennes entreprises (PME) ; la Santé; la Paix et Sécurité; les Infrastructures, l'Energie et le Transport; la Culture, le Tourisme et l'Education; les Médias, la Communications et les Technologies de l'Information et l' Environnement. », Déclaration d'Istanbul sur le partenariat Turquie-Afrique, Istanbul, 18 août 2008

B- La mise en œuvre du partenariat

Dans le cadre du partenariat stratégique avec le continent africain, en particulier avec l'Afrique sub-saharienne, la Turquie a mis en place un programme d'action destiné aux pays d'Afrique sub-saharienne. Mais aussi bien avant l'officialisation de ce partenariat stratégique, plusieurs actions étaient déjà entreprises par la Turquie, certainement dans le but d'aboutir au partenariat stratégique. Sur le plan politique et diplomatique, plusieurs réalisations ont également été enregistrées. Par ailleurs, des actes ont aussi été posés dans le domaine économique, culturel et dans beaucoup d'autres domaines.

1- Les actions politiques et diplomatiques

Sur le plan politique et diplomatique, plusieurs actions ont été entreprises par la Turquie en Afrique sub-saharienne. La plus ancienne est sûrement l'établissement des relations diplomatiques avec l'Ethiopie, qui avait échappée à la colonisation. Dès 1926, la Turquie ouvre sa première ambassade en Afrique sub-saharienne exactement à Addis-Abeba en Ethiopie. Il s'agit du premier acte diplomatique de la République de Turquie en Afrique sub-saharienne et même dans toute l'Afrique car à cette époque, tous les autres pays étaient sous domination coloniale.

En 1957, le Ghana devient indépendant après de longues décennies de colonisation. La Turquie reconnaît tout de suite cette indépendance, qui paraît symbolique car il s'agit du tout premier pays d'Afrique sub-saharienne à obtenir son indépendance des puissances occidentales.

La Turquie a voulu ainsi, peut-être envoyer un message aux autres africains, pour justement exprimer que même si elle appartenait au bloc occidental, elle n'était pas opposée à leur décolonisation.

En 1960, lorsque plusieurs autres pays d'Afrique sub-saharienne obtiennent leurs indépendances, la Turquie n'hésite pas à reconnaître ces indépendances. Plusieurs relations

diplomatiques sont ainsi établies avec les pays africains, mais les ambassades turques sont ouvertes dans un premier temps dans des pays considérés comme les pivots en Afrique subsaharienne : au Sénégal, au Soudan, au Nigéria, au Kenya et en République Démocratique du Congo.²³³ En 1994, dès que l'apartheid prend fin en Afrique du Sud, la Turquie met en place des liens diplomatiques avec ce pays en ouvrant son ambassade à Pretoria.²³⁴

Après cette période, les relations avec le continent africain sont délaissées au profit de l'occident. Pour preuve, la Turquie qui partageait des visions occidentales, va même rompre ses relations diplomatiques avec l'Ethiopie en 1984 avant de les rétablir plus tard,²³⁵ car ce pays fonctionnait selon un régime jugé communiste.

Pendant plusieurs années, l'attention de la Turquie sera détournée vers l'occident. Après les indépendances, les nouveaux pays africains étaient très déstabilisés aussi bien au plan politique qu'économique. La Turquie n'y voyait pas grand intérêt et se tourna vers la CEE, où elle aspirait à adhérer. Par ailleurs, les tensions internes qui existent entretemps en Turquie, pèsent dans le délaissement des relations avec l'Afrique.

Les relations de la Turquie avec l'Afrique seront donc délaissées jusqu'en 1998, où un plan spécial est élaborée pour l'Afrique. Il faut cependant noter que ce plan était destiné à l'Afrique subsaharienne. D'ailleurs, Madame Selen Evcit du ministère des affaires étrangères de Turquie, précise que dans le jargon du ministère turc des affaires étrangères, l'Afrique concerne exclusivement l'Afrique subsaharienne car le Maghreb est inclus dans le moyen orient.²³⁶

Il faut toutefois noter que cette fois-ci, il s'agit d'une politique d'ensemble qui n'est pas basée exclusivement sur des rapports bilatéraux. Ce plan marque le départ d'une politique intense et innovante. Cette politique va se concrétiser à partir de 2003, lorsque la Turquie à travers le

²³³ Entretien réalisé avec S.E.M Yalçın Erensöy, *op.cit*

²³⁴ <http://www.mfa.gov.tr/turkiye-guney-afrika-siyasi-iliskileri.tr.mfa>, consulté le 4 juin 2011

²³⁵ <http://www.mfa.gov.tr/turkiye-etyopya-siyasi-iliskileri.tr.mfa>, consulté le 4 juin 2011

²³⁶ Entretien réalisé avec Madame Selen Evcit, *op.cit*

sous-secrétariat du commerce extérieur, met en œuvre une stratégie de développement des relations économiques.²³⁷

La politique de l'Afrique est ainsi lancée, deux années plus tard, l'année 2005 est baptisée année de l'Afrique. Cela constitue certainement un acte politique d'envergure car la Turquie inscrit ainsi le continent africain dans ses priorités d'action en matière de politique étrangère. Et ce n'est pas en vain que pour la première fois dans l'histoire de la République de Turquie, un premier ministre se rend en visite officielle dans un pays d'Afrique sub-saharienne.

En effet, en mars 2005, le premier ministre turc Recep Tayyip Erdoğan se rend en visite officielle en Ethiopie et en Afrique du Sud.²³⁸

Le 12 avril 2005, la Turquie devient membre observateur de l'Union Africaine et le 5 mai 2005, l'ambassadeur de la Turquie à Addis-Abeba est aussi accrédité auprès de l'Union Africaine comme représentant permanent de la Turquie. En plus de l'Union Africaine, la Turquie intègre même les organisations sous-régionales qui existent en Afrique sub-saharienne.

En mai 2005, la Turquie accrédite son ambassadeur d'Abuja auprès de la CEDEAO (Communauté des Etats De l'Afrique de l'Ouest) et en avril 2010, l'ambassadeur de la Turquie à Dar-es-Salam, est accrédité auprès de l'EAC (East African Community).²³⁹

Nous pouvons constater que toutes les régions africaines n'échappent plus aux actions de la Turquie, qui essaie d'être présente partout sur le continent. Jusqu'en 2008, la Turquie ne disposait que de sept ambassades en Afrique sub-saharienne. Pour mener à bien sa politique, elle déploie un activisme diplomatique en vue d'atteindre 30 ambassades en Afrique sub-saharienne.²⁴⁰

²³⁷ <http://www.mfa.gov.tr/turkiye-afrika-iliskileri.tr.mfa>, consulté le 5 juin 2011

²³⁸ Ibid

²³⁹ Ibid

²⁴⁰ Entretien réalisé avec S.E.M Yalçın Erensöy, *op.cit*

En octobre 2008, le gouvernement turc avait pris la décision d'ouvrir quinze nouvelles ambassades et un consulat général en Afrique sub-saharienne. En l'espace de deux ans, plusieurs ambassades ont vu le jour : Les ambassadeurs de Côte d'Ivoire, Cameroun, Ghana, Mali, Ouganda, Angola, Madagascar. Ce qui donnait jusqu'en 2010, un total de 15 ambassades turques fonctionnelles en Afrique sub-saharienne. D'autres décisions d'ouverture d'ambassades ont été prises pour plusieurs autres pays comme la République de Guinée, la Mauritanie, le Niger, le Tchad, le Burkina Faso, la Zambie et le Mozambique.²⁴¹

Par ailleurs, la Turquie dans la même période, a diversifié ses actions. En mai 2008, elle est devenue le 25^{ème} membre non-régional de la BAD (Banque Africaine de Développement).²⁴² Mais ce qui marque le couronnement de la politique turque en Afrique sub-saharienne, c'est sans doute la consécration de la Turquie comme partenaire stratégique de l'Afrique.

En effet, en janvier 2008, lors du 10^{ème} sommet de l'Union Africaine à Addis-Abeba, l'Union africaine déclare la Turquie comme un partenaire stratégique. Ce partenariat va se renforcer avec le sommet Turquie-Afrique organisé par la Turquie en août 2008 à Istanbul. Le sommet définira les grandes lignes de ce nouveau partenariat qui repose sur la solidarité et la construction d'un avenir commun. Pour réussir cet avenir commun, la Turquie a mis en œuvre un programme de suivie de son partenariat stratégique avec les pays africains :

- « Après le sommet de 2008, une réunion des officiels de hauts niveau s'est tenue à Istanbul en décembre 2010 dans le cadre de la poursuite et du suivies des engagements de 2008. À la fin de cette rencontre, un plan de mise en application du partenariat a été adopté ;
- En 2011, il est prévu en Turquie, un sommet des ministres des différents pays africains pour faire le bilan du sommet de 2008 et faire les préparatifs du second sommet Turquie-Afrique ;

²⁴¹ <http://www.mfa.gov.tr/turkiye-afrika-iliskileri.tr.mfa>, consulté le 5 juin 2011

²⁴² Ibid

- En 2012, une deuxième réunion des officiels de haut niveau est prévue dans un pays africain ;
- En 2013, il est prévu le deuxième sommet Turquie-Afrique qui se réalisera dans un pays d'Afrique. »²⁴³

En outre, les relations sont aussi suivies et entretenues au plus haut sommet de l'Etat. Les voyages répétés du S.E. Abdullah Gül, président de la République de Turquie en Afrique subsaharienne le témoignent. En 2009, le président Abdullah Gül s'est rendu successivement au Kenya et en Tanzanie. Un an plus tard, en 2010, le président turc est encore retourné en Afrique noire notamment en République Démocratique du Congo, au Cameroun et au Nigéria. Cette année 2011, l'avion présidentiel turc, s'est encore posé en Afrique sub-saharienne. Le Ghana et le Gabon, ont eu l'honneur d'accueillir le président Abdullah Gül.

Le constat qu'on peut effectuer est que depuis le partenariat stratégique turco-africain, le président turc visite chaque année le continent africain, sûrement pour maintenir la flamme de la relation turco-africaine. Mais aussi pour nouer des relations économiques, car à chaque déplacement du président turc, il est accompagné de plusieurs hommes affaires turcs et de l'organisation TUSKON.

En définitive, nous pouvons affirmer que cette politique d'ouverture sur l'Afrique élaborée en 1998, est vraiment entrée en pratique. Les actions politico-diplomatiques de la Turquie sur le continent sont pleines de témoignage. Madame Selen Evcit du ministère des affaires étrangères de la Turquie, le confirme également. Elle affirme que dans le programme d'ouverture sur le monde envisagée par la Turquie, il existait une politique étrangère à trois piliers. C'est-à-dire une politique destinée à l'Amérique Latine, à l'Asie Est et à l'Afrique subsaharienne. Pour madame Selen Evcit, la politique destinée à l'Afrique subsaharienne, est celle qui a connu le plus de succès.²⁴⁴

²⁴³ Ibid

²⁴⁴ Entretien réalisé avec Madame Selen Evcit, *op.cit*

Ce n'est donc pas, par hasard que 51 pays d'Afrique sur les 53, qu'elle compte ont accordé leurs voix à la Turquie pour son élection comme membre non permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU. La Turquie s'est en retour engagée à être la porte voix des pays africains et le président turc a déjà commencé à faire l'écho des problèmes des africains.²⁴⁵ En tant que porte voix de l'Afrique, la Turquie veut surement rappeler aux créanciers que le temps est venu de payer la dette des africains. C'est-à-dire, en aidant véritablement les Africains à trouver des solutions concrètes pour leur développement.

La question qu'on pourrait se poser ici, est de savoir, si les Africains acceptent la Turquie comme leur porte voix ?

À titre de réponse, il faut dire qu'il n'existe pas de document officiel dans lequel l'Union Africaine ou encore un gouvernement africain, aurait mandaté la Turquie comme son porte-voix. Cependant il faut dire que, les africains en portant massivement leurs choix, sur la Turquie pour son élection au Conseil de Sécurité de l'ONU, acceptèrent de façon implicite, la Turquie comme leur porte voix. Car tout le monde n'a pas accès au Conseil de Sécurité et les Etats choisissent un Etat qui puisse être capable, de les défendre au Conseil de Sécurité. Dans notre cas d'espèce, 51 pays sur les 53 que compte le continent africain, ont voté pour la Turquie d'où par ricochet l'on accepté comme porte-voix.

La Turquie qui est encore candidate au poste de membre non permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU pour la période 2015-2016, espère rééditer l'exploit de 2008 avec le soutien de tous les pays africains.²⁴⁶

Par ailleurs, un élément de taille peut être énuméré, c'est la quatrième conférence des Nations Unies sur les PMA. En effet, la Turquie a été le pays hôte de cette conférence, qui s'est déroulé à Istanbul du 9 au 13 mai 2011. Cette conférence qui s'est déroulée pour la première hors d'Europe occidentale, a rehaussé l'image de la Turquie auprès des pays africains car la Turquie a

²⁴⁵ www.tccb.gov.tr/haberler/170/48864/dunyanin-afrikaya-insanlik-borcu-var.html, consulté le 27 juin 2011

²⁴⁶ Entretien réalisé avec Madame Selen Evcit, *op.cit*

pris beaucoup d'engagements vis-à-vis des PMA.²⁴⁷ Il faut rappeler une fois de plus que 33 pays sur les 48 que comptent les PMA, appartiennent à l'Afrique sub-saharienne.

Toutes ces actions politiques turques pèsent énormément dans la conduite des relations entre la Turquie et l'Afrique sub-saharienne, mais les actions de la Turquie ne sont pas que politiques ou diplomatiques, elles sont aussi basées dans le domaine économique et culturel.

2- Les actions économiques et culturelles

Depuis la concrétisation de son plan d'ouverture sur l'Afrique, la Turquie a multiplié ses activités économiques sur le continent africain, essentiellement dans la partie sub-saharienne. Alors qu'en 2000, ses échanges commerciaux avec l'Afrique sub-saharienne s'élevaient à 742 millions de dollars, ils sont passés à 3 milliards de dollars en 2003, après la mise en place de la stratégie de développement des relations économiques avec l'Afrique par la Turquie.²⁴⁸

En 2008, année qui marque la consécration de la Turquie comme partenaire stratégique de l'Afrique, les échanges commerciaux ont atteint un record de 5,7 milliards de dollars avant de chuter à 4,88 milliards de dollars en 2009 et 4,37 milliards de dollars en 2010.²⁴⁹

Par ailleurs, la Turquie mène aussi des actions en matière d'investissement. Dans le domaine de la construction, plusieurs projets ont été réalisés. En 2008, la Turquie avait réalisé 15% du total des ses projets à travers le monde en Afrique. De 1972 à 2010, le montant total des investissements était estimé à 39 milliards de dollars.²⁵⁰ Les actions économiques de la Turquie en Afrique reposent sur l'agence TIKA qui constitue la cheville ouvrière de la Turquie dans ce

²⁴⁷ “ La Turquie s'engage à : allouer annuellement 200 millions de dollars à partir de 2012 aux PMA, augmenter les IDE à 20 milliards de dollars jusqu'en 2020, effectuer des transferts de technologies aux PMA, octroyer 1000 bourses d'études aux PMA dans le domaine de la médecine, l'agriculture sur les 10 prochaines années. ”, Discours de S.E.M. Recep Tayyip Erdoğan, lors du déjeuner offert aux délégations des PMA, *op.cit*

²⁴⁸ <http://www.mfa.gov.tr/turkiye-afrika-iliskileri.tr.mfa>, consulté le 5 juin 2011

²⁴⁹ Entretien réalisé avec Madame Selen Evcit, *op.cit*

²⁵⁰ Ibid

domaine. L'Agence turque TIKA, bâti sur le modèle japonais JICA, a ouvert des bureaux en Afrique pour rendre efficaces ses activités sur le continent. TIKA dispose de trois bureaux en Afrique, notamment à Khartoum, à Addis-Abeba et à Dakar. Elle a réalisé à ce jour selon le site web du ministère turc des affaires étrangères 37 projets en Afrique.²⁵¹

En outre, il existe TUSKON (les fédérations d'investisseurs ou les groupes des tigres anatoliens réunis dans la confédération des hommes d'affaires et industriels turcs). Cette organisation œuvre beaucoup dans les rapports économiques entre des hommes d'affaires turcs et des hommes d'affaires africains. Chaque année un forum commercial est organisé à Istanbul et enregistre la participation de plusieurs africains.

Les échanges commerciaux de la Turquie avec l'Afrique sub-saharienne ont pris de l'ampleur, grâce à un pont de commerce extérieur, créé entre les deux parties par l'organisation TUSKON. Cette organisation a des affinités avec le gouvernement turc, qui dispose d'une politique de promotion des PME (Petites et Moyennes Entreprises). TUSKON regroupe les hommes d'affaires turcs qu'on appelle les tigres de l'Anatolie, qui font partie des PME, autrement dit "KOBİ", à l'exclusion de la confédération des patrons d'entreprise, TÜSIAD.

Cette organisation non-gouvernementale, reçoit donc le soutien du gouvernement turc qui l'assiste dans ses activités. D'ailleurs, lors des voyages du président turc en Afrique, il est accompagné par l'organisation TUSKON. Grâce aux initiatives de TUSKON, le volume des échanges augmente considérablement depuis quelques années.²⁵²

Le succès de TUSKON réside dans le fait qu'elle accorde la priorité aux petites et moyennes entreprises, et encourage les initiatives humanitaires qui facilitent les activités dans la région des ONG tel que fondation des droits de l'homme, des libertés et secours humanitaires IHH.

²⁵¹ <http://www.mfa.gov.tr/turkiye-afrika-iliskileri.tr.mfa>, *op.cit*

²⁵² Kieran E Uchehara, "Change and Continuity in turkish foreign policy towards Africa", *Akademik bakış*, No 43, 2008

À côté de ce pont de commerce extérieur, il existe un autre pont entre la Turquie et les pays africains mais qui cette fois-ci, est aérien : TURKISH AIRLINES. Cette compagnie aérienne de l'Etat turc, joue un rôle important dans les actions de la Turquie en Afrique. Elle contribue au rapprochement de l'Afrique et de la Turquie, elle facilite les activités économiques entre les deux parties.²⁵³

Tous ces éléments montrent l'ampleur des relations entre la Turquie et les pays africains. Aussi, la Turquie entreprend des activités pour une plus grande coopération culturelle avec les pays africains. Les écoles turques, de plus en plus présentes dans les pays africains, jouent un rôle dans ce sens. Ces écoles sont des structures privées. Elles ont été fondées par Fethullah Gülen, riche islamiste turc, vivant aux Etats-unis, et réputé être proche de l'AKP parti au pouvoir.

Ces écoles sont certes des structures privées, mais elles travaillent énormément dans le rapprochement culturel entre la Turquie et l'Afrique. Le président Abdullah Gül, lors de ses voyages en Afrique, ne manque pas de visiter ces écoles. En outre, chaque année ces écoles organisent les olympiades de la langue turque en Turquie qui enregistrent la participation de plusieurs élèves africains. Toutes ces actions, participent énormément au rapprochement des populations turques et africaines.

Par ailleurs, l'Université d'Ankara est maintenant dotée d'un institut turco-africain et le gouvernement de Turquie, offre la possibilité à plusieurs étudiants africains de poursuivre leurs

²⁵³ « Dorénavant plusieurs vols directs existent à partir de la Turquie vers l'Afrique. Les premiers vols de TURKISH AIRLINES vers l'Afrique sub-saharienne débutent en 2006 avec les lignes Istanbul-Khartoum-Nairobi et Istanbul-Lagos. Plus tard, d'autres lignes seront créées en Afrique sub-saharienne : la ligne Istanbul-Johannesburg en 2007 ; les lignes vers Dakar, Nairobi en 2009 et les lignes vers la Tanzanie, l'Ouganda et le Ghana en 2010. La compagnie TURKISH AIRLINES, qui connaît l'importance que la Turquie donne à l'Afrique dans le cadre de sa politique d'ouverture sur ce continent, a donc décidé d'améliorer ses services sur ses lignes africaines. Par exemple, la ligne Istanbul-Khartoum-Addis-Abeba a été scindée en deux lignes différentes, soit Istanbul-Khartoum et Istanbul-Addis-Abeba. En outre, la ligne Istanbul-Dakar-Sao Paulo a été modifiée, dorénavant il existe qu'une ligne directe Istanbul-Dakar. En outre, la compagnie a passé une commande spéciale auprès du constructeur Boeing afin d'obtenir pour ses trajets vers l'Afrique, des modèles d'avions de type Boeing 737-900 capables d'effectuer de longues distances avec une grande capacité de port de bagages. », Entretien réalisé avec Adem Yılmaz, Ar-Ge ve proje koordinasyon müdürü, TURKISH AIRLINES, Istanbul, 4 juin 2011

études supérieures en Turquie. On estime à 2000, le nombre des étudiants africains qui bénéficient des bourses d'études du gouvernement turc.²⁵⁴

En outre, il faut rappeler que la Turquie est un grand pays musulman et souvent le facteur religieux est utilisé dans le rapprochement avec l'Afrique. En Afrique sub-saharienne, il existe plusieurs pays qui partagent la même culture religieuse que la Turquie. Vingt-deux pays de l'Afrique sub-saharienne sont membre de l'OCI et entretiennent des rapports avec la Turquie qui aussi membre de cet organisation, dans le cadre de leurs activités.

Ces rencontres favorisent aussi le rapprochement de ces pays africains et la Turquie. Par exemple en 2008, le sommet de la conférence islamique s'est tenu à Dakar au Sénégal et a enregistré la participation du président turc, Abdullah Gül.

En outre, il faut citer aussi une autre organisation turque qui œuvre dans le rapprochement culturel avec l'Afrique. Il s'agit de Diyanet, (la présidence des Affaires religieuses de Turquie), cette structure organise des rencontres avec les pays musulmans d'Afrique. En juin 2011, il ya eu une rencontre entre les imams africains et turcs à Konya.²⁵⁵

On peut constater que, jadis le faussé qui existait entre la Turquie et l'Afrique sub-saharienne semble se refermer. Les actions de la Turquie en Afrique sub-saharienne sont nombreuses et diverses. Ses actions politico-diplomatiques en faveur de l'Afrique sont impressionnantes, l'établissement accéléré des relations diplomatiques avec plusieurs pays africains en un temps relativement court, suscite des commentaires aussi bien du côté turc que du côté africain.

²⁵⁴ <http://www.mfa.gov.tr/turkiye-afrika-iliskileri.tr.mfa>, consulté le 5 juin 2011

²⁵⁵ Informations tirées d'une émission de la télévision Samanyolu TV, juin 2011, <http://www.stv.com.tr>,

C- Le regard des africains et des turcs sur le partenariat stratégique turco-africain

Le nouveau partenariat stratégique qui existe entre la Turquie et l’Afrique depuis 2008, est à peine ancien de trois années, qu’il suscite déjà beaucoup de commentaires. À côté de plusieurs anciens partenaires stratégiques de l’Afrique, existe le nouveau partenaire turc qui intensifie ses actions pour mener à bien son partenariat avec l’Afrique, à qui, elle accorde beaucoup d’importance. Les actes qui gravitent autour de ce partenariat ne passent pas inaperçus et appellent à des critiques tant aussi bien du côté africain que du côté turc.

1- Le regard des turcs sur le partenariat

Les turcs voient dans le nouveau partenariat avec l’Afrique, une aubaine à saisir afin de diversifier leurs relations à travers le monde. L’Afrique est un continent qui compte beaucoup de pays indépendants qui sont membres de l’ONU et qui offrent des potentialités multiples. Il est donc dans l’intérêt de la Turquie d’entretenir des liens très étroits avec ces pays qui peuvent avoir une importance dans sa politique envisagée sur la scène internationale.²⁵⁶

Pour le ministre turc des affaires étrangères, Ahmet Davutoğlu, la Turquie est à cheval entre l’Europe, Asie et aussi l’Afrique. Cela suppose que les actions de la Turquie ne pouvaient pas rester longtemps en dehors de cette zone qui est considérée être dans sa proximité. C’est justement dans cette logique que le président de la République de Turquie, Abdullah Gül, a déclaré dans sons discours introductif au sommet Turco-africain d’août 2008, que la Turquie aiderait les pays africains dans leurs efforts de développement économique et social car pour le président turc, les difficultés et les souffrances des africains sont celles de tous.²⁵⁷

²⁵⁶ Entretien réalisé avec S.E Yalçın Erensöy, *op.cit*

²⁵⁷ Discours introductif du Président Abdullah Gül au premier sommet Turquie-Afrique, Istanbul, 18 août 2008

On pourrait ici comprendre que la Turquie est certes intéressé d'entretenir des relations économiques avec l'Afrique mais elle ambitionne aussi de venir en aide aux africains dans leurs efforts de développement. C'est-à-dire la Turquie ambitionne d'aller au-delà des relations économiques et s'inscrire dans une relation d'amitié avec les pays africains. Le ministre turc du commerce extérieur de l'époque, Kürsad Tüzmen, ne pense pas le contraire lorsqu'il déclare que « l'on n'a pas besoin d'un miroir lorsqu'on a un bon ami », tout en ajoutant que les « relations avec l'Afrique ont dépassés l'amitié pour la fraternité ».²⁵⁸

Cette déclaration pourrait expliquer la grandeur de l'amitié turco-africaine, mais il faut cependant se demander si, l'amitié est la motivation principale des actions de la Turquie en Afrique ?

Il faut répondre qu'avant d'être amicales, les motivations de la Turquie en Afrique subsaharienne, sont d'abord économiques. Lorsque le président Gül se rend en Afrique, il est accompagné d'hommes turcs d'affaire. Si les relations sont autant fraternelles que l'affirme Kürsad Tüzmen, on se demande pourquoi l'aide au développement de la Turquie est concentrée à 80% en Asie ?

L'Afrique ne reçoit qu'une faible partie. Par ailleurs, il existe un pont turc de commerce extérieur avec l'Afrique, si les relations sont autant fraternelles, pourquoi la Turquie ne construit-elle pas d'abord, un pont de solidarité extérieur avec l'Afrique ?

Il faut répondre que les relations peuvent être amicales mais elles sont d'abord économiques, car une des raisons de la *Pax Ottomana* en Afrique, peut provenir du succès qu'ont déjà connu d'autres puissances émergentes en Afrique. La Turquie qui est en pleine croissance économique, ne saurait s'abstenir des marchés africains qui offrent des potentialités.

Cependant, Monsieur Cüneyt Esmer, coordinateur pour l'Afrique à TIKA, va plus loin pour dire que, la Turquie veut apporter un partenariat de type nouveau en Afrique. Il estime que l'Afrique a longtemps subi les "tromperies" des occidentaux, qui exploitent à souhait ses

²⁵⁸ Analyses effectuées par l'Université de Sherbrooke sur le sommet turco-africain, <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMAnalyse?codeAnalyse=650>, consulté le 6 juin 2011

ressources naturelles. Pour lui, la Turquie veut s'inscrire dans un partenariat sincère avec l'Afrique, un partenariat dépourvu de "toutes tromperies". D'ailleurs Cüneyt Esmer, ajoute que l'objectif premier de la Turquie en Afrique, c'est d'aider au développement.²⁵⁹

Dans un premier temps, il nous est donné de comprendre que les actions de la Turquie sur le continent africain, sont beaucoup plus motivées par la volonté de venir en aide aux africains, pour qui, la Turquie exprime beaucoup d'amitié.

Mais est-ce seulement par solidarité que les turcs sont partenariat avec les africains ? Les avis restent partagés entre les officiels turcs.

Madame Selen Evcit du ministère turc des affaires étrangères, adopte une position un peu plus différente. Elle propose que la Turquie ne joue pas que les bons samaritains en Afrique, la Turquie tout comme les autres partenaires de l'Afrique, cherche des marchés en Afrique et aussi des matières premières pour faire fonctionner son industrie. Cependant elle note que la Turquie s'est résolument inscrite dans un partenariat basée sur l'égalité des parties. La Turquie veut des intérêts partagés équitablement avec ses partenaires sur la base d'un partenariat gagnant-gagnant.

Elle veut que les africains bénéficient véritablement des retombés de leurs ressources naturelles afin d'amorcer eux aussi leur développement économique. Pour Madame Selen Evcit, les conditions sont réunies pour une telle politique car les relations turco-africaines sont sans préjugés, la Turquie a eu des relations historiques et culturelles avec certains pays africains. Elle n'a jamais été une force colonisatrice en Afrique d'où "zéro problème" avec les africains.²⁶⁰

Le coordinateur de l'Afrique à TASAM (Türk Asya Stratejik Araştırmalar Merkezi), monsieur Ufuk Tepebaş, adopte une position similaire à celle de madame Evcit. Le coordinateur, affirme que, dynamiques et très jeunes les marchés africains renferment beaucoup de potentialités, qui ne peuvent pas être ignorés par la Turquie qui est en pleine croissance économique.

²⁵⁹ Entretien réalisé avec Cüneyt Esmer, *op.cit*

²⁶⁰ Entretien réalisé avec Madame Selen Evcit, *op.cit*

La Turquie vise certes les marchés africains mais l'esprit d'un partenariat basé sur la confiance réciproque et une approche innovante. Un rapport de gagnant-gagnant qu'il a évoqué à travers l'expression de gain réciproque, (*karşılıklı kazanç*).²⁶¹

Concernant la présence de plusieurs autres puissances économiques en Afrique, Madame Evcit, relève que la Turquie n'a pas la prétention de mener une concurrence avec les autres partenaires de l'Afrique. La Turquie entend mener un partenariat de type nouveau basé sur la sincérité et des actions pragmatiques. C'est d'ailleurs pour cette raison, qu'elle a élaborée un programme de suivi et de poursuite du partenariat. Selon Madame Evcit, toutes les autres formes de partenariats dans lesquels l'Afrique est engagée, ne sauraient constituer une entrave à la relation de la Turquie avec l'Afrique.²⁶²

Pour sa part, l'ambassadeur Yalçın Erensöy, avertit que la Turquie n'est pas en compétition avec la France ou encore la Chine mais il reconnaît cependant que ces deux pays ont beaucoup de puissance en Afrique avant d'ajouter que les relations turques se développent tout de même et ont leur place en Afrique. Selon monsieur Yalçın, les pays africains étant des pays indépendants, la Turquie ne voit aucun obstacle à entretenir des relations avec ses pays.²⁶³

Nous pouvons donc comprendre que les turcs investissent beaucoup d'optimisme dans le partenariat stratégique avec l'Afrique. Pour n'avoir pas été des colons en Afrique, ils estiment ne pas avoir de préjugés aux yeux des africains, à l'endroit de qui des actions d'envergure sont entreprises. Pour eux, le partenariat qu'ils entreprennent avec les africains est basée sur l'innovation et garde toutes ses chances de réussite à côté de tout autre partenariat pouvant exister en Afrique. Mais que pensent les africains les africains qui sont aussi des acteurs de ce partenariat.

²⁶¹ Entretien réalisé avec Ufuk Tepebaş, *op.cit*

²⁶² Entretien réalisé avec Madame Selen Evcit, *op.cit*

²⁶³ Entretien réalisé avec S.E.M Yalçın Erensöy, *op.cit*

2- Quelle appréciation des africains sur le partenariat ?

L'Afrique entretient des relations avec plusieurs pays parmi lesquels figure la Turquie. En tant que partenaire stratégique de l'Afrique, la Turquie a posé plusieurs actes qui n'échappent pas aux commentaires des africains. Avant ce nouveau partenariat turco-africain, il existait déjà plusieurs autres partenariats avec l'Afrique, ce qui laisse parfois penser à une quelconque faiblesse du récent partenariat turc à côté de ces autres partenariats.

À ce sujet, le ministre béninois des affaires étrangères, Jean-Marie Ehouzou, prévient que l'Afrique n'est pas la chasse gardée d'aucune puissance étrangère. Aucune puissance ne peut se prévaloir d'un quelconque monopole en Afrique car les pays africains sont des pays indépendants qui ont le libre choix de leurs partenaires économiques.

En outre, le ministre ajoute que, la Turquie, à travers son partenariat avec l'Afrique, espère obtenir de nouveaux marchés mais espère aussi obtenir le soutien diplomatique des Etats africains pour ses ambitions politiques internationales. Cependant, il estime qu'il pourrait paraître prématuré, de faire un jugement adéquat sur le partenariat turco-africain car il demeure encore récent.²⁶⁴

Monsieur Djibril Bèye, vice-président de l'association des hommes d'affaires sénégaloturcs, estime pour sa part que la Turquie est "obligée" d'investir en Afrique du fait du rétrécissement de son marché traditionnel, aussi bien en Europe, en Amérique que dans certains pays asiatiques. Selon Djibril Bèye, « L'Afrique offre aujourd'hui la meilleure chance d'expansion pour les entreprises de toutes les origines, parce qu'elle a un marché nouveau qui se développe et qui fournit de plus grandes possibilités dans la production industrielle compte tenu des faibles coûts de production, notamment en matière de main d'œuvre. »²⁶⁵

²⁶⁴ Entretien réalisé avec Jean-Marie Ehouzou, *op. Cit*

²⁶⁵ Agence Presse Senegalaise, <http://www.aps.sn/aps.php/img-fr/spip.php?article56349>, consulté le 6 juin 2011

Le vice président de l'association des hommes affaires sénégalo-turcs, explique que la Turquie ne peut pas ignorer toutes les opportunités qu'offre le marché africain et donc son partenariat stratégique avec l'Afrique peut trouver une raison dans ce fait.

Une autre appréciation sur le partenariat turco-africain, notamment celle du ministre malien des Postes et nouvelles technologies mérite de retenir notre attention. Modibo Ibrahim Touré, affirme que la Turquie s'est rendue compte que ses marchés traditionnels étaient en train d'être saturés, d'où la nécessité impérieuse pour elle, de trouver de nouveaux marchés sur le continent africain.

Pour le ministre malien, la Turquie par le canal du partenariat stratégique avec l'Afrique, ambitionne d'investir dans les marchés africains qui offrent beaucoup de potentialités.²⁶⁶ Et il en veut pour preuve, les études de Mackenzie qui précisent qu'en 2050, les marchés africains pourraient atteindre 1,4 milliards de consommateurs.

Le ministre Modibo Ibrahim Touré, affirme également que la Turquie a aussi besoin du soutien diplomatique des pays africains pour sa politique internationale. Par exemple, des appuis diplomatiques pour le problème chypriote. Mais concernant ce problème chypriote, les africains restent prudents sur la question, car il faut le rappeler, l'Etat de Chypre est membre l'Union européenne, qui apporte une grande aide au développement aux pays africains.

Pour le ministre malien, les turcs ont agi de façon très méthodique en Afrique et l'une de leurs stratégies en Afrique est le positionnement sur les marchés africains dans le but d'atteindre les marchés américains. En effet, en 2000, le congrès américain a adopté une loi appelée AGOA (African Growth and Opportunity Act), cette loi était destinée à soutenir l'économie des pays africains en leur facilitant l'accès aux marchés américains surtout dans l'approvisionnement de textiles. La Turquie étant un grand producteur de textiles, se sert des marchés africains pour en réalité atteindre aisément le marché américain.²⁶⁷

²⁶⁶ Entretien réalisé avec Modibo Ibrahim Touré, *op.cit*

²⁶⁷ Ibid

D'ailleurs, l'ancien conseiller du ministre turc du commerce extérieur, Cem Topbas lors de sa visite au Cameroun, ne cachait pas que « dans le cadre de l'AGOA, il est très important d'investir au Cameroun pour un pays comme la Turquie qui veut exporter aux États-Unis »²⁶⁸

Ainsi, à en croire le ministre malien, la Turquie prendrait appui en Afrique pour la réalisation de ses objectifs économiques et politiques. Il ajoute aussi que si la Turquie est aujourd'hui partenaire stratégique de l'Afrique, ce n'est pas seulement par amitié pour les africains mais c'est essentiellement parce qu'elle a de grands intérêts en Afrique.²⁶⁹

Une telle appréciation du partenariat turco-africain pourrait trouver sa racine dans la situation de pauvreté assidue que vivent les populations africaines malgré les nombreux partenariats stratégiques qu'entretien déjà l'Afrique avec d'autres puissances étrangères.

Cependant, d'autres africains investissent un grand optimisme dans le partenariat turco-africain. Selon le premier conseil de l'ambassade d'Ethiopie à Ankara, la Turquie a certes besoins de matières premières en Afrique comme toutes les autres puissances présentes sur le continent mais la Turquie paraît plus sincère dans ses actions que certains pays occidentaux. Pour lui, la Turquie manifeste beaucoup de sympathie à l'endroit des pays africains et s'est inscrite dans une relation basée sur des gains partagés et réciproques avec les africains.²⁷⁰

Cet avis est aussi partagé par Nicolas Nyouky, conseiller chargé des questions politiques, à l'Ambassade du Sénégal à Ankara. Pour Nicolas Nyouky, les relations turco-africaines n'ont jamais été empreintes de tensions et présagent d'un bel avenir pour le partenariat turco-africain, qui répond aux besoins immédiats des africains. Selon lui, le partenariat turco-africain n'est accompagné d'aucune conditionnalité pour les africains et est basée sur une approche innovante, c'est-à le partage réciproque des retombés du partenariat, avec le concept de "gagnant-gagnant".

²⁶⁸ www.info-turc.org/article1673.html, consulté le 6 juin 2011

²⁶⁹ Entretien réalisé avec Modibo Ibrahim Touré, *op.cit*

²⁷⁰ Entretien réalisé avec Mr. Anteneh Tariku Feleke, premier conseiller de l'Ambassade d'Ethiopie à Ankara, 27 Avril 2011, Gaziosmanpaşa, Ankara

Par ailleurs, le conseiller des questions politiques de l'ambassade sénégalaise à Ankara, déclare que la Turquie constitue un modèle parachevé de la bonne cohabitation entre la religion et la démocratie, ce qui pourrait être un exemple à suivre par les pays africains. Comme nous l'avons expliqué tantôt, l'Afrique sub-saharienne compte plusieurs pays musulmans qui sont membres de l'OCI, les exploits de la Turquie en matière de cohabitation entre islam et démocratie, constitue une émulation pour ces pays.

Les derniers soubresauts politique qui ont ébranlés le monde arabe, a encore rehaussé l'image de la Turquie sur ce plan, dont l'exemple est appréciée. Enfin, Nicolas Nyouky ajoute que la Turquie détient un savoir-faire susceptible d'être favorable aux africains, il n'est pas dans l'intérêt des africains d'ignorer la 15^{ème} économie mondiale, la 6^{ème} économie européenne et la 2^{ème} plus grande croissance de l'OCDE.²⁷¹

Nous remarquons que les avis sont mitigés sur le partenariat turco-africain aussi bien au niveau des turcs que des africains. Tandis que les turcs parlent en général de relations "amicales" reposant sur l'égalité, certains africains affichent une prudence quant à cette "amitié" et affirment que la Turquie comme les autres puissances, visent aussi ses intérêts économiques en Afrique. Toutefois, nous pouvons ainsi remarquer que, décrié ou encensé, le partenariat turco-africain se déroule et renferme des projections dans l'avenir.

CONCLUSION :

Aujourd'hui, il ya environs cinquante années que les pays de l'Afrique sub-saharienne sont devenus des Etats indépendants. Traités négrières, colonisations, relations Nord-Sud et mondialisation, marquent l'existence de ces pays dans le système international. Longtemps restés sous la domination de puissances étrangères, ces pays sont aujourd'hui déstabilisés aussi bien sur le plan politique, économique que culturel. Si, l'indépendance arrachée aux puissances colonisatrices, a été une fierté et a suscité beaucoup d'espoir pour ces pays, force est de constater, qu'ils sont toujours très dépendants dans ce jeu d'interdépendance que propose la société internationale.

Sur les quarante-huit pays les moins avancés de la planète, trente-trois proviennent de l'Afrique sub-saharienne. La configuration que présente l'Afrique sub-saharienne, amène plusieurs autres Etats, notamment, la France, la Chine et la Turquie, à proposer leurs coopérations aux africains. Cependant, derrière cet altruisme que ces Etats manifestent à l'Afrique sub-saharienne, existent plusieurs enjeux économiques.

D'abord, la France, en tant qu'ancienne puissance colonisatrice, est aujourd'hui le troisième bailleur de fonds destinés aux pays les moins avancés, elle apporte même la moitié de son aide au développement à l'Afrique, mais il faut aussi ajouter qu'elle est le premier fournisseur de l'Afrique sub-saharienne, avec une part de marché avoisinant 30%. Ensuite, La République Populaire de Chine, est aujourd'hui le premier prêteur de fonds à taux préférentiel à l'Afrique, mais elle est aussi le troisième partenaire économique du continent africain. Enfin, la Turquie, qui prône la solidarité à travers la *Pax Ottomana*, est devenue un partenaire stratégique de l'Afrique et commence à multiplier le volume de son commerce avec les africains.

Mais aujourd'hui, l'arrivée plus ou moins tardive, de la Turquie en Afrique sub-saharienne, par rapport à la France et à la Chine et aussi, son influence encore très peu répandue, laissent penser, qu'elle est en position de faiblesse face à ses prédécesseurs.

²⁷¹ Ibid

Cependant, lorsqu'on jette un regard sur le parcours de la Turquie en Afrique subsaharienne, dont les actions ont effectivement démarré en 2003, avec la stratégie de développement des relations économiques, pour atteindre en 2008, la consécration de partenaire stratégique de l'Afrique, on peut affirmer, qu'en cinq ans, elle a réussi à revitaliser des relations qui semblaient pourtant incertaines, vu les premières tentatives manquées.

Le nouveau partenariat stratégique Turco-africain, bien que récent, a déjà produit des effets aussi bien au plan politique qu'économique. Nous pouvons constater un approfondissement dans les relations turco-africaines, avec la multiplication en un temps concis, de plusieurs représentations diplomatiques turques en Afrique subsaharienne. Alors qu'elle ne comptait que, sept ambassades en Afrique subsaharienne en 2008, aujourd'hui la Turquie dispose de quinze ambassades déjà fonctionnelles.²⁷²

Au niveau de l'Assemblée générale de l'ONU, les africains n'ont pas hésité à s'aligner derrière la Turquie en 2008,²⁷³ qui s'est présentée comme "le porte voix" de l'Afrique au niveau de cette instance et a même déclaré avoir une responsabilité "morale" vis-à-vis de l'Afrique.²⁷⁴

La Turquie est également devenue le 25^{ème} membre non-régional de la BAD en 2008 et a construit un pont de commerce extérieur, entre la Turquie et l'Afrique, ce qui a augmenté considérablement le volume du commerce entre les africains et les turcs.²⁷⁵ En outre, les Africains empruntent davantage la destination commerciale d'Istanbul, où un forum de rencontre entre hommes d'affaires turcs et africains, est organisé chaque année.

²⁷² <http://www.mfa.gov.tr/turkiye-afrika-iliskileri.tr.mfa>, consulté le 29 juin 2011

²⁷³ « La Turquie a reçu le vote de 51 pays africains sur les 53 qui compose l'Afrique, pour son élection au Conseil de Sécurité des Nations Unies en 2008. La Turquie est encore candidate pour 2015 et elle compte à nouveau sur le vote des pays africains. » Entretien réalisé avec Selen Evcit, *op.cit*

²⁷⁴ Discours du président Abdullah Gül au Cameroun, www.tccb.gov.tr/haberler/170/48864/dunyanin-afrikaya-insanlik-borcu-var.html, consulté le 27 juin 2011

²⁷⁵ « Alors qu'il était de à 742 millions de dollars en 2000, le volume du commerce en la Turquie et l'Afrique subsaharienne, est passé à 5.7 milliards de dollars en 2008 », <http://www.mfa.gov.tr/turkiye-afrika-iliskileri.tr.mfa>, *op.cit*

Les relations de la Turquie avec l’Afrique sub-saharienne, semblent ainsi en bon état et se développent de façon décomplexée, à côté des autres relations que connaît l’Afrique sub-saharienne.

Toutefois, il faut dire qu’il existe, aujourd’hui deux types tendances en Afrique sub-saharienne : la première tendance est représentée par l’ancienne génération, qui a dirigée le processus de décolonisation et l’indépendance des pays et la deuxième tendance concerne la génération de l’après indépendance. En effet, la première tendance qui a connue les frasques de la colonisation, est repliée sur elle et très soupçonneuse de la coopération internationale tandis que la deuxième tendance semble plus ouverte et prête à amorcer de nouveaux départs. Et cela, peut être perçu dans les propos de M.Allou Allou Eugène, chef de cabinet du ministère des affaires étrangères de Côte D’Ivoire : « Nos aînés ont obtenu l’indépendance politique, il nous appartient de nous battre pour une indépendance économique.»²⁷⁶

Alors, pour améliorer davantage ses relations avec les Africains, la Turquie gagnerait à prendre en compte ce détail dans la mise en œuvre de sa politique. En outre, la politique turque pour l’Afrique sub-saharienne devrait avoir une dynamique mondiale, par exemple créer des regroupements intercontinentaux comme le forum Inde-Brésil-Afrique du Sud.

Mais, la Turquie semble être avertie à ce sujet, car elle a déjà établi un chronogramme de suivi de ses relations avec les africains. Ainsi, en 2013, le deuxième sommet Turquie-Afrique se tiendra dans un pays africain. Cette fois-ci, on se demande quelles seront les innovations de la Turquie, qui se veut être “l’amie” des africains?

La réponse à cette question, pourrait être certainement trouvée, dans la déclaration finale du deuxième sommet Turquie-Afrique qui aura lieu en 2013. Aujourd’hui, on peut aussi se demander si, “l’amitié” entre les nations n’est pas illusoire ?

²⁷⁶ Entretien réalisé avec Allou Eugène, chef de cabinet du ministère des affaires étrangère de Côte d’Ivoire, Abidjan, 29 septembre 2010

Les intérêts économiques semblent être privilégiés dans les rapports entre les nations, mais pour l'instant, il semble difficile de trouver une réponse précise et définitive à cette question.

BIBLIOGRAPHIE

DOCUMENTS:

- Article 2 de la Charte des Nations Unies, San-Francisco, 1945
- Acte général de la conférence de Berlin, 26 Février 1885
- Communiqué final de la conférence de Bandoung, 24 Avril 1955
- Communiqué de presse, sur le déplacement du ministre chargé de la coopération, Henri de Raincourt, à Istanbul à l'occasion de la 4ème conférence des Nations Unies pour les pays les moins avancés, Ministère français des affaires étrangères et européennes, ministère chargé de la coopération, Paris, le 6 mai 2011
- Déclaration du sommet Turquie-Afrique, Istanbul, 2008
- Déclaration des sur l'inadmissibilité de toute intervention dans les affaires intérieures des Etats et sur la protection de leur indépendance et de leur souveraineté, adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa 20^{ème} session, New York, 1965, p. 135-137
- Discours introductif du Président Abdullah Gül au premier sommet Turquie-Afrique, Istanbul, 18 août 2008
- Discours de Mobutu, ex-président du Zaïre, à la tribune de l'ONU, New York, Octobre 1973
- Discours de S.E.M. Recep Tayyip Erdoğan, lors du déjeuner offert aux délégations des PMA à l'ouverture du sommet des Nations Unies sur les PMA, Istanbul, 9 mai 2011.
- Rapport des pays pairs du CAD, sur la coopération française, OCDE, 27 mai 2004
- Rapport des pays pairs du CAD, sur la coopération française, OCDE, 2008

- TİKA sunumu, Ankara, 15 Juillet 2010

OUVRAGE:

- AJAYI Jacob Festus Ade, *Histoire générale de l'Afrique: L'Afrique au XIXe siècle jusque vers les années 1880*, Paris, éd. UNESCO, 1996.
- AKGÜN Birol et ÖZKAN Mehmet, *Turkey's opening to Africa*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010.
- ARON Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962.
- BILLON Didier, *Politique extérieure de la Turquie*, Paris, Harmattan, 1997.
- BLIN Arnaud, *1648, la paix de Westphalie ou la naissance politique de l'Europe moderne*, Paris, Editions Complexe, 2006.
- BOAHEN Albert Adu, *L'Afrique sous domination coloniale, 1880-1935*, Paris, Éditions Unesco/NEA, 1987.
- BONIFACE Pascal, *Les relations internationales de 1945 à nos jours*, Paris, Dalloz, 2008.
- COLARD Daniel, *Les relations internationales de 1945 à nos jours*, Paris, Dalloz, 1999.
- COMELIAU Christian, *Les Relations Nord-Sud*, Paris, La Découverte, 1991.
- DE MONTBRIAL Thierry, *Mémoire du temps présent*, Paris, Flammarion, 1996.
- DAVUTOĞLU Ahmet, *Stratejik Derinlik: Türkiye'nin Uluslararası Konumu*, Istanbul, Küre, 2005
- DELACAMPAGNE Christian, *Histoire de l'esclavage, de l'antiquité à nos jours*, Paris, Le livre de poche, 2002.
- GÖZEN Ramazan, *Amerikan kısıncıda dış politika*, Ankara, Siyasal kitabevi, 2000.

- KIKOUTA Théophile Dzaka, *L'aide publique au développement de la Chine aux pays pétroliers et miniers d'Afrique centrale contribue-telle au développement durable des pays récipiendaires?*, Tunis, BAD-CEA, 2008.
- KISSINGER Henry, *Diplomatie*, Paris, éd. Fayard, 1996
- LI Mingjiang, *Soft Power, China's Emerging Strategy in international politics*, Londre, Lexington Books, 2009.
- MBONIMPA Melchior, *Idéologies de l'indépendance africaine*, Paris, L'Harmattan, 1989
- NAVARO-FLORES Olga, *Le partenariat en coopération internationale, paradoxe ou compromis?*, Montréal, Presse de l'Université du Quebec, 2008.
- NYE Joseph, *Soft power, the means to succes in world politics*, New york, Public Affairs, 2004.
- PETRE-GRENOUILLEAU Olivier, *Les Traités négrières, essai d'histoire globale*, Paris, Gallimard, 2004.
- PHAN Bernard, *Colonisations et décolonisations françaises depuis 1850*, Paris, Armand Colin, 1999.
- ROSENAU James N, *Turbulence in World Politics, A Theory of Change and Continuity*, New Jersey, Princeton University Press, 1990
- ROSENAU James N, *Along the Domestic-Foreign Frontier*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.
- SEVILLA Jean, *Historiquement correct. Pour en finir avec le passé unique*, Paris, Perrin, 2003
- STAMM Anne, *L'Afrique de la colonisation à l'indépendance*, Paris, Que sais-je?, PUF, 1998.
- THOMAS Hugh, *La Traite des Noirs*, Paris, Robert Laffont, 2006.

- VERSCHAVE François-Xavier, *La Françafrique : Le plus long scandale de la République*, Paris, Stock, 1999.

ARTICLES:

- ANNAN Kofi, “Two concepts of sovereignty”, *The Economist*, 18 septembre 1999.
- ANSHAN Li, “Transformation of China’s Policy Toward Africa,” *Centre on China’s Transnational Relations Working paper*, no.20, 2006
- ARONN Preeti, “Chinese: The language of Choice for Sudanese Students,” *Foreign Policy Passport*, 15 juin 2007
- AKGÜN Birol et ÖZKAN Mehmet, “Turkey’s Darfur policy: convergence and differentiations from the Muslim world”, *Insight Turkey*, Vol 12, No 4, 2010, pp 147-165
- CONFUCIUS INSTITUTE, “First Confucius Institute for Africa officially launched in Nairobi”, *Xinhua New Network*, 20 décembre 2005
- DE SAINT PAUL Aicardi, “La Chine et l’Afrique, entre engagement et intérêt”, *Géopolitique africaine*, n° 14, 2004, pp.51-65
- DONNLLY John, “China Scooping up Deals Africa as US Firms Hesitate,” *Boston Globe*, 24 décembre 2005
- EISENMAN Joshua et KURLANTZICK Joshua, “China’s Africa strategy”, *Current History*, mai 2006, pp.219-224.
- FRENCH Howard W, “Letter from Ethiopia: China’s risky venture into Resource-Rich Africa,” *The New York Time*, 2 mai 2007
- FOSTER Vivien et autres, “Le rôle émergent de la Chine en Afrique, un nouvel acteur dans la configuration des aides financières à l’infrastructure”, *GRIDLINES*, note no 42, octobre 2008

- GUERIN Émmanuel, “Bailleurs émergents et gouvernance mondiale de l’aide au développement : Où en est la Chine en Afrique ?”, *Iddri, idées pour le débat*, no 03/2008
- HARMAN Danna, “China takes up civic work in Africa”, *Christian Science Monitor*, 27 juin 2007
- HEC EUROSIA Institut, “Les entreprises chinoises à la conquête du monde”, Paris *Topic*, 2007, pp.91-105.
- HUGON Phillipe, “L’Afrique en mouvement”, Paris, *Questions internationales*, no 33, la documentation française, 2008, préambule
- PAN Esther, “China, Africa, and Oil,” *Council on foreign Relations*, 18 janvier 2008.
- PAONE Valérie, “L’influence de la Chine en Afrique, une alternative post colonialisme ?”, *AFRI 2007*, mars 2008, Volume VIII, p.320
- POLGRENN Lydia et Howard W. French, “China’s trade with Africa carries a Prices Tag”, *New York Times*, 21 Août 2007
- UCHECHARA E Kieran, “Change and Continuity in turkish foreign policy towards Africa,” *Akademik bakış*, No 43, 2008
- SAUVY ALFRED, “Trois mondes, une planète” *France Observateur*, Paris, 14 août 1952, n°118, p.14
- SCHOLTE Jan Aart, “Global Civil Society : Changing the World ?”, Department of Politics and International Studies, Univesity of Warwick, *CSGR Working Paper* No. 31/99
- XILIANG Cui, “From the Bottom of Their Hears: African Students Call China Their second Home,” *People’s Daily*, 7 octobre 2006
- XIOLAN Zhang, “cultural Exchange Promotes Sino-African Friendly Relationship” *People’s Daily*, 8 août 2006

- YONG-YU An, “Great Success of Fifty Years, Sino-African Mutual Benefit Cooperation”, *Foreign Affairs Review: The Academic Journal of the Institute of Diplomacy of People’s Republic of China*, 2007, p.10-14

SOURCES ELECTRONIQUES:

- www.mfa.gov.tr
- www.afrik.com
- www.un.org
- www.icp.ge.ch
- <http://www.monde-diplomatique.fr>
- www.perspective.usherbrooke.ca
- www.newafrika.org
- www.imf.org
- www.ritimo.org
- www.vedura.fr
- www.ccs.org.za
- www.csmonitor.com
- www.diplomatie.gouv.fr
- www.jeuneafrique.com
- www.oecd-ilibrary.org
- www.lemonde.fr
- www.senat.fr
- www.news.abidjan.net
- www.slateafrique.com

- www.hipc-cbp.org
- www.french.news.cn
- www.ovid-afrido.org
- www.epp.eurostat.ec.europa.eu
- www.aps.sn
- www.francophonie.org
- www.carnegieendowment.org
- www.csc.edu.cn
- www.aidh.org
- www.tccb.gov.tr
- www.oic-oci.org
- www.affaires-strategiques.info
- www.info-turc.org
- www.works.bepress.com
- www.multipol.org
- <http://www.stv.com.tr>
- http://www.unctad.org/en/docs/tdstat35_en.pdf

ENTREVUES:

- Entretien réalisé avec Anteneh Tariku FELEKE, premier conseiller de l'Ambassade d'Ethiopie à Ankara, 27 Avril 2011, Gaziosmanpaşa, Ankara
- Entretien réalisé avec Eugène A. ALLOU, chef de cabinet du ministère des affaires étrangères de Côte d'Ivoire, Abidjan, 29 septembre 2010
- Entretien réalisé avec Adem YILMAZ, Ar-Ge ve projet koordinasyon müdürü, TURKISH AIRLINES, Istanbul, 4 juin 2011
- Entretien réalisé avec M. Jean-Marie EHOZOU, ministre béninois des affaires étrangères, de l'intégration africaine, de la francophonie et des béninois de l'étranger, Swissotel, Istanbul, 13 mai 2011
- Entretien réalisé avec S.E. Yalçın ERENSÖY, ambassadeur de la République de Turquie en Côte d'Ivoire, Hotel Tiama Abidjan, 29 septembre 2010
- Entretien réalisé avec Huseyin BASARAN, Consul honoraire de la République du Mali à Ankara, Ramadan Hotel Istanbul, 29 mai 2011
- Entretien réalisé avec Madame Selen EVCIT, chef de section du département Afrique de l'est, au ministère turc des affaires étrangères, Ankara, 1 juin 2011
- Entretien réalisé avec M. Modibo Ibrahim TOURE, ministre malien des postes et nouvelles technologies, Ritz Carlton Hôtel, Istanbul, 11 mai 2011
- Entretien réalisé avec Ufuk TEPEBAŞ, coordinateur de l'Afrique à TASAM, Istanbul, le 5 juin 2011
- Entretien réalisé avec Nicolas NYOUKY, conseiller chargé des questions politiques à l'Ambassade du Sénégal à Ankara, 27 Avril 2011, Hilal mh. Ankara

TEZ ONAY SAYFASI

Üniversite: GALATASARAY

Enstitüsü: Sosyal Bilimler

Adı Soyadı: Koué Pierre Francis Bolou

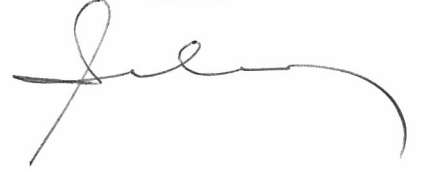
Savunma Tarihi: 29 Temmuz 2011

Danışmanı: Yrd.Doç.Dr. Selcan Serdaroğlu

JÜRİ ÜYELERİ

Yrd.Doç.Dr. F.Selcan Serdaroğlu

İmza



Prof.Dr. Mehmet Arda

İmza



Yrd.Doç.Dr. Hakan Yücel

İmza



Enstitü Müdürü

Prof.Dr. V.Mehmet BOLAK